REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

BADJI MOKHTAR – ANNABA UNIVERSITY
UNIVERSITE BADJI MOKHTAR - ANNABA

جامعة باجي
مختار- عنابة

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA TERRE
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

Année 2011-2012

N° d'ordre :
Série :

MEMOIRE

Présenté en vue de l'obtention du diplôme de
Magister en Architecture

Option
Urbanisme

THEME

LA RUE,
UN LIEN SOCIO-SPATIAL RECHERCHÉ DANS LES ZHUN.
CAS DE LA PLAINE OUEST – ANNABA

Présenté par :

ROUAIBIA Naouel

Sous la Direction du Professeur Anissa BOUKHEMIS

Président :	**Kaddour BOUKHEMIS**	**Pr.**	**Université Badji Mokhtar – Annaba**
Examinatrices :	**Salima NEZZAL-BOUKAIL**	**MC.**	**Université Mentouri – Constantine**
	Heddya BOULKROUNE	**MC.**	**Université Badji Mokhtar - Annaba**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

BADJI MOKHTAR – ANNABA UNIVERSITY
UNIVERSITE BADJI MOKHTAR - ANNABA

جامعة باجي
مختار- عنابة

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA TERRE
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

Année 2011-2012

N° d'ordre :
Série :

MEMOIRE

Présenté en vue de l'obtention du diplôme de
Magister en Architecture

Option
Urbanisme

THEME

LA RUE,
UN LIEN SOCIO-SPATIAL RECHERCHÉ DANS LES ZHUN.
CAS DE LA PLAINE OUEST – ANNABA

Présenté par :

ROUAIBIA Naouel

Sous la Direction du Professeur Anissa BOUKHEMIS

Président :	**Kaddour BOUKHEMIS**	**Pr.**	**Université Badji Mokhtar – Annaba**
Examinatrices :	**Salima NEZZAL-BOUKAIL**	**MC.**	**Université Mentouri – Constantine**
	Heddya BOULKROUNE	**MC.**	**Université Badji Mokhtar - Annaba**

«On ne peut transmettre le flambeau que dans le cadre d'un travail d'équipe qui permet de transmettre un savoir, une approche scientifique, mais aussi un sentiment fait de curiosité, de doute et d'interrogation... Ce qui permet de s'assurer de la capacité du jeune chercheur, ou enseignant-chercheur à mettre en œuvre une recherche originale, mais cohérente par rapport à un projet d'ensemble dont elle constitue une partie».

Georges Courade**,** *Chronique du SUD, n° 4, janvier 1994, ORSTOM, Paris pp 33-37*

Table des matières

Table des matières ……... I
Liste des abréviations…….. IV
Liste des figures ……... V
Liste des cartes et des tableaux …….. VII
Liste des photos…… VIII
Résumé ……..... IX
Abstract……. X
ملخص…….. XI

Remerciements ……. XII
Dédicaces ……..... XIII
INTRODUCTION GENERALE……. **1**
PROBLEMATIQUE…… **3**
DEFINITION DE L'AIRE D'ETUDE …….. **7**
METHODOLOGIE D'APPROCHE ……. **7**
LE CHOIX DE L'ECHANTILLON…….. **10**
DEMARCHE ……... **12**

PARTIE I : L'INSTALLATION URBAINE, UN AVENIR DE LA RUE DANS LA ZHUN

Introduction de la partieI……. 15

CHAPITRE 1 LA RUE, UNE NOTION AMBIVALENTE ET EVOLUTIVE 17

Introduction ……. 18
1 La rue, une composante essentielle de l'espace public et de la ville ……... 19
2 La rue, une mise en relation des lieux, des fonctions et des pratiques sociaux 21
3 La rue à travers l'histoire –de la prédominance à l'abolition-…….. 24
4 La rue est au fondement du lien spatial et social……. 33
4.1 La rue, un lien spatial d'agencement du territoire…… 33
4.2 La rue, un lien social favorisant les compromis de coexistence…….. 35
5 Larue, scène et mise en scène d'une pluralité mouvante d'expression…… 37
6 La rue, un système invente et pratique par les acteurs …… 37
6.1 Les acteurs économiques……. 39
6.2 Les acteurs politiques ……. 39
6,3 Les professionnels de l'espace …… 39
6.4 Les usagers ……. 40
Conclusion …….. 40

CHAPITRE 2 LE GRAND ENSEMBLE, DE L'ESPACE ESPACÉ….A L'INSTALLATION URBAINE **42**

Introduction ……. 43
1 Avec l'apparition des « grands ensembles », la disparition de la rue……... 44
1.1 « les grands ensembles », une réponse d'urgence à une demande croissante en logement ……. 44
1.2 « les grands ensembles », une rupture de la tradition urbaine et un élément fondamental de l'urbanisme moderne ……. 46
1.3 L'espace espacé ou la logique organisationnelle des grands ensembles ….. 48
2 Introduire la rue dans les grands ensembles pour réinventer l'urbanité …….. 51
2.1 Les grands ensembles, un objet d'étude et une étude d'objet…. ? …….. 51
2.2 L'appropriation de l'espace, une solution de requalification sociale dans les grands ensembles …… 52
2.3 L'installation urbaine, une forme d'appropriation qui fabrique des espaces signifiants …… 54
2.3-1 La rue, un espace réinventé par l'installation urbaine ……. 56
2.3-2 Les principes fondamentaux de toute installation urbaine -la grammaire de l'installation- …… 57
2.3-3 Les logiques de l'installation urbaine –le vocabulaire de l'installation- ……. 60
2.4 L'installation urbaine véhicule une dimension de convenance et d'urbanité... 65
Conclusion …….. 67
Conclusion de la partie I…….. 68

PARTIE II : « LORSQUE LA RENCONTRE APPELLE L'ESPACE DE RENCONTRE »

Introduction de la partie II…… 71

CHAPITRE 3 LA RUE, UNE DIMENSION IMMATERIELLE DANS LA ZHUN **73**

Introduction ……. 74
1 Annaba, une structure composite ……. 74
1.1 Des rues hiérarchisées de la ville traditionnelle …….. 76
1.2 Des rues régulières de la ville coloniales …… 78
1.3 Les routes : les non rues des ZHUN …… 79
2 Les zones d'habitat urbain nouvelles à Annaba …….. 81
3 La ZHUN Plaine Ouest, première ZHUN réalisée ……. 82
3.1 Localisation et processus de réalisation de la ZHUN Plaine Ouest …..... 83
3.2 La ZHUN Plaine Ouest, un espace de vie anonyme ……. 86
3.3 La structure viaire de la ZHUN Plaine Ouest : desserte par réseau de routes 88
Conclusion …….. 91

CHAPITRE 4 LA RUE, UN LIEN SPATIAL RECHERCHÉ PAR L'ACTEUR POLITIQUE ET ECONOMIQUE **93**

Introduction ……. 94
1 Le boulevard « Amirat El Bahi », un élément structurant de la ZHUN Plaine Ouest ……. 95

2 La ZHUN Plaine Ouest : d'une centralité fonctionnelle par implantation zonale à une centralité par implantation linéaire ……. 96

3 L'objet d'étude : un espace d'appropriation légale et illégale par les commerces et les services……. 99

4 Le commerce, une activité génératrice de flux et d'animation urbaine …..... 104

5 L'objet d'étude : une diversité d'usage, sources de conflits d'usage…… 105

6 L'activité commerciale est au fondement de la production de l'espace……... 106

6.1 L'activité commerciale dessine et redessine l'espace…….. 107

6.2 Les installations urbaines signifiantes esquissent l'espace signifiant…….. 108

6.3 L'objet d'étude, un espace inventé et approprié par les usagers…….. 110

7 La fabrique de l'espace par les usagers…… 112

Conclusion…… 113

CHAPITRE 5 LA RUE, UN LIEN SOCIAL RECHERCHÉ PAR LES USAGERS 115

Introduction……. 116

1 Caractéristiques de l'échantillon : diversité et mixité des usagers…….. 117

2 La route des ZHUN d'hier et d'aujourd'hui : de la monofonctionnalité à la multifonctionnalité…… 119

2.1 Un lien de passage quotidien…… 120

2.2 L'activité commerciale est fondatrice d'une forte fréquentation……. 121

2.3 Un lieu de « sociabilité d'amitié et de voisinage » …….. 122

3 Le boulevard « Amirat El Bahi », un espace de fréquentation par une diversité d'usagers…… 125

4 La perception de l'espace selon les usagers…….. 127

4.1 Un espace de cohabitation de magasins et de "Nasba"……. 127

4.2 Un espace animé de jour comme la nuit…….. 127

4.3 Un espace de côtoiement…… 128

5 Un espace de conflit d'usage……... 129

6 D'un espace anonyme et sans adresse à un nommé et doté de points de repères……. 130

6.1 Des toponymies crées et utilises par les usagers……... 130

6.2 Un espace doté de points de repères…… 132

7 Quelles définitions de la rue données par les usagers ?..... 133

Conclusion…… 135

Conclusion de la partie II……. 137

CONCLUSION GENERALE…….. …….. **139**

BIBLIOGRAPHIE…….. **144**

ANNEXES ……... **151**

Annexe 1…… 152

Annexe 2…… 153

Annexe 3…… 153

Liste des abréviations

CIAM: Congrès International d'Architecture Moderne.

ZHUN: Zone d'Habitat Urbain Nouvelle.

CADAT: Caisse Algérienne d'Aménagement du Territoire.

PDAU: Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.

POS: Plan d'Occupation des Sols.

CW : Chemin Wilayal.

Liste des figures

Figure n°1	Schéma explicatif de la problématique de recherche et la méthode d'approche	9
Figure nº2	La Cité Grecque	24
Figure nº3	La ville de Milet	25
Figure nº4	Le plan de la ville de Timgad (Algérie)	26
Figure nº5	La rue dans la ville médiévale	27
Figure nº6	Le plan de la ville de Lahore au Pakistan	28
Figure nº7	La ville de Palmanova (Venise)	29
Figure n°8	La place de l'Etoile (Paris)	30
Figure n°9	Le principe de l'urbanisme moderne dans la ville	31
Figure n°10	Projet de reconstruction du quartier Sainte Gudul à Bruxelles, 1976	32
Figure nº11	Les multiples fonctions de la rue	38
Figure nº12	La ville moderne atomisée par le zonage de la charte d'Athènes.	47
Figure nº13	Des logiques d'installations qui fabriquent une rue piétonne à Saint Etienne.	56
Figure nº14	Un kiosque se cramponne à un arbre qui constitue un point fixe sur lequel le kiosque se fixe en crochet.	61
Figure nº15	le commerçant informel accroche les journaux et les livres à vendre le long de mur comme une sorte d'agrafe.	62
Figure nº16	Un homme attendant à l'extrémité de la rue, il s'accroche tout au bout de l'alignement.	62
Figure nº17	le commerçant à la sauvette s'adossent à ce mur et l'utilise comme un dossier.	62
Figure nº18	Les personnes se calent selon les escaliers qui s'étagent.	62
Figure nº19	les musiciens de rue et les commerçants informels privilégient l'installation à l'angle des rues.	63

Figure nº20	les expositions de peintres sont disposées suivant des sortes de parallèle, respectant l'alignement.	64
Figure nº21	Ce kiosque est implanté au débouché des magasins sur le trottoir pour capter les passants.	64
Figure nº22	les marchands de fleurs suivent le prolongement de l'escalier pour exposer leurs fleurs, créant une sorte d'allée.	64
Figure n°23	Les rues labyrinthiques et hiérarchisée de la ville traditionnelle	76
Figure n°24	la ville coloniale avec des rues régulières et ordonnées	78
Figure n°25	L'absence de la rue dans la ZHUN –El Bouni-	80
Figure n°26	Le PUD de 1975 envisage la réalisation de l'axe Nord-Sud, l'élargissement de la RN44, la création de la rocade Ouest, et l'implantation de deux ZHUN dans la zone de la Plaine Ouest.	82
Figure n°27	La ZHUN plaine Ouest en 1972 est constituée de terre agricole	84
Figure n°28	La zone tampon qui sépare la ZHUN Plaine Ouest du centre ville	85
Figure n°29	Le tronçon choisi	100
Figure n°30	Le tronçon choisi, un espace commerciale par excellence	100
Figure n°31	La répartition du commerce dans l'objet d'étude (le tronçon choisi).	102
Figure n°32	La fréquentation de l'objet d'étude par les usagers non résidents la Plaine Ouest	118
Figure n°33	Les raisons de pratiquer le boulevard «Amirat El bahi»	120
Figure n°34	Les raisons pour faire les achats dans le boulevard «Amirat El bahi»	122
Figure n°35	Les espaces dan lesquelles les usagers passent leurs temps libre	125
Figure n°36	Les types de fréquentation sein du boulevard «Amirat El bahi»	126
Figure n°37	L'objet d'étude est un espace qui répond aux aspirations de la majorité des usagers	129
Figure n°38	Les toponymies utilisées dans le boulevard	132
Figure n°39	Les points de repères produits et utilisés par les usagers	133

Liste des cartes et des tableaux

Cartes

Carte n°1	Situation de la wilaya d'Annaba	75
Carte n°2	Les Zones d'Habitat Urbain Nouvelles de la wilaya d'Annaba	81
Carte n°3	Situation de la ZHUN Plaine Ouest dans la wilaya de Annaba	84
Carte n°4	La carte des logements réalisés et leurs toponymies	87
Carte n°5	La carte de la voirie	89
Carte n°6	Le boulevard «Amirat El Bahi».	95
Carte n°7	L'organisation proposée de la ZHUN Plaine Ouest I	96
Carte n°8	L'organisation actuelle de la ZHUN Plaine Ouest I respect le principe de centralité fonctionnelle	97
Carte n°9	L'organisation proposée de la ZHUN Plaine Ouest II	98
Carte n°10	L'organisation actuelle de la ZHUN Plaine Ouest II	98
Carte n°11	La fréquentation du boulevard «Amirat El bahi» par les usagers résidents la Plaine Ouest	118

Tableau

Tableau n°1	La rue à travers l'histoire - de la prédominance à l'abolition -	24
Tableau n°2	Les opérations des ZHUN de la wilaya de Annaba (1976-1987)	82
Tableau n°3	Nombre de logements de la ZUHN Plaine Ouest.	86
Tableau n°4	Catégories des commerces formels pratiquées dans l'aire d'étude	101
Tableau n°5	La répartition des usagers par tranche d'âge et sexe	117
Tableau n°6	Les personnes que les usagers passent avec eux le temps libre	123

Liste des photos

Photo n°1	la rue Boucherit, une rue large au tracé régulier qui relie le cour de la révolution avec la place 19 Août 1956.	77
Photo n°2	Une ruelle de la ville traditionnelle.	77
Photo n°3	Une impasse sans issue qui dessert un groupement de voisinage.	77
Photo n°4	L'ex CW 22 assure la liaison entre la zone d'étude et les différentes zones avoisinantes.	90
Photo n°5	La pénétrante Ouest	90
Photo n°6	les voies secondaires lient les voies primaires entre elles.	91
Photo n°7	les voies tertiaires débouchent sur un parking ou une aire de stationnement.	91
Photo n°8	Le commerce, une source de dynamique dans l'objet d'étude	104
Photo n°9	L'étalage engendre des nuisances dans l'aire d'étude et crée des conflits entre usagers.	106
Photo n°10	boulevard «Amirat El bahi»un espace qui se produit progressivement	107
Photo n°11	Le commerce informel suit le tracé de la voie mécanique	108
Photo n°12	les commerçants informels s'approprient le trottoir et s'installent littéralement contre les commerçants qui bordent la chaussée du boulevard.	109
Photo n°13	La production d'un espace de passage piéton, bordé de part et d'autre par les commerçants informels crée une deuxième allée disposer en parallèle de la voie mécanique.	109
Photo n°14	Les commerçants informels s'accrochent contre un appuie (l'arbre)	110
Photo n°15	Les commerçants informels approprient les angles pour s'installer	111
Photo n°16	les commerçants informels restent ouverts jusqu'à des heures tardives	128
Photo n°17	L'objet d'étude est un espace de côtoiement pour les usagers	129

Résumé

La construction de nombreuses ZHUN (Zones d'habitat urbain nouvelles) à travers le territoire algérien, tout en atténuant la crise de logement, a considérablement altéré le paysage urbain, généré une prééminence de figures formées par des constructions en série. Ce type d'urbanisme a eu pour effet de produire un tissu urbain fragmenté sans aucun lien avec les tissus hérités (traditionnel et colonial).

Dans ces ZHUN, la rue a perdu sa prééminence dans l'organisation des villes. La rue a été réduite à un canal de circulation pour l'automobile ; alors que la rue dans le boulevard "Amirat El Bahi" est par essence un espace qui assure la mise en relation des lieux, des fonctions et des groupes sociaux.

A Annaba, et plus précisément dans la ZHUN Plaine Ouest, cette absence a motivé les différents usagers de l'espace à rechercher et à réintroduire la rue pour retisser le lien social et spatial disparus. Par quelles stratégies et par quelles actions ?

Les pouvoirs publics et les commerçants informels cherchent les alignements pour les approprier légalement par l'implantation du commerce formel et illégalement par l'étalage du commerce informel. Ces espaces se trouvent de plus en plus investis et qualifiés par les usagers, ceci se traduit par le spectacle quotidien qu'ils nous offrent ; rencontre, rassemblement, activité, sociabilité,…

Dans nos jours, la ZHUN Plaine Ouest n'est guère la ZHUN d'hier où le boulevard «Amirat El Bahi» dédié à la seule fonction de desserte connaît de profondes transformations. A travers le temps, il est devenu un espace de commerce, de contact et de sociabilité, voire un nœud d'urbanité, doté de points de repères et même nommé. N'est-ce pas là un retour à la rue ? Comment à l'intérieur d'une route, les modes de coexistence de différents acteurs s'établissent, s'adaptent, se recomposent à travers le temps pour produire un espace social signifiant ?

Mots-clés : La rue, le lien social, le lien spatial, appropriation, la production de l'espace urbanité, ZHUN Plaine Ouest, Annaba

Abstact

The construction of many ZHUN through the Algerian territory, while mitigating the housing crisis housing, has considerably altered the urban landscape, generated a pre-eminence of figures formed by structures that series of urban planning. Producing a fragmented urban fabric sana unrelated tissues legacy (traditional and colonial).

In these ZHUN, the street lost its prominence in the organization of cities, as a space that provides linking places, functions and social groups. It is reduced to a flow channel adopts the automobile.

In Annaba, specifically in the Western Plain ZHUN, this absence to the various players motivated to seek and to reintroduce the street to reweave the social fabric and public space disparus.les and informal traders are looking for alignments by appropriate legal the establishment of formal trade and illegally by the display of informal trade. These spaces are increasingly invested and trained by users, this translates into the daily spectacle they offer us, meeting, gathering, socializing,...

In our days, the ZHUN Plain West is hardly the ZHUN yesterday because the boulevard "El Bahi Amirat" dedicated to serving a single function fell within a trend of a radical transformation. Over time, it has become an area of trade, contact and sociability, or a node of urbanity, with the landmarks and even named. -It is not a return to the street? How the road becomes one occurred because of a gradual transformation over time? How social ties can produce the street, immaterial space that does not exist physically, within ZHUN? How within a route, modes of coexistence of different actors are established, adapt, and are recomposed to produce a social meaning?

Keywords: ***Street, the social bond, the bond space, ownership, the production of space, urbanity, ZHUN Plaine Ouest, Annaba***

ملخص

إن بناء العديد من المناطق السكنية الحضرية عبر التراب الوطني من اجل تقليل أزمة السكن أدى إلى حد كبير في تشويه المنضر الحضري و أدى إلى هيمنة صورة مشكلة من سلسلة بنايات مجمعة. هذا النوع من التخطيط أدى إلى تشكيل نسيج مشتت دون أي صلة مع الأنسجة الموروثة (التقليدي و الاستعماري).

وفي هذه المناطق السكنية الحضرية خسرت الطريق دورها في تنظيم المدن.حيث أصبحت مجرد قناة لتدفق السيارات بينما الطريق في شارع "عميرات الباهي" في جوهره هو الفضاء الذي يوفر الربط بين الأماكن ,الوظائف والفئات الاجتماعية.

في عنابة وعلى وجه التحديد في المنطقة السكنية الحضرية السهل الغربي هذا الغياب قد حفز مختلف مستخدمي الفضاء إلى البحث وإعادة الطريق من اجل إعادة نسج الرابط الاجتماعي و الفضائي المفقودين. بأي إستراتيجية وماهي الإجراءات المتخذة؟

إن ذوي النفوذ العام والتجار غير شرعيين يسعون إلى البحث عن الأرصفة المستقيمة من اجل الاستحواذ عليها بطريقة مشروعة عبر تموقع التجارة المشروعة و بطريقة غير شرعية عن طريق عرض التجارة غير شرعية .هذه المساحات تستثمر و تأهل بطريقة متزايدة من طرف المستخدمين كما يتجلى في المشهد اليومي الذي تتيحه لنا: لقاء, تجمع,نشاط و تواصل اجتماعي.

في أيامنا هذه,المنطقة السكنية الحضرية السهل الغربي لم تعد كما كانت بالأمس,حيث شهد شارع "عميرات الباهي" الذي كان مكرسا لوظيفة وحيدة و هي العبور تحولات عميقة .مع مرور الوقت أصبح مكانا للتجارة ,الاتصال و التواصل الاجتماعي بل مركزا للتحضر,مهيأ بمعالم و حتى مسمى. أليس هذا عودة للطريق؟ كيف يمكن ضمن مسار أن تنشأ,تتكيف و تبنى على مر الزمن مختلف أنماط التعايش لمختلف الجهات الفاعلة لإنتاج فضاء ذو معنى؟

الكلمات المفتاحية:
الطريق ,الرابط الاجتماعي,الرابط الفضائي, الاستحواذ على الفضاءات, إنتاج الفضاء,التحضر, المنطقة السكنية الحضرية السهل الغربي, عنابة.

Remerciements

A mon encadreur, Mme A.Boukhemis pour ses précieuses remarques et directives et surtout sa patience et sa confiance en moi qui m'ont aidé à tenir jusqu'au bout.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à Mer K.Boukhemis pour ses précieux conseils. Qu'il trouve ici l'expression de ma profonde gratitude.

Je tiens à remercier mer Bahri Naoufel qui m'a aidé dans mon travail. A nos longues discussions sur ma thématique qui nous ont permis de trouver un espace privilégié de débat.

Dédicaces

Tous les mots que je peux utiliser ne pourront pas exprimer ma reconnaissance, ma tendresse, ma gratitude pour mes parents qui m'ont encouragé, aidé et soutenu tout le long de ce travail.

Je dédie ce modeste travail à ma famille qui a su me faire confiance :

- *A mes frères : Nadir, Moufid, Soufiane et Reda.*
- *A ma belle sœur : Amina.*
- *A ma nièce : Rimes Noursine.*

Ce serait un manquement de ne pas porter mon attention particulière et ma reconnaissance à toutes les personnes, qui, de près ou de loin, m'ont accompagné, m'ont soutenu et m'ont apporté une aide précieuse dans ce laborieux travail.

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

La ville se définit comme étant une composition d'espaces bâtis et non bâtis. Ces derniers et plus précisément les espaces publics constituent un élément fondamental de la structure et du fonctionnement de la ville. Ils fondent son armature, son architecture et son paysage, offrant un cadre de la mise en relation continue et permanente des hommes, des biens et des idées. Les espaces publics sont conçus en osmose avec les activités de la ville. Ils en révèlent son dynamisme et son identité.

L'espace public et par extension le paysage de nos villes sont fabriqués par un réseau des rues qui les organise. Ces rues dessinent la ville, mais elles sont aussi dessinées[1]. La rue a longtemps occupé une fonction déterminante dans la fabrique de l'urbanité. Tout en incarnant la césure entre la sphère publique et les multiples univers privés, elle assure la mise en relation des lieux, des fonctions et des groupes sociaux[2].

La rue fascine et interroge les sciences humaines en tant que lieu d'élaboration d'une civilisation, comme support d'interactions, de confrontations et de rencontres collectives. Cette forme urbaine, ce géotype, essence même de la ville, constitue à la fois un lieu de vie, d'histoire, de mémoire et d'énonciation. Depuis l'Antiquité, cette forme urbaine constitue l'élément premier de l'organisation des villes et de leurs formes.

Une rue allie deux principes, le fixe et le mobile : le fixe dépend de sa forme organisatrice de l'espace et le mobile s'illustre à travers les usages et les pratiques qu'en font les citadins ; elle est organisée à partir de trois éléments majeurs : deux façades, un espace horizontal et une ouverture vers le ciel.

Cependant, l'urbanisme moderne préconisé par la charte d'Athènes a opté pour une démarche hygiéniste associée à un modèle issu de l'industrie qui vise «l'aération du tissu». Cet urbanisme fondé sur le principe de zonage a scindé la ville en quatre fonctions : l'habitat, le

1 www.ville-pantin.fr/parcours_architecture14.pdf

2 *Entretien de Bérion N et Farge A : Tracés n=°5, La rue, printemps, 2004, p.33.*

travail, la circulation et la recréation et a adapté la ville aux voitures. La rue apparaît comme un frein du développement de l'hygiène publique, à la pénétration dans la ville de l'air, de verdure et de lumière. C'est pourquoi « *la rue corridor à deux trottoirs, étouffée entre les hautes maisons, doit disparaître. Les villes ont le droit d'être autre chose que des palais en corridor*»[3] (Le Corbusier, 1925, p. 69). C'est cette vision formulée par Le Corbusier qui préside à la construction de nombreux grands ensembles.

L'histoire nous montre que l'existence des espaces publics dont les rues remontent à celle des premières villes. L'harmonie, que pouvait susciter ces anciennes villes à travers la polyvalence des fonctions qu'abritaient les rues et la cohérence qu'elles présentaient tant sur le plan social que spatial, tend à disparaître dans les grands ensembles où les rues ont disparu et n'en demeure que des rubans à circuler. Ces grands ensembles ne sont plus pensés comme une entité, mais plutôt par fragments et parties débouchant à un paysage anonyme, uniforme et monotone. Par conséquent, ces grands ensembles sont devenus des cités dortoirs et de véritables ghettos défavorisés.

A l'instar de nombreux pays, l'Algérie demeure un pays à urbanisation rapide, ce qui a conduit inéluctablement à l'étouffement des villes. En réponse aux répercussions de cette situation, les pouvoirs publics ont privilégié de construire de grands ensembles dénomés ZHUN (Zones d'Habitat Urbain Nouvelles) et des villes nouvelles à travers l'ensemble du territoire Algérien.

Problématique

A l'instar de la majorité des villes algériennes, Annaba a connu au lendemain de l'indépendance une crise de logement, résultat de la combinaison d'un taux de natalité très élevé, d'une accélération de l'exode rural et d'une ambitieuse politique d'industrialisation de

[3] FLEURY A : Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul, thèse de doctorat, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2007, p.25 in http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/25/99/57/PDF/These_Antoine_Fleury.pdf.

la frange littoral. Pour parer au plus urgent et en l'absence d'une planification urbaine, les responsables ont opté pour la procédure des ZHUN (Zones d'Habitat Urbain Nouvelles).
Ce modèle, importé des pays étrangers, est imposé sans tenir compte des exigences locales de population en matière d'espace et de culture et par voie de conséquence ont prescrit à la population algérienne des moules qui ne leur sont pas adaptés.

L'application des théories de l'urbanisme moderne et la généralisation de l'automobile dans les ZHUN ont profondément modifié les rues héritées de l'histoire, dans leurs configurations comme dans leurs usages. Ils ont donné naissance à des formes radicalement différentes. La rue tiendra désormais une fonction élémentaire de circulation de l'automobile, conformément aux théories fonctionnalistes qui visent la séparation des fonctions et des niveaux de circulation. Cette monofonctionnalité a engendré incontestablement des effets sur les pratiques qui se déclinent progressivement de la rue[4].

A Annaba, dans la ville traditionnelle et coloniale, ce sont les espaces publics dont les rues qui structurent la morphologie de la ville et assurent la fonction la plus élémentaire de brassage de la vie publique. Elles contiennent les fondements de la vie sociale ; elles en portent les germes au travers des activités humaines qui s'y déroulent et qui transitent par les réseaux qu'elles tissent à même le territoire[5]. Dans les ZHUN, la rue a cependant perdu sa prééminence dans l'organisation des villes. « *La rue s'en détache, réduite à la seule fonction de circulation. Il est remarquable que bien souvent, devenue boulevard, pénétrante, bretelle, ceinture… la rue dans son dessin contribue à morceler le tissu urbain, à dissocier les espaces au lieu de les relier, et finalement à créer plus d'évitement que de rencontre*»[6].

Les ZHUN répondent certes aux besoins du logis, mais elles ne ressemblent pas à ce qu'on avait l'habitude d'appeler ville car au fur et à mesure que la rue disparaissait, le lien socio-spatial s'affaiblissait et la notion du tissu urbain se perdait, car le zonage a pour effet

4 Idem, p21.
5 http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=102.
6 Lemenorel A : La rue, lieu de sociabilité ?, Publication de l'université de Rouen, 1997, p429.

d'éparpiller les fonctions, de désarticuler l'unité urbaine et de dissocier la ville de ses réalités sociales, d'où « *la ségrégation sociale s'y superpose à la spécialisation fonctionnelle »*[7].

Les différents acteurs des ZHUN et plus précisément ceux de la ZHUN Plaine Ouest réagissent face à cette situation. Ils cherchent redonner à la ville ces espaces de contact et d'échanges dont les rues qui peuvent créer une vie, rassembler les individus et introduire une conversion de l'espace.

En effet, le boulevard « Amirat El Bahi » conçus pour la seule fonction de circulation, fait l'objet d'un changement radical. Il semble devenir, à travers le temps, un espace social chargé de sens, investi de pratiques et lesté de valeurs. Cet espace produit est devenu la vitrine d'une gouvernance urbaine fondée sur la coexistence des appropriations et des pratiques de différents acteurs dont les pouvoirs publics, les commerçants informels et les usagers.

A travers cette étude, Il s'agit plus précisément de façon détaillée à comprendre la production de l'espace rue au sein des ZHUN par les pouvoirs publics, les commerçants informels et usagers, en s'attachant sur le rôle que jouent les représentations dans la réorganisation de l'espace. Nous tenterons d'observer comment les différents acteurs bricolent l'espace pour le mettre à leurs exigence ?

Il s'agit bien de décrypter, à cet effet, les mutations qu'a subies le Boulevard « Amirat El Bahi ». Autrement dit, ce qui est intéressant, c'est de comprendre comment un espace dédié à la seule fonction de circulation se transforme à travers le temps, en une véritable rue abritant plusieurs fonctions, doté de points de repère et même nommé ?

Comment l'espace social produit a été porté à l'intelligibilité des usagers, notamment à travers les pratiques d'appropriations diverses, passant d'une appropriation physique aux dénominations des lieux ?

---

[7] Toussaint J-Y et Zimmermann M : User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, Ed Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 2001, p.43.

Comment la valeur d'usage ainsi que les modalités par lesquelles l'usage des objets fabriqués participe aux échanges sociaux ?

A cet effet, nous pouvons poser *a priori* deux hypothèses :

- Dans la ZHUN Plaine Ouest, la rue est un espace recherché. D'un côté par l'acteur politique présenté par les pouvoirs publics qui envisagent sa production en tant qu'instrument pouvant permettre la restauration du lien socio-spatial perdu. D'un autre côté par l'acteur économique représenté par les commerçants informels pour qui la rue est un espace capable d'offrir des possibilités d'échanges et d'attractions. Pour les deux acteurs le commerce constitue un moyen de production de l'espace ou du moins un élément captateur des flux des usagers.

- Les usagers cherchent à produire la rue dans la ZHUN Plaine Ouest. Au fil du temps, ils s'arrivent grâce à l'attractivité induite par le commerce à transformer la route de la ZHUN d'hier dédié à la seule fonction de circulation, sans adresse et anonyme en une véritable rue abritant plusieurs fonctions, dotées de points de repère et même nommées.

S'inscrivant dans une problématique globale. Cette initiation à la recherche a pour visée d'étudier :

- La suppression de la rue en tant qu'espace fédérant dans la structure des villes et de la vie sociale et ses répercussions au sein de la ZHUN Plaine Ouest.
- Le rôle de l'acteur politique et économique dans la production de la rue par le biais du commerce qui se pratique légalement et illégalement dans le Boulevard « Amirat El Bahi ».
- La capacité des usagers à transformer Le boulevard « Amirat El Bahi » et à produire un espace où se mêlent de multiples fonctions et pratiques, dotées de points de repère et même nommé.

Définition de l'aire d'étude

Pour mieux cerner la problématique définie antérieurement et l'appréhender localement, un échantillon de ZHUN (Zone d'Habitat Urbain Nouvelle) a été retenu dans la ville d'Annaba ; la ZHUN de la Plaine Ouest qui s'étend sur une superficie de 300 ha. Elle est la première ZHUN réalisée dans la ville d'Annaba. Le caractère d'ancienneté de cette ZHUN a motivé notre choix pour l'étudier car la production d'un espace social comme la rue nécessite une longue histoire et une lente adaptation réciproque à travers le temps entre les individus et l'espace.

En outre, le cas d'étude correspond au tronçon le plus animé du Boulevard « Amirat El Bahi » où se mêlent commerce formel, commerce informel, détente. Il représente un bon exemple pour l'illustration et l'élucidation des pratiques sociales qui produit l'espace social.

Méthodologie d'approche

Afin de mener à bien cette initiation à la recherche, une certaine méthodologie était plus que nécessaire en vue d'une meilleure maîtrise du sujet et une bonne gestion du temps. La méthodologie «*est l'ensemble des méthodes et des techniques qui oriente l'élaboration d'une recherche et qui guide la démarche scientifique* »[8] où « *la méthode est un ensemble organisé d'opération en vue d'atteindre un objectif* »,[9] tandis que la technique est un « *ensemble de procédés et d'instruments d'investigation utilisés méthodiquement* »[10].

Globalement, le travail est organisé selon deux phases : une phase de conceptualisation et théorisation et une phase de travail sur terrain.

La première étape de la recherche est consacrée à la lecture d'un corpus de documents portant sur le thème : ouvrages, thèses, mémoires, articles, etc... Cette base documentaire subsume

[8] Anger M : Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, édition Casbah. 1997, p58.

[9] Idem.

[10] Idem,p130.

une bibliographie thématique dont les articles traitant du sujet et une bibliographie d'appui dont les documents servent de support à son discernement.

Dans la partie « travail sur terrain », c'est à dire l'exercice d'analyse, nous étions amenés fréquemment à consolider ou à remettre en cause nos hypothèses de recherche. Pour récolter le maximum d'informations nécessaires au déroulement de notre recherche, un travail de terrain s'imposait. Notre analyse a été guidée par une méthode d'approche qui vise deux volets : la rue comme un lien spatial recherché par l'acteur politique et économique et la rue comme un lien social recherché par les usagers.

Sur le plan spatial, un travail de terrain s'impose, appuyé avant tout sur une observation minutieuse du tronçon étudié. Les résultats de l'observation directe donne une idée sur les transformations qu'a subies l'espace, au fils du temps, en termes de mécanismes et modalités d'appropriation. Ce qui permettra de cerner les gestes et les figures spatiales des installations urbaines et par voie de conséquence pour comprendre leurs rôles dans la fabrique des lieux signifiants et d'apprécier les écarts entre l'espace à l'état initial et à l'état actuel (Cf. figure n°1).

En plus, les visites répétées du site retenu ont permis d'une part une plus grande familiarisation avec l'objet d'étude et d'autre part une plus grande aisance dans l'établissement des contacts avec les usagers.

Sur le plan social, le questionnaire (dont le contenu détaillé est donné en annexe) paraît une exigence méthodologique indispensable. Il a l'avantage d'un côté de récolter, en particulier avec les usagers qui fréquentent le boulevard, leurs raisons de pratiquer l'espace et leurs opinions sur la sociabilité qui en découle ; leurs réponses s'avèrent plus précises car commentées et approfondies. C'est certes un échantillon réduit, mais l'éclairage apporté par le questionnaire rejaillit sur l'ensemble des usagers ciblés par l'enquête.

Figure n°1 : Schéma explicatif de la problématique de recherche et la méthode d'approche

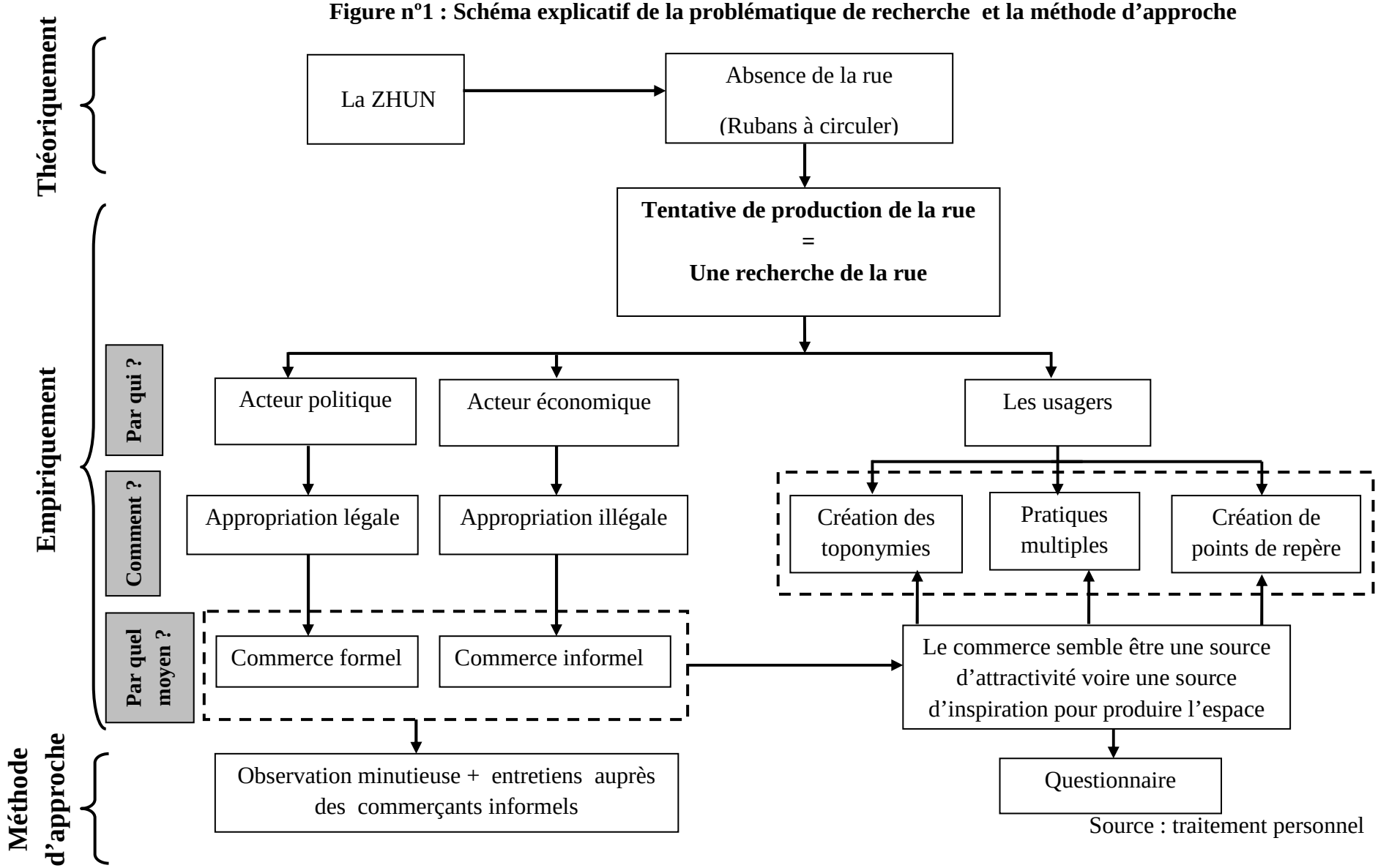

Source : traitement personnel

Le choix de l'échantillon

Le questionnaire est effectué durant la période allant du début du mois de décembre 2011 à la fin du mois de Janvier 2012. Pendant cette période d'enquête, il nous est arrivé de rencontrer les mêmes personnes à plusieurs reprises ; ce qui confirme la fréquentation quotidienne de l'objet d'étude.

Un échantillon de 100 personnes nous a semblé représentatif et suffisant dans la mesure où la visée de cette recherche se veut avant tout qualitative. « *Les études qualitatives…sont le plus souvent conduites à partir d'enquêtes fondées sur de petits échantillons (quarante à soixante individus), permettant d'identifier et de hiérarchiser les caractéristiques de consommation de ces personnes* »[16].

En ce qui concerne le choix de la population ciblée, nous avons jugé important de respecter les différenciations de la population en termes d'âge, sachant que ces différenciations ont des effets sur les modes d'usages, les avis, les désirs ou les raisons de pratiquer l'espace. Il a été pratiqué une parité entre le nombre de personnes masculines et féminines enquêtées. Les quatre tranches d'âge retenues correspondent grossièrement à quatre phases du développement humain : l'enfant[17] (5-10 ans), l'adolescent (11-17 ans : niveau d'instruction moyen ou secondaire), les adultes présentés sous deux catégories (18-30ans : en début de leur stabilité) et (31-59 ans : qui se caractérisent souvent par une stabilité sociale et économique), et la population du 3ème âge (60 ans et plus).

La répartition de l'échantillon selon les tranches d'âges a été choisie selon l'importance de fréquentation de chacune d'elles dans le boulevard (Cf. chapitre 5). Ensuite à l'intérieur de chaque tranche d'âge, on a opté pour la méthode aléatoire. Selon M. Grawitz « *la technique du sondage aléatoire permet de soustraire l'échantillon à un choix arbitraire ou personnel et de procéder à un véritable tirage au sort. Elle se définit par le fait que l'on accorde à*

[16] http://catarina.udlap.mx/u_dl_a/tales/documentos/lni/hernandez_l_g/capitulo1.pdf

[17] Les enfants de moins de 5ans sont exclus de l'enquête.

chacune des unités de la population une chance connue, non nulle, d'appartenir à l'échantillon »[18].

Avant l'élaboration du questionnaire, un questionnaire-test a été entrepris auprès de sept personnes de différentes tranches d'âge. Il correspond à une étape importante et indispensable car il permet de juger si le contenu envisagé du questionnaire répond bien aux objectifs de la présente recherche, d'identifier et de résoudre les problèmes liés à l'administration du questionnaire, de connaître les réactions des populations enquêtées, d'estimer les contraintes de temps et de définir les corrections nécessaires avant la mise en œuvre définitive de l'enquête auprès de l'ensemble de l'échantillon retenu.

Quant à la formulation générale des questions, nous avons veillé à respecter les trois règles énoncées par A-M. Dussaix A.M. et. Grosbras J-M (1993). La première règle implique que les questions doivent être comprises par l'interviewé, ce qui nécessite d'éviter l'emploi d'un vocabulaire technique, l'utilisation de mots dont le sens est vague ainsi que l'utilisation de doubles négations et à limiter une question pour une idée. Chaque terme, chaque expression, chaque tournure de phrase a donc été soigneusement choisie. La deuxième règle est la suivante nécessite que les interviewés doivent être capables de répondre à la question. C'est pourquoi nous nous sommes assurés que l'ensemble des réponses possibles soit bien proposées. La troisième règle impose que la formulation des questions permettent d'obtenir des réponses sincères. Pour ce faire, il faut éviter les questions biaisées dont la seule formulation influence la réponse[19]. C'est pourquoi nous avons prohibé certaines formules interrogatives du type : « êtes-vous d'accord avec … ; partagez-vous l'idée… »[20].

Notre questionnaire a pris la forme d'un entretien qui a pour principal avantage un contact direct entre l'enquêteur (l'auteur) et les personnes enquêtées et surtout la possibilité de

[18] Trigueiro De Araujo Morais m : éléments pour une prise en compte du rôle des espaces publics dans les grands ensembles, les cas Lyonnais de la ville nouvelle des Minguettes, thèse de doctorat, INSA de Lyon, 2008, p175 in http://docinsa.insa-lyon.fr/these/2008/trigueiro_de_araujo_morais/these.pdf.

[19] HATHOUT Z : LES RESIDENCES « FERMEES » A ANNABA (Nord Est algérien) Un produit résidentiel « libéral » menaçant la ville, mémoire de magister, université Badji Mokhtar Annnaba, 2009, p16

[20] De Singly F: l'enquête et ses méthodes : Le questionnaire, éd Nathan, France, 2003, p83.

fournir chaque fois qu'il était nécessaire des explications supplémentaires et des reformulations dans un langage « informel » rapporté par un nombre d'étudiants originaires de la ville d'Annaba et qui maîtrisent le langage informel Annabi.

En sa version finale, le questionnaire est structuré en trois volets : un volet comportant les caractéristiques sociales des personnes interrogées, un deuxième volet portant sur les différentes pratiques qui se déroulent dans le boulevard « Amirat El Bahi » et un troisième volet portant sur la toponymie et les points de repère relatifs à ce boulevard.

Un entretien auprès des commerçants informels (acteurs économiques) était réalisé dans la continuité de l'enquête pour mieux saisir et comprendre les logiques d'approprier et de dynamisation du boulevard.

Démarche

Pour répondre aux objectifs de la recherche, le travail est donc organisé en deux parties. Deux chapitres forment **la première partie** consacrée à « l'installation urbaine » comme un acte qui peut produire la rue au sein des ZHUN. C'est pourquoi, nous tenterons dans le premier chapitre de discerner la définition de la rue en tant que notion ambivalente et de s'approcher de celle la mieux appropriée pour notre recherche, de retracer sa genèse sociale et spatiale à travers l'histoire de l'évolution des villes. Puis on étudiera la rue en tant que lien spatial et social et on citera, les usages de la rue au sein de la ville ainsi que les différents acteurs qui construisent, aménagent, transforment et utilisent la rue et qui sont une composante dont nous ne pouvons nous passer. Le deuxième chapitre visera à étudier le grand ensemble en tant qu'image macro des ZHUN où l'abolition de la rue est liée à l'idéologie de la Charte d'Athènes. Après ils sera nécessaire de jeter la lumière sur le phénomène de l'appropriation de l'espace comme une action de modification et de transformation intervenant de l'espace selon les exigences des usagers suite à des interventions licites ou illicites, de discerner le rôle des installations urbaines dans la fabrique des lieux signifiants et qui résultent par conséquent de la notion du vivre ensemble ou en d'autres termes de la notion d'urbanité qui est notre dernier point à étudier dans cette partie.

La deuxième partie comportera trois chapitres et vise a étudié la capacité des rencontres à produire l'espace de rencontre. Le troisième chapitre offrira une présentation de la ZHUN Plaine Ouest, en insistant sur l'abolition de la rue, sur son évolution urbaine, sur son organisation spatiale et sur sa structure viaire. Dans le quatrième chapitre, une attention particulière est portée au tronçon du Boulevard « Amirat El Bahi » (le cas d'étude) ; on étudie le rôle de l'acteur politique et économique dans la structuration voire la production de la rue par le biais du commerce formel et informel. Et enfin dans le cinquième chapitre, nous essayons de cerner le rôle de l'usager dans la production de l'espace rue et sa capacité à transformer l'espace dédié à la seule fonction de circulation en un espace abritant de multiples usages, doté de points de repère et nommé.

PARTIE I

L'INSTALLATION URBAINE, UN AVENIR DE LA RUE DANS LA ZHUN

Introduction de la partie I

Toute conception d'établissement humain doit viser *« à créer un cadre de vie où l'identité des individus, des familles et des sociétés soit préservée et où soient ménagés les moyens d'assurer la jouissance de la vie privée, les contacts personnels et la participation de la population à la prise de décision »*[21]. Les espaces publics dont les rues y occupent une place importante. Elles sont un élément fondamental du milieu urbain et de l'aspect architectural et esthétique de l'environnement bâti des villes. Les rues contribuent au développement des relations sociales et sont même un élément de la cohésion sociale.

Les rues, ont longtemps été au centre des préoccupations dans les villes, elles sont à la fois les lieux du public où les citadins circulent, se côtoient, travaillent ou font leurs achats, et les lieux de l'intervention des pouvoirs publics sur l'espace urbain.

La rue c'est la présence obscène (ce qui se place devant la scène) de nos territoires. Dès qu'on franchit la porte de l'immeuble, de la boutique, du commerce ou le seuil du parking, dès qu'on descend du trottoir, on y est dans la rue. La rue est face à nous, elle compose l'arrière fond du théâtre urbain[22].

La rue apparait à la fois unique et multiple. Elle est unique par abstraction, elle semble correspondre aux mêmes principes dans sa conception. Elle est ainsi le résultat d'une construction pensée parce que non fortuite. Elle devient multiple à travers la diversité de ses usages.

Le développement extrêmement rapide des villes et la croissance de la circulation automobile ont longtemps cantonné la conception des espaces publics dont les rues à une approche essentiellement fonctionnelle au détriment de la vie locale et du cadre urbain[23].

[21] Benmatti N A : L'habitat du tiers monde : cas de l'Algerie, Ed Sned, 1982, p20.

[22] Brody J : La rue, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2005, p11.

[23] http://www.certu.fr/fr/_Voirie_et_espace_public-n27/IMG/pdf/L_espace_public.pdf

La première partie est consacrée à étudier l'installation urbaine comme un acte de production, qui peut être un avenir de la rue dans la ZHUN. Le premier chapitre visera à définir la rue dans le but d'appréhender son acception spatiale et sociale dans la fabrique des villes, puis il sera question de retracer sa genèse et de comprendre la notion du lien social et spatial impulsé par un mouvement de retour à la rue. Ensuite on étudiera les usages de la rue et ses acteurs.

Le deuxième chapitre présentera le Grand Ensemble et l'abolition de la rue liée à l'idéologie de la charte d'Athènes, à jeter la lumière sur le phénomène d'appropriation de l'espace comme une intervention essentielle qui peut agir dans l'espace et le transformer selon les exigences de ses usagers. Nous abordons ensuite « l'installation urbaine » comme une partie qui se découle de l'appropriation de l'espace et qui participe à la fabrication des lieux signifiants. Enfin nous étudions la notion d'urbanité induite par ces actions.

CHAPITRE: 01

LA RUE, UNE NOTION AMBIVALENTE ET EVOLUTIVE

CHAPITRE 01

La rue, une notion ambivalente et évolutive

« *Les rues sont l'appartement du collectif. Le collectif est un être sans cesse en mouvement, sans cesse agité, qui vit, expérimente, connaît et invente autant de choses entre les façades des immeubles que des individus à l'abri de leurs quatre murs* ».

Benjamin W , Paris capitale du XIX^e siècle, 1989,p441.

Introduction :

La rue reste l'élément structurant majeur de l'espace urbain, et son image s'incarne toujours dans la continuité des façades et la multiplicité des fonctions. Aujourd'hui, la rue fait l'objet des préoccupations de plusieurs disciplines (architecture, urbanisme, sociologie, géographie, etc...).

Il va sans dire qu'afin de mieux discerner la notion ambivalente de la rue, nous proposons d'étudier quelques définitions d'auteurs liées à notre recherche. Un aperçu historique s'impose afin de définir les métamorphoses social et spatial qu'ont connues les rues à travers l'histoire, depuis la période Grecque jusqu'à nos jours. Ensuite on va étudier la rue en tant que lien spatial et social ainsi que les contextes divers auxquels elles sont liées tels que formes, usages et les principaux acteurs.

1. La rue, une composante essentielle de l'espace public et de la ville

La notion de l'espace public est assez récente dans la pratique urbaine. Elle est forgée au seuil des années soixante dans les théories de philosophie politique de Jurgen Habemas[24]. Pour ensuite faire son apparition dans le langage de plusieurs disciplines (l'urbanisme, la sociologie, la géographie) vers les années soixante dix.

Cette notion ambivalente possède deux significations, l'une immatérielle qui définit l'espace public comme étant un débat au sein d'une société, d'une collectivité ou entre l'une et l'autre. Tandis que la deuxième signification est matérielle, elle aborde l'espace public par sa matérialité et le considère comme un lieu physique. C'est « *un territoire concret qui se situe dans une collectivité urbaine»*[25]. Nous nous intéressons pour notre part à la notion matérielle de l'espace public.

Toutefois, La notion matérielle de l'espace public ne fait pas l'objet d'une définition rigoureuse ; nous souhaitons définir l'espace public selon quartes approches : une approche architecturale et paysagère, une approche juridique, une approche sociale et une approche urbaine[26].

La première approche définit l'espace public comme une expérience visuelle et sensorielle vécue par chacun et à chaque moment, avec une sensibilité différente. C'est un paysage, composé d'un socle, d'un ciel, et d'un parcours physique et visuel qui se développe du socle au ciel[27].

L'approche juridique définit l'espace public comme un territoire collectif de forme, de style et de taille variable sans possesseur unique, ouvert à tous les membres de la société[28]. Il

[24] http://dossiersgrihl.revues.org/682

[25] Joseph I : l'espace public comme lieu de l'action, in les annales de la recherche urbaine, n°57-58, 1992 in http//www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/datas/annales/joseph.htm.

[26] http://www.umc.edu.dz/vf/images/pdf/art16.pdf

[27] http://www.voiriepourtous.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/8-L_espace_public_approche_juridique_historique_sociale_et_culture_cle1ead69.pdf

[28] http://www.umc.edu.dz/vf/images/pdf/art16.pdf

constitue « *la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics. L'espace public est donc formé par une propriété et une affectation d'usage*»[29].

L'approche urbanistique définit l'espace public comme étant des espaces ouverts, extérieurs aux logements, complémentaires au bâtis privés et publics (rues, places, jardins publics, boulevard, …), opposés aux édifices publics (mairie, musée,…) et aux lieux publics de statut privé (cafés, cinémas, gares,…).

Tandis que l'approche sociale considère l'espace public comme un espace de sociabilité problématique où doit coexister un monde d'étrangers ; ce caractère problématique vient du fait que l'espace public n'est pas prédéfini une fois pour toute mais qu'il est au contraire l'objet d'une construction sociale et qu'il est toujours en cours de construction. Ce lieu, important pour la vie social, constitue une ressource importante pour la mise en scène plus ou moins volontaire, explicite et consciente d'un mode de vie, d'une appartenance, d'une adhésion sociale ou d'un conflit.

L'espace public n'est donc pas un simple vide entre les bâtiments, c'est un espace spécifique de la mise en relation des personnes, c'est aussi un espace qui fonde l'architecture et le paysage de la ville. L'espace public dans sa notion et dans sa pratique est un produit conçu et vécu en osmose avec la ville. Il en révèle son image et son identité historique, culturelle et paysagère[30].

Les espaces publics et par extension le paysage de nos villes sont fabriqués par un réseau de rues qui les organise ; ces rues dessinent la ville, mais elles aussi sont dessinées[31]. Certains auteurs dont Paquot, confirme que la rue c'est la ville et ceci pour au moins trois raisons : premièrement, le tracé linéaire de la rue se situe toujours à l'origine de la ville. Deuxièment, les voies furent réalisées grâce à de nouvelles techniques (bâtiment, réseaux d'adduction et

---

29 Merlin P et Choay F : Dictionnaire de l'urbanise et de l'aménagement, ed PUF, Paris 1988, p273.

30 http://www.archi.fr/MIQCP/IMG/pdf/g7texte.pdf

31 www.ville-pantin.fr/parcours_architecture14.pdf

d'assainissement) et en fonctions d'enjeux économiques et sociaux. Troisièment, la rue c'est sans doute, la scène, le spectacle, l'expression par excellence de la ville [32] : elle reflète une image de cette dernière car « *les gens observent la ville quand ils y circulent, et les autres éléments de l'environnement sont disposés et mis en relation le long de ces voies*»[33].

De ce fait la rue se présente comme une composante essentielle de l'espace public et de la ville.

2. La rue, une mise en relation des lieux, des fonctions et des groupes sociaux

La rue est un élément essentiel de la définition de l'espace urbain, elle est à la fois la réalité urbaine la plus évidente et la plus difficile à définir. Cependant, les éléments physiques qui la produisent comme objet ne sont pas suffisant pour la définir : « *tout espace allongé entre les bâtiments n'est pas une "rue", comme tout vide urbain dit Camillo Site, n'est pas une place».*[34]

La rue, bien entendu c'est une voie bordée, au moins une partie, de maisons, de murailles, dans une agglomération (ville, village, etc,…)[35] par où l'on passe. C'est une ligne, un espace orienté que l'on suit pour atteindre un objectif. En effet, c'est un élément structurant du fait de son rôle de mise en liaison entre deux points bien précis.

A la différence de la route qui n'est que pure circulation, la rue est en effet exemplaire pour une revue qui s'intéresse aux réseaux et aux relations qu'ils entretiennent avec les territoires. Avec la rue, se noue une rencontre particulière entre flux et stase; entre trajets et activités; entre espace public et résidence. Elle contient les fondements de la vie sociale, elle en porte les germes au travers des activités humaines qui s'y déroulent et qui transitent par les réseaux

[32] Zeneidi D : Où en est la rue face à la globalisation ?, Géographie et cultures N°71, éd L'Harmattan, Paris, 2009, pp 13-14.

[33] Lynch K : L'image de la cité, éd Bordas, Paris, 1976, p54.

[34] Gourdon J-L : La rue essai sur l'économie de la forme urbaine, Ed de L'Aube, 2001, p39.

[35] Merlin P et Choay F : Dictionnaire de l'urbanise et de l'aménagement, ed PUF, Paris 1988, p593.

qu'elle tisse à même le territoire. Dès l'origine, elle assure la mise en relations des lieux, des fonctions et des groupes sociaux.[36]

Elle est irréductible à un espace en deux dimensions. Elle agence plutôt des perspectives, des endroits plus ou moins reculés plus ou moins proches. Elle est donc à proprement parler un volume, un espace avec profondeur ou l'on pénètre et ou l'on s'enfonce.[37]

L'unité de la rue naît de sa longue histoire, des rythmes de vie et des pratiques si dissemblables dont elle a été le champ. Elle est également un espace d'expériences où « *son langage élémentaire n'est pas l'introspection, mais l'exposition ; sa rhétorique, n'est pas celle de l'examen de conscience, mais celle de l'intercompréhension et de la dispute, donc l'interaction, sa rationalité est dans la justification* ».[38]

La rue est un lieu nommé et identifié ; caractère qui s'avère d'une importance capitale dans la mesure où il permet d'avoir une adresse. La dénomination des rues est aussi ce qui permet l'identification des quartiers qui sont en fait des espaces d'appropriation dans la ville. Fondamentalement la rue est un espace du quotidien, un espace à l'échelle du piéton.

La rue pourrait être construite ou produite, c'est une voie circulée dont les bords sont construits. C'est un espace multifonctionnel associant passage, commerce et résidence. Elle constitue un système ouvert, un organisme vivant ; pratiqué par les individus et nourrie d'interactions concrètes et symboliques ménagés par les corps qui s'y circulent, s'y croisent, s'y rencontrent. Gourdon affirmait qu'elle est *« une forme physique, culturelle, économique, sociale, elle n'est pas non plus matière inerte, étant incessamment mue, adaptée, modifiée, instrumentée, inspirée, habitée, par la pensée et le travail humain »*[39].

Merlin (P) et Choay (F) considèrent que la rue est un élément essentiel de toutes les cultures urbaines. L'étude de sa genèse constitue une étape indispensable dans une réflexion sur l'art de bâtir les villes et sur les modalités de la transformation des paysages urbains car « *Les*

36 Idem, p39

37 http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=102

38 *Entretien de Bérion(N) et farge(A) : Tracés n=°5, La rue, printemps, 2004, p38.*

39 Gourdon (J-L), La rue essai sur l'économie de la forme urbaine, Ed de L'Aube, 2001, p44

étapes de son histoire coïncide avec celles de l'histoire des villes et de l'urbanisation »[40]. L'évolution de la rue à travers l'histoire est résumée succinctement dans le tableau n°1.

[40] Merlin (P) et Choay (F) : Dictionnaire de l'urbanise et de l'aménagement, éd PUF, Paris 1988, p 593.

3. La rue à travers l'histoire -de la prédominance à l'abolition- :

La période	Le caractère général	Le facteur influant	Les caractéristiques spatiales	Les caractéristiques sociales	Exemple
Grecque (Avant l'époque Hellénistique)	La Rue irrégulière	Le tracé irrégulier des rues est adapté à la défense.	-La ville naissait spontanément, le long des pentes au pied des collines[41], elle « *s'organise en fédérant les différents quartiers, mais sans un plan systématique* »[42]. -L'agora était le centre des vies communautaires, politiques et commerciales de la ville. -Les rues sont tortueuses et tellement étroites qu'elles ne permettaient pas le passage de deux personnes en même temps[43]. - Elles constituent *« un endroit commun, où se déroulent tractations commerciales, échanges sur des affaires avec les voisins …* »[44] .	La rue constitue un lieu de vie sociale. (débats et de loisirs collectifs,…)	**Figure nº2 : La cité Grecque** Source: http://www.grece-antique.fr/articles;d8d879e21372de8f24c78b809daf551a -La ville grecque naissait spontanément le long des pentes. -Les rues sont tortueuses, épousant la forme du terrain.

[41] Delfante C et Pelletier J : Villes et urbanisme dans le monde, éd Armand Colin/HER, Paris 2000, p137.

[42] Toussaint J-Y, Zimmermann M : User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, éd PPUR, Lausanne 2001, p36.

[43] Boucheriba F : impact de la géométrie des canyons urbains sur le confort thermique extérieur ; cas du Coudiat de Constantine, mémoire de magistère, université Mentouri de Constantine, 2006, p9

[44] Toussaint J-Y, Zimmermann M : User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, éd PPUR, Lausanne 2001, pp 23-24.

La période	Le caractère général	Le facteur influant	Les caractéristiques spatiales	Les caractéristiques sociales	Exemple
Grecque (Pendant la période Hellénistique)	La Rue rectiligne	Le tracé rectiligne des rues est une adaptation aux nouvelles nécessités politiques, économiques, sociales et hygiénique	-Au début du IV[e] avant J.C, les philosophes envisagent une ville idéale où sont « *répartis autour de l'agora les diverses zones d'activités ainsi que les quartiers d'habitations des trois classes sociales (artisans, guerriers, agriculteurs) »*[45]. -Vue la saturation des places publiques (Agora) et le développement des activités commerciales un débat est né sur la question de maitrise de l'urbanisation. -Dès 480, les tracés irréguliers seront substitués des tracés prédéterminés dont l'initiateur est Hippodamos. -Les rues sont devenues régulièrement quadrillées en damier. -Apparition du zonage a devisé la ville en trois zones différenciées pour les trois catégories sociales (artisans, guerriers, agriculteurs).	La rue constitue une séparation sociale des trois catégories (artisans, guerriers, agriculteurs).	**Figure n° 3 : La ville de Milet** 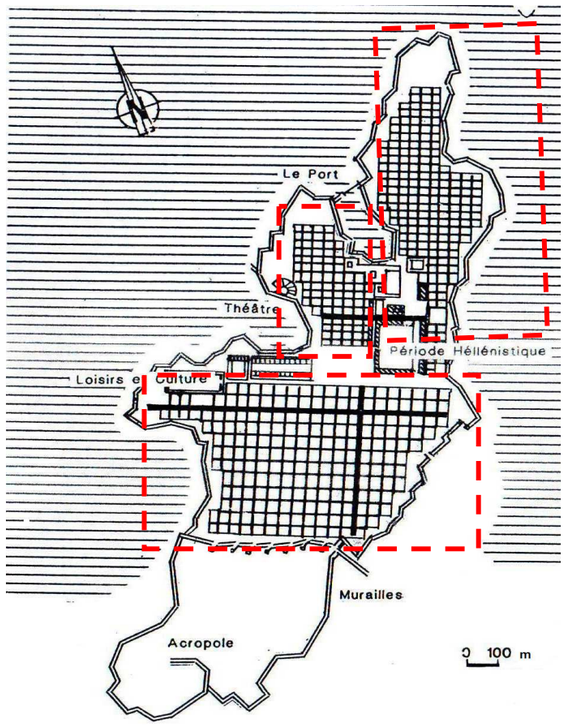 Source: Delfante C et Pelletier J, 2000, p 138 -Un réseau de rues rectilignes qui se croisent à un angle droit. -Les rues constituent une séparation socio-spatiale de trois catégories de population (artisans, guerriers, agriculteurs).

[45] Weill M : L'urbanisme, éd Milan -300, Toulouse 1997, p11.

La période	Le caractère général	Le facteur influant	Les caractéristiques spatiales	Les caractéristiques sociales	Exemple
Romaine	La rue est un espace ostentatoire	-Ce réseau de rues rectilignes est le résultat des raisons d'ordre politique (expression de succession, de puissance,…)[46].	-« *La Rome des empereurs est la ville ludique par excellence,…c'est conçue pour la fête, pour l'oisiveté et la farniente. C'est déjà la ville moderne avec toutes ses fascinations et toutes ses aberrations* »[47] . -L'agora devenue forum et se transforme en un espace d'ostentation des empereurs. -Les rues sont redressées, élargies et mises à angle droit[48] suivant deux axes majeurs : le Cardo (N-S) et le Decumanus (E-O). -Ces rues obéissaient d'une part à des normes urbanistiques : dont la régularité et l'hiérarchisation sont les principes les plus remarquables [(49)], et d'autre part à des normes esthétiques : « *les pouvoirs politiques créent puis utilisent les décors urbains comme expression symbolique de leur puissance»*[50].	-La rue n'est utilisé que comme un lieu de passage contrôlé pour le défilé, la procession et le parcours de célébration (roi, soldats) [(51)].	**Figure n°4 : Le plan de la ville de Timgad (Algérie)** 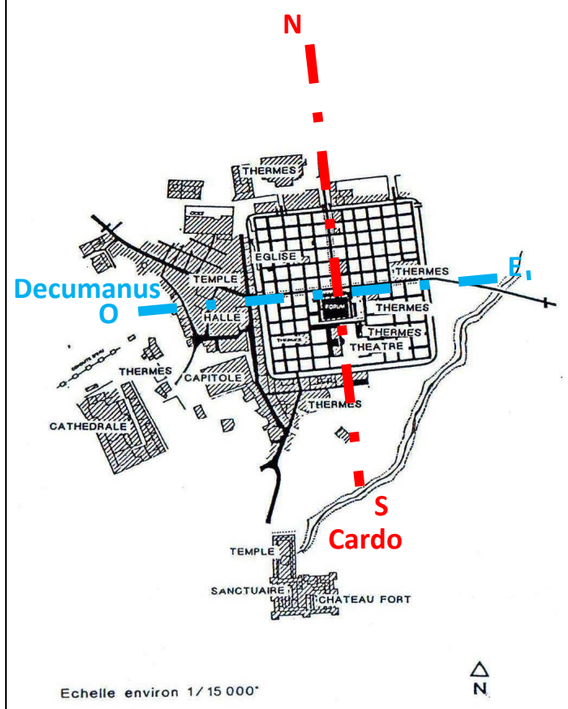 Source: Delfante C et Pelletier J, 2000, p 140 - Un plan quadrillé qui se caractérise par deux axes majeurs qui sont le Cardo et le Decumanus.

46 Weill M : L'urbanisme, éd Milan -300, Toulouse 1997, p13.

47 Ragon M, 1985, P67 in Toussaint J-Y, Zimmermann M : User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, éd PPUR, Lausanne 2001, p37.

48 Toussaint J-Y, Zimmermann M : User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, éd PPUR, Lausanne 2001, p37.

49 Bensaad Nadia : La rue, forme urbaine et pratiques sociales ; cas de la rue Belouizdad Boudjeriou à Constantine, Mémoire de magistère, Université de Constantine, 2001, p17

50 Revue Pouvoirs, La rue N=°116, éd PEDS, France, Janvier 2006, p14.

51 Idem

La période	Le caractère général	Le facteur influant	Les caractéristiques spatiales	Les caractéristiques sociales	Exemple
Moyen Age (La ville médiévale)*	Des rues organiques	La rue médiévale « *suivant souvent le tracé d'un ancien chemin rural* »[52] est une conséquence de la montée de l'insécurité, les invasions, les massacres et les incendies.	-Dans la ville médiévale « *les principes d'organisations préalables à la structure urbaine sont absents. La ville ne se dessine pas, elle s'engendre* »[53]. -L'espace public tend à disparaître car les espaces vides sont souvent investis par le bâti. -L'église et la cathédrale constituent d'une part des lieux de culte et d'autre part sont les édifices privilégie de la vie communautaire[54]. -Les rues médiévales sont étroites, sinueuses- épousant la forme du terrain-[55]et réservés essentiellement pour les piétonnes. -Généralement elles sont bordées de boutiques et d'ateliers, dépourvus de trottoir et les artisans exposent souvent leurs produits sur la chaussée. Ces rues ont conservées comme nomenclature les noms des métiers qui spécialisaient chaque voie (rue des teintures,…).	La vie urbaine se passe dans la rue, lieu de la communic-ation et des contacts sociaux.	**Figure n°5 : La rue dans la ville médiévale** Source: www.weblettres.net/blogs/uploads/a/amp2/5999.pdf La rue constitue un lieu de passage (personnes, des animaux), de commerce et de contacts sociaux.

* Une distinction s'est faite entre la ville médiévale et arabo musulmane car ces deux villes présentent la même forme spatiale mais pour des principes sociaux différents.

52 http://www.aucame.fr/web/publications/etudes/fichiers/Repertoire_FormesUrbaines.pdf

53 Toussaint J-Y, Zimmermann M : User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, éd PPUR, Lausanne 2001, p38.

54 Rangon M, 1985, P118 in Toussaint J-Y, Zimmermann M : User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, éd PPUR, Lausanne 2001, p38.

55 Weill M : L'urbanisme, éd Milan -300, Toulouse 1997, p15.

La période	Le caractère général	Le facteur influant	Les caractéristiques spatiales	Les caractéristiques sociales	Exemple
Moyen Age (Ville arabo-musulmane)	Une hiérarchi-sation des rues	Un réseau hiérarchisé des rues respectant «*les rapports d'intimité intérieur – extérieur qu'impose la civilisation musulmane* ».[56]	-« *La ville traditionnelle a été la réflexion et la reproduction d'un système socioculturel mis en place par une société arabo-musulmane et fondé sur la recherche de la préservation de l'intimité familiale* »[57]. -Elle se caractérise par la fermeture, un aspect labyrinthique, une organisation arborescente, cette dernière donnait lieux aux zonages rigoureux [58]entre la zone centrale abritant la mosquée, café, souk,…et la zone résidentielle. -Le déplacement entre les deux zones est renforcé par un réseau de voiries hiérarchisé comme suit: - <u>Les rues</u> : Elles sont larges aux tracés réguliers, essentiellement commerçante, reliant le centre de la cité à sa périphérie notamment aux portes. - <u>Les ruelles</u> : Elles sont étroites et sinueuses, cette configuration déroute l'étranger qui n'y a pas affaire. Elles desservent un quartier d'habitation. - <u>Les impasses</u> : Elles sont plus étroites, elles assurent à la fois l'unité et l'intimité d'un groupement de voisinage. C'est une particularité de la ville arabo-musulmane. - Donc la ville traditionnelle est une « *traduction spatiale d'une organisation sociale* ».[59]	Une gradation d'échelle de la rue qui correspond à une gradation des caractères spécifique de la rue, aboutissant à une hiesrarchi-sation sociale.	**Figure n°6 : Le plan de la ville de Lahore au Pakistan** Source: Delfante C et Pelletier J, 2000, p 128 - Un réseau de rues hiérarchisées avec un aspect labyrinthique.

[56] Delfante C et Pelletier J : Villes et urbanisme dans le monde, éd Armand Colin/HER, Paris 2000, p122.
[57] www.univ-annaba.dz/attachments/062_article-1.pdf
[58] Delfante C et Pelletier J : Villes et urbanisme dans le monde, éd Armand Colin/HER, Paris 2000, p122.
[59] Allain R : La morphologie urbaine, Géographie, aménagement et architecture de la ville, éd Armand Colin, Paris, 2004, p76

La période	Le caractère général	Le facteur influant	Les caractéristiques spatiales	Les caractéristiques sociales	Exemple
La Renaissance	La rue est devenue un espace d'apparat	Nouvelles normes et exigences Techniques et esthétiques	-La ville de la Renaissance se distingue par les manifestations d'apparat. dans la planification urbaine qui est devenu plus un art urbain que de la planification. Régularité architecturale, alignement des façades, rythme des pleins et vides, etc., sont des facteurs caractérisant le nouveau paysage urbain produit à cette époque. -Les grands mails et les longues promenades qui relient les édifices importants tels que l'église ouvrent de larges perspectives .Elles constituent avec les parcs et les jardins publics des nouveaux lieux de sociabilité où les groupes sociaux se côtoient et expérimentent les plaisirs de la rencontre. [60] -L'art urbain crée des rues « programmés »[61] qui répondent aux nouvelles exigences techniques (défense militaire, circulation en carrosse) et esthétiques : plus larges, régulières, rectilignes et bordées d'immeubles aux façades alignées et uniformes.	La rue est adoptée aux militaires et au prince.	**Figure n° 7 : La ville de Palmanova (Venise)** Source: http://www.memo.fr/article.asp?ID=THE_ENV_003 - une organisation en étoile d'un réseau de rues rectilignes et larges qui se croisent à une place centrale.

60 Toussaint J-Y, Zimmermann M : User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, éd PPUR, Lausanne 2001, p41.

61 Merlin P et Choay F : Dictionnaire de l'urbanise et de l'aménagement, éd PUF, Paris 1988, p594.

La période	Le caractère général	Le facteur influant	Les caractéristiques spatiales	Les caractéristiques sociales	Exemple
Le XIX^{e} siècle	hypertrophie de la fonction circulatoire.	l'essor sans précédent de l'industrie, l'économie marchande et les problèmes de santé épidémie[62]imposent des rues plus larges et rectilignes	-Dans cette période « *la ville a éclaté sous le choc de l'industrialisation*»[63]. -Pour adapter la ville aux conditions de l'ère industrielle, Hausmann remodèle le cœur de Paris, s'appuyant sur les théories d'hygiène et du fonctionnalisme. - Hausmann se fonde sur une conception renouvelé de la rue et de l'avenue : une démolition d'anciennes rues très étroites et la régularisation d'autres, la mise en place d'un nouveau maillage des rues (boulevard et avenues) et la création des rues à usages résidentiels. -Donc la rue dans cette ville réorganisée devient primordiale et l'habitat passe au second plan. « *La rue haussmannienne est devenue régulière, bordée d'immeubles plus ou moins chargés de décorations,…* » [64.] - Avec l'apparition de l'éclairage public, les boulevards et les avenues sont devenues des espaces vécus le jour comme la nuit. -Les rues constituent une séparation physique entre les habitants aux modestes revenus occupant les vieux quartiers et la bourgeoisie occupant les nouveaux quartiers.	-Les rues constituent une séparation sociale de deux catégories de population (les ouvriers et la bourgeoisie), « *Cette différentiation sociale des espaces urbains contribue à fragmenter les réseaux d'interaction sociale* »[65]	**Figure n° 8 : La place de l'Etoile (Paris)** Source: http://proyectolmfrances.blogspot.com/2009_11_01_archive.html - Mis en place d'un réseau de circulation autour du centre, en incluant des grandes places en carrefour.

62 Toussaint J-Y, Zimmermann M : User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, éd PPUR, Lausanne 2001, p42.

63 Idem, p43.

64 Revue Pouvoirs, La rue N=°116, éd PEDS, France, Janvier 2006, p10.

65 Idem.

La période	Le caractère général	Le facteur influant	Les caractéristiques spatiales	Les caractéristiques sociales	Exemple
Le début du XX^e siècle	Abolition de la rue	-La disparition de la rue est devenue une nécessite pour atteindre une ville moderne basée sur l'urbanisme aérée, vertical et fonctionnel	-Au XX^e siècle, la ville déborde sous la pression automobile, cette dernière « *place la rue dans une problématique nouvelle* »[66]. -La charte d'Athènes établie par les CIAM - Congrès International de l'Architecture Moderne-et le Corbusier avait pour thème une ville moderne basée sur un urbanisme fonctionnel. -Cet urbanisme découpe l'espace urbain en quatre fonctions indépendantes : habiter, travailler, circuler, se recréer. Tandis qu'il a construit des ilots centrés sur dalles et des espaces verts constituant de nouveaux types d'espaces publics. -En même temps, aux yeux de Le Corbusier et les CIAM la rue traditionnelle associant plusieurs fonctions est devenue le symbole de la rupture avec le modernisme[67], « s*ouvent même de danger social et moral ».*[68] - Ils avaient fait de la disparition de la rue le symbole du changement qu'ils prônaient. « *La rue corridor étouffée entre de hautes maisons doit disparaitre*».[69]	-Au XX^e siècle Les rues sont réduites à des voies de circulation. -les voies de circulation du XX^e siècle se caractérisent par l'anonymat, solitude, frustration et les relations sociales sont devenues	**Figure n° 9 : Le principe de l'urbanisme moderne dans la ville.** 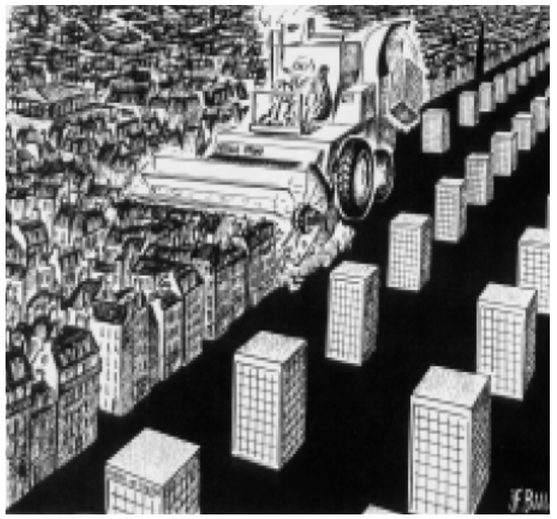 Source: http://www.aueg.org/download.php?filename=./fichiers/Publications/2008. L'urbanisme hier, aujourd'hui... et demain - JC.Poutissou.pdf Au prétexte de modernisation et des nécessités d'adaptation aux changements, la destruction du tissu urbain est apparait importante pour adapter la ville à la circulation automobile.

66 Merlin P et Choay F : Dictionnaire de l'urbanise et de l'aménagement, éd PUF, Paris, 1988, p594.

67 www.umc.edu.dz/vf/hca1/c27/c27.pdf.

68 Merlin P et Choay F : Dictionnaire de l'urbanise et de l'aménagement, éd PUF, Paris, 1988, p595.

69 *Entretien de Bérion N et Farge A : Tracés n=°5, La rue, printemps, 2004, p37.*

			-La relation entres les bâtiments et les unités d'habitation se faisait par le biais d'une voie de circulation soigneusement séparé et hiérarchisée selon différentes fonctions : rues de promenade, rues pour faire les courses, rues piétonnes,... - Donc, la rue est transformée en des rubans à circuler.	aléatoires et spontanées.	
La période	**Le caractère général**	**Le facteur influant**	**Les caractéristiques spatiales**	**Les caractéristiques sociales**	**Exemple**
Le XXI^{e} siècle (à partir de 1960)	Le retour de la rue	-Nécessité de réintroduire l'animation et les rapports sociaux disparus. l'absence de l'intimité et l'animation des rues traditionnelles	- Les teams X au CIAM (1956) sont convaincus que la rue est l'élément essentiel de la vie sociale du quartier et « *ni les dalles, ni les espaces verts, ne remplacent effectivement la rue* ».[70] - Ainsi, dans son ouvrage[71] J Jacobs souligne le contraste entre la séparation des fonctions proposée par le modernisme et l'animation des rues traditionnelles[72]. -Le mouvement de retour à la rue s'est amorcé vers les années 60, autour de réflexion à la fois sociologique et paysagère. D'un côté la rue est apparue comme un lieu commun où les citadins entrent en contact, d'un autre côté, elle est apparue comme une forme organisatrice essentielle du tissu urbain. -Donc le retour à la rue s'est placé sous le double volet : du lien social et celui du lien spatial[73].	-Une tentative de recréer le lien social disparue.	**Figure n°10 : Projet de reconstruction du quartier Sainte Gudul à Bruxelles, 1976.** Source: www.webreview.dz/IMG/pdf/_achitecture.pdf - Les édifices sont enchaînés les uns aux autres le long de rues et des places elles mêmes reliées entre elles.

Tableau n°1 : La rue à travers l'histoire –de la prédominance à l'abolition-

Source: Rouaibia.N

70 Merlin P et Choay F : Dictionnaire de l'urbanise et de l'aménagement, éd PUF, Paris 1988, p595.

71 The death and life of great American cities, 1961.

72 Charmes E : La rue, village ou décor ?, Etude de deux rues à Belleville, éd Creaphis, 2006, p27.

73 Idem.

A travers l'histoire, la rue a connu plusieurs transformations et s'est développée considérablement avec la succession des civilisations, bien qu'elle soit depuis l'origine un élément constituant fondamental de la ville. Elle est d'abord un espace aménagée, ensuite c'est le lieu privilégié des échanges, du commerce et des solidarités de voisinage. Mais son histoire est également chargée d'une forte valeur symbolique et politique. Notamment elle peut être un espace de ségrégation socio-spatiale. Dans nos jours, elle est reproduite pour être un espace de branchement. Il ne s'agit pas là de continuité mais plutôt de coexistence et de combinaison à la fois paysagère et sociologique afin de construire le lien spatial et social disparue dans le XX^{e} siècle conséquence des principes du mouvement moderne.

4. La rue est au fondement du lien spatial et social

Le lien en psychologie est une notion finalement vague et inconsistance, et c'est sans doute pourquoi la psychanalyse lui a préféré d'abord la notion de relation d'objet avant de tenter plus récemment d'appliquer sa théorisation à ce qui fonde d'un point de vue psychique les relations entre les individus.

Le mot lien vient du latin ligare qui signifie serrer avec un lieu, et comporte la dimension d'une contrainte dont on peut éventuellement se libérer, se délier. Mais lier renvoie aussi à la notion d'unir ce qui est séparé, liaison ce qui lie, ce qui unit. Et plus spécifiquement en psychologie l'affinité des sentiments, l'attachement : tandis que relier qui se dit à propos d'assemblage peut aussi signifier lier à nouveau.

4.1 La rue un lien spatial d'agencement du territoire :

L'espace aménagé, que ce soit à l'échelle spatiale (la ville, la région, le territoire) n'est pas un espace homogène et isotrope. Il est un espace de relations économiques (transports de marchandises) et sociales (échange, contact,…). Ainsi l'espace apparaît à la fois polarisé et structuré par des supports de communication dont la rue qui constitue un élément essentiel de la définition de l'espace urbain.

Toute ville est fondée à partir d'un réseau de rue. Cette dernière est probablement l'élément le plus structurant de la morphologie de la ville. Elle en assure le maillage[74]qui irrigue la ville et le rend perméable. La rue en tant qu'un lien spatial favorise la continuité de la trame urbaine pour mettre en relation les différentes parties de la ville : le centre et ses quartiers, les quartiers entre eux, les quartiers et la campagne. Elle doit être conçu pour être accessible pour tous, comme un bien que l'on partage ensemble, que l'on fait vivre par sa présence.

Une voie mérite le nom de rue que si et seulement elle dessert directement de part et d'autre des parcelles bâtis et permet, en même temps, de se déplacer dans le quartier. « *L'évidence de la rue tient à cette double caractéristique : elle permet le parcours, elle est le support de l'édification* ». [75]

Cette forme architecturale et urbanistique innerve la totalité de l'agglomération selon les quartiers, les zones et les équipements qu'elle desserve, à différentes échelles. « *A l'échelle du quartier, une rue ne peut se comprendre sans les autres rues ou places qui l'entourent,… et les caractéristiques du quartier lui-même, comme sa morphologie ou sa composition sociale* »[76].

Les caractéristiques physiques qui composent la rue sont articulées entre des éléments bâtis et non-bâtis. Les deux façades, des bâtiments immobiles, sont visibles de l'extérieur. Ils offrent au regard du passant leurs murs les plus nobles, les plus décorés, qui permettent de deviner des fonctions cachées ou bien de voir des activités clairement affichées et attirantes. La dernière dimension du cadre bâti est le sol : les trottoirs sont les lieux de passage des piétons, de la promenade, de la flânerie, du lèche vitrine, des arrêts, des rencontres; ensuite la chaussée est réservée à la circulation des véhicules.

La rue ne peut donc pas se réduire à un espace aménagé, uniformisé, qui doit être le même pour tous, sorte de lieu neutre générant une discontinuité spatiale et coïnciderait avec sa seule fonction de passage. Mais la rue sous toutes ses formes constitue un espace d'agencement de

---

74 Arnauné A-M et Canizares L, « La rue : formes et usages », cafés géographiques, université deToulouse, mai 2003 in http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=102.

75 Mangin D, Panerai PH : Le temps de la ville :l'économie résonnée de tracé urbains, projet urbain, parenthèse, p71

76 *Entretien de Bérion(N) et farge(A) : Tracés n=°5, La rue, printemps, 2004, p35.*

territoires[77], plus ou moins communautaires, mis en relation par un système d'acteurs en interaction générant des processus sociaux tels que la participation, l'insertion, l'intégration, qui a pour résultat de produire le lien social.

4.2 La rue, un lien social favorisant les compromis de coexistence

La rue, de tout temps, a assuré la fonction la plus élémentaire de brassage de la vie publique. Elle est conçue comme un espace physique de mise en forme du lien social.

Le lien social est un concept émanant d'une théorie sociologique. Il engage une réflexion sur la façon dont les éléments qui constituent la société -éléments de catégories et de cultures différentes- peuvent être néanmoins aptes à construire un « vivre ensemble collectif »[78]. *« Le lien social peut s'opérer, certes de manière différente, par le biais d'espaces mixtes ou d'espaces non mixtes. En somme, une situation de mixité ou d'appropriation est positive dans la mesure où les différents groupes sociaux parviennent à se mettre d'accord sur un certain nombre de règles à respecter. C'est ce que Maurice Blanc(1992) appelle les compromis de coexistence »*[79]. Anselme M et Paraldi M, affirment que l'expérience du lien social est dans le désir de vie et de relations qu'elle rend compte de l'activation d'une dynamique particulière et qu'elle amène à une « *confrontation à l'autre, toujours renouvelée, toujours hasardeuse, toujours indéterminée* »[80]. Donc il désigne de façon générale comment les êtres humains sont liés entre eux.

Il constitue une notion complexe, ceci se traduit par une difficulté à l'appréhender dans les écrits sociologique, car il y ressort différemment selon les auteurs.

Durkheim Weinberg A affirmait que le lien social est entendu comme une « contrainte », quand « *l'ordre et le lien social s'appuient sur le pouvoir, les lois et les règlements et sur des*

---

77 Idem, p10.

78 Trigueiro De Araujo Morais (m), thèse de doctorat, éléments pour une prise en compte du rôle des espaces publics dans les grands ensembles, les cas Lyonnais de la ville nouvelle des Minguettes, INSA de Lyon, 2008, p105 in http://docinsa.insa-lyon.fr/these/2008/trigueiro_de_araujo_morais/these.pdf.

79 Idem, p28

80 Idem.

institutions qui encadrent les individus »[81]. Il est également peut être tenu pour contrat selon Rousseau J-J, parce que « *les gens entrent en société par un accord d'échange fondé sur les intérêts des contractants* »[82]. Enfin, le lien social selon Simmel est relié à la notion de « sociabilité », il apparait fréquemment dans les définitions relatives à cette dernière - «*la sociabilité désigne le principe des relations entre personnes et la capacité à nouer des liens sociaux* »[83]- et « *repose sur la socialisation primaire, la culture, les normes, les habitudes coutumes, les relations de sociabilité, les conventions,…* »[84] .

Ils existent deux types de lien social évoqués par Ganlejac V :

Les liens horizontaux se tissent de manière directe entre les groupes comme la famille, les voisins, les amies, ou regroupement volontaires dans des relations interpersonnelles qui interagissent dans un espace et un temps communs d'actions.

Les liens verticaux se tissent de manière indirecte reliant chaque individu à l'ensemble de la collectivité, par le biais d'institutions et d'instances intermédiaire. C'est là que se jouent les normes et valeurs, la dimension socialement structuré des comportements individuels. [85]

Face à ces multiples définitions nous allons retenir la définition de Pierre-Yves Cusset qui définit le lien social comme« *l'ensemble des relations que l'on entretient avec sa famille, ses amis, ses voisins (...) jusqu'aux mécanismes collectifs de solidarité, en passant par les normes, les règles, les valeurs (...) qui nous dotent d'un minimum de sens d'appartenance collective* »[86]. Sur la base de cette définition, le lien social n'englobe pas seulement un grand nombre de mises en relation des individus, il rend aussi compte de la façon dont l'individu s'insère dans une société particulière.

---

81 Idem.

82 Idem.

83 Idem.

84 Idem, p103.

85 Belton Chevallier L, thèse de doctorat : mobilités et lien social, sphères privée et professionnelle à l'épreuve du quotidien, université Paris –est sociologie, 2009, p19.in tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/55/33/46/PDF/70_Belton.pdf.

86 Idem, p17.

Le lien social peut se tisser à plusieurs échelles ou encore se construire à la lumière d'un réseau. Cette dernière forme, de plus en plus fréquentée, implique d'ailleurs que la proximité ne va pas forcement de pair avec un lien fort. Donc, la mixité et le mélange ne suffit pas à en faire un lieu contribuant au lien social. Il est nécessaire de se pencher sur ce qui donne sens à ce mélange, la manière dont il est vécu, perçu et jugé. En effet c'est la multiplicité et la richesse des usages de la rue qui permettent et donnent le sens de ce mélange.

5. La rue, scène et mise en scène d'une pluralité mouvante d'expression et de pratiques

La rue, depuis l'antiquité, y présente des aspects et y joue des rôles différents[87]. « *Ce que produit la rue est comme un pacte entre la permanence d'une forme spatiale et la stabilité ou la modification des usages riverains* »[88].

La lecture du diagramme présenté dans la figure nº 11, de droite à gauche ou de gauche à droite, interprète une notion de « *complexité/simplicité* »[89] : une simplicité de sa conception et une complexité de son fonctionnement car elle forme un espace ou se superposent et se chevauchent plusieurs fonctions : habitat, activités, circulation multimodale, accès et stationnement et tous modes d'usages et de jouissance, formant une alliance paradoxale de qualités qu'elle doit à sa polyvalence. Le changement d'une fonction à des répercussions sur toutes les autres, donc « *le rue fonctionne elle-même en tant que système* »[90].

6. La rue, un système inventé et pratiqué par les acteurs

Les usages de la rue forment et transforment à partir d'une représentation collectives communes à de multiples acteurs, qui prend corps dans la forme même de la rue[91], car c'est un espace réfléchi, conçu, aménagé, construit, pratiqué ou perçu et même souvent détruit par

87 Merlin P et Choay F : Dictionnaire de l'urbanise et de l'aménagement, ed PUF, Paris 1988, p593.
88 Charmes E : La rue, village ou décor ?, Etude de deux rues à Belleville, éd Creaphis, 2006, p67
89 Gourdon J-L : La rue, Essai sur l'économie de la forme urbaine, ed de L'Aube, 2001, p236.
90 Idem, P235.
91 Idem,p65.

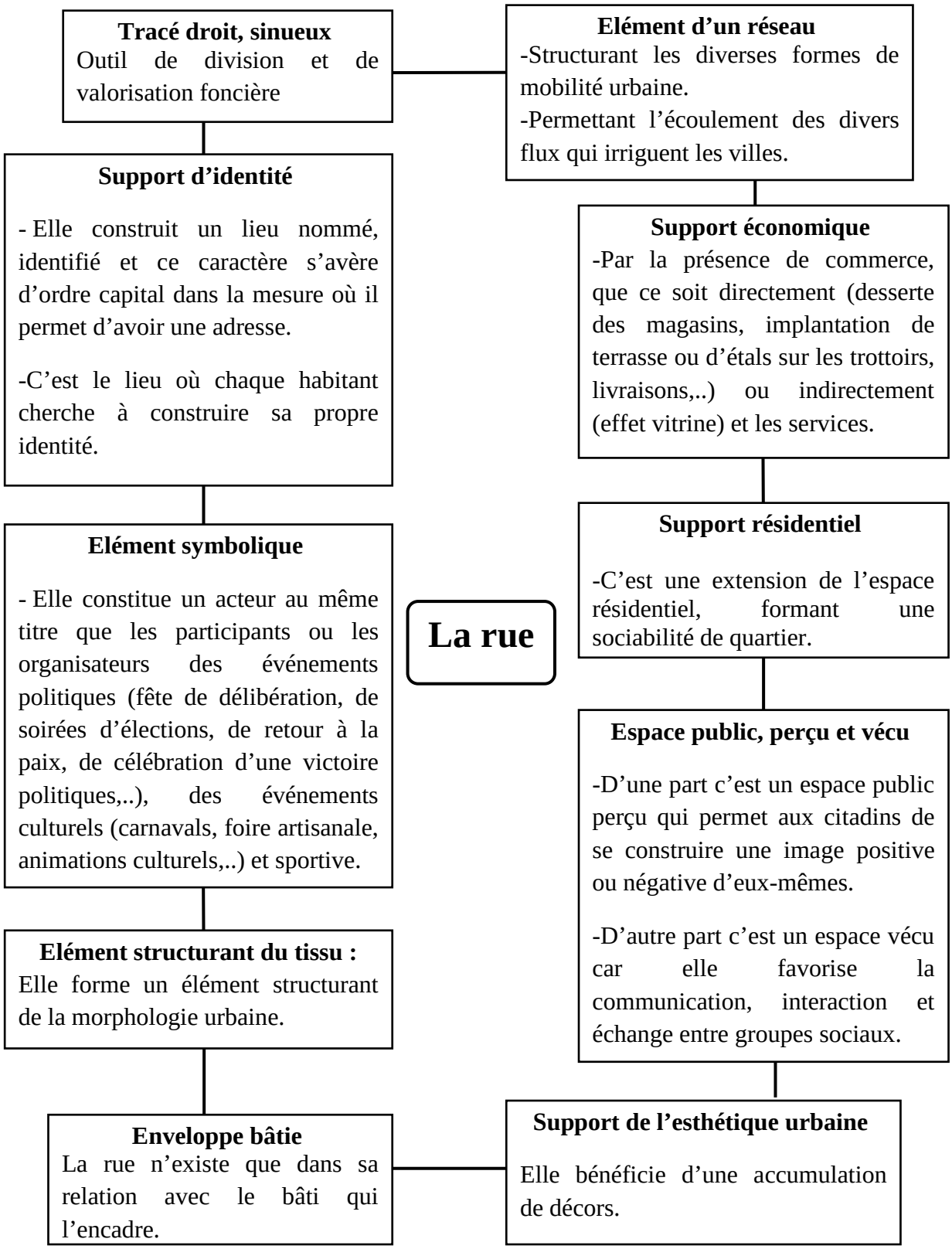

Figure n°11 : Les multiples fonctions de la rue

Source : inspiré de Allain R, 2004, p142.

ces acteurs, « p*ar ce terme, nous entendons l'individu ou le groupe, ou l'organisation qui initie une action et qui a des effets directs ou indirects sur son entourage et son environnement* »[92]. Nous distinguons quatre types d'acteurs étroitement indépendants : les acteurs économiques, les acteurs politiques, les professionnels de l'espace et les usagers .Même si les trois premiers dominent l'espace rue, ce sont les usagers qui jouent un rôle important en confirmant les décisions des précédents ou en les obligeant à procéder à des corrections ou des transformations profanes.

6.1 Les acteurs économiques

Ce sont principalement les entreprises et les propriétaires fonciers, Les investisseurs, les entrepreneurs, les commerçants formels et informels. Ces acteurs ont un rôle important dans la dynamique des espaces publics. « *Néanmoins leur rôle est de plus en plus contesté et ce par crainte d'une éventuelle main mise du privé sur le public*».[93]

6.2 Les acteurs politiques

Représentants du pouvoir (ils peuvent appartenir aux institutions communales et supra-communales), ces acteurs suscitent des décisions envers le choix des acteurs économiques. Les décisions peuvent aller de l'accompagnement jusqu'à la contestation. Donc ils jouent un rôle considérablement positif ou négatif. Ces représentants du pouvoir sont censés veiller sur le bien être des citoyens et la qualité environnementale et ce, en prenant en charge leur besoins et préoccupations en dehors du logement.

.

6.3 Les professionnels de l'espace

Se sont les architectes, les urbanistes, les paysagistes, les ingénieurs et les associés des maitres d'œuvres. Ces acteurs sont que des portes – paroles des acteurs politiques et économiques. Ils ont une conception et une connaissance de l'urbain et de l'environnement.

---

92 Bassand M, Compagnon A, Joye D et Stein V : Vivre et créer l'espace public, éd PPUR, 2001, p16.

93 Samali M : Les espaces publics entant que lieux de manifestation des faits urbains, cas de la ville nouvelle Ali Mendjli, mémoire de magister, université de Constantine, 2007, p75.

6.4 Les usagers

Se sont les usagers permanents (habitants) et Les usagers occasionnels (visiteurs). Il s'agit d'acteurs très complexes. La complexité de ces acteurs est confirmée par les usages qu'ils peuvent avoir de l'espace. En effet leurs attitudes et pratiques changent selon les critères : d'âge, de sexe, de catégories socioprofessionnelles, d'origine géographique,… Les pratiques de ces usagers sont en quelque sorte un baromètre sur lequel on peut lire l'animation d'un espace donné. Ils jouent un rôle très différent, allant de l'indifférence à l'enthousiasme et parfois à la protestation pour l'espace public créé.

Conclusion :

La rue est un élément fondamental qui distribue, alimente et ordonne l'édification. L'histoire montre comment la transformation des structures spatiales accompagne celle des structures mentales et sociales. Elle est en effet exemplaire pour une revue qui s'intéresse aux réseaux et aux relations qu'ils entretiennent avec les territoires. Elle opère à la fois une distance et une proximité, dans la quelle s'effectue une rencontre qui articule à la fois une reconnaissance et une distinction. Elle orchestre une « *pluralité mouvante d'expressions*». [94]

C'est cette pluralité qui fait la très grande complexité de la rue qui s'exprime par les perpétuelles interactions entre des domaines contraires et même contradictoires, La rue apparaitrait comme un lieu accessible à tous exprimant de ce fait la diversité de la population d'une ville. C'est non seulement un espace de circulation, mais aussi un endroit où l'on s'arrête, un espace de la vie quotidienne et sociale. Par opposition à la sphère privée, c'est le lieu de contact avec l'autre, celui que l'on ne connait pas forcement, et qui est différent. Mais l'on peut bien passer dans la rue sans entrer en relation avec quiconque : la rue est donc aussi le lieu de l'anonymat, ces usagers (riche ou pauvre, homme ou femme, etc.) sont à la foi l'objet du regard des pouvoirs publics mais aussi les facteurs d'une citoyenneté qui peuvent prendre la forme d'alliances, d'attentes et de résistances plus au moins vivre .

94 *Entretien de Bérion(N) et farge(A) : Tracés n=°5, La rue, printemps, 2004, p10.*

Plus qu'un espace collectif, où des individus se regroupent afin de poursuivre des objectifs convergents, la rue constitue une interface entre les sphères publique et privée, car c'est là que cohabitent, ou plutôt, coexistent les individus. C'est aussi l'un des creusets de la compétence urbaine nécessaire pour (sur) vivre dans la rue. Elle est le lieu de l'hétérogénéité, de la pluralité.

La rue est dans tous les sens du terme une voie de communication, un lieu de trafics de tous genres, de commerces, de relations sociales, de relations de production, de production elle-même. C'est un espace public mais aussi privé là ou l'on commerce est là ou l'on communique. C'est un élément fondamental de la ville, donc, et surtout fondateur[95].

La rue est au fondement de l'espace public urbain qu'elle traverse et qu'elle irrigue de la circulation des hommes et des marchandises. Elle est le lieu de sociabilité ouverte que s'approprient différemment les individus, les groupes sociaux et les différents acteurs selon les règles de coexistences. Elle est le lieu où l'on fait l'expérience de la diversité.

[95] Brody J : La rue, éd Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2005, p12.

CHAPITRE: 02

LE GRAND ENSEMBLE,

DE L'ESPACE ESPACÉ …

A L'INSTALLATION URBAINE

CHAPITRE 02

Le grand ensemble, de l'espace espacé…

à l'installation urbaine

« Comment faire de la ville ou plus généralement de l'espace, un objet. L'espace est partout et ce n'est pas tant la ville mais les formations sociales et leurs régimes de propriété qui devraient a priori *donner le ton des rapports sociaux et de leurs formes concrètes* »

Ostrowetsky.S , Sociologues en ville, 1996, p 10.

Introduction

Les Grands Ensembles ont donnés naissance à une forme d'urbanisation où la primauté des « fonctions circulatoires » a engendré un surdimensionnement des voies, une séparation par niveaux des voies et des piétons et par conséquent une abolition de la rue. Ces problèmes communément posés par les Grands Ensembles sont reproduits dans les ZHUN.

A cet effet, le deuxième chapitre traitera les Grands Ensembles dans lesquelles la rue est ignorée, l'appropriation de l'espace comme un acte pour adapter les usagers à leurs espaces. Nous abordons ensuite l'installation urbaine comme une forme d'appropriation de l'espace et

qui fabrique des lieux signifiants capables à inventer l'art de vivre ensemble, c'est-à-dire l'urbanité ; cette dernière sera étudié par la suite.

1. Avec l'apparition des « grands ensembles », la disparition de la rue

1.1 « Les grands ensembles », une réponse d'urgence à une demande croissante en logement

L'expression "grand ensemble" a été utilisée pour la première fois en juin 1935 par Maurice Rotival[96], dans un article publié par la revue "*Architecture d'aujourd'hui"*. Selon P. Merlin et F. Choay (2000, p. 391), « *cet article présentait une théorie, empreinte de moralisme social, de l'implantation des cités à bon marché, aux fonctions et à l'organisation spatiale clairement définies, et de leurs principes de construction à partir de la réalisation d'ensembles de HBM entre deux guerres* »[97].

A partir des années 1950, l'usage du terme s'est répandu pour désigner une forme et un paysage caractérisé par un regroupement de plusieurs milliers de logements, de barres et de tours sur un espace soumis aux règles du zonage. Pour Hervé Vieillard-Baron, Les "grands ensembles" ont, pour principales particularités, une rupture introduite avec le tissu urbain ancien, une forme de tours et de barres implantés dans des zones d'aménagement ou périmètres d'extension urbaine spécialement délimités, une taille supérieure à 5oo logements, un mode de financement d'aide par l'Etat et une logique de conception fondée sur la rationalisation, la répétitivité et l'inclusion réglementaire d'équipements[98]. Selon P. Merlin et F. Choay, la figure des grands ensembles peut être définie comme *«la production d'un morceau de ville constitué de tours et de barres de logements relativement standardisées*

[96] Roger Q, Roger H-G : Cent ans d'habitat social, une utopie réaliste, Albin Michek, Paris, 1998 in Foura Y : Typification, standardisation, et homogénéisation des logements et ensemble d'habitations : l'impact sur les permanences, les modèles culturels et l'habiter, thèse de doctorat, Université de Constantine, 2007, p160.

[97] Merlin P. & Choay F., 2000, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, PUF, Paris, p.391-394.

[98] Idem, p161.

distribuées autour d'un ensemble d'équipements secondaires (écoles, crèches, commerces, etc.»[99].

Ainsi, les "grands ensembles" correspondent à la réalisation de groupes de grandes dimensions d'immeubles locatifs de grande dimension, accueillant une population globale de 1000 à plusieurs milliers d'habitants. Les groupes d'immeubles sont disposés selon le principe du « chemin de grue », ou disposés en équerre, en quinconce, en étoile,…de façon à ménager entre eux des prospects suffisants. Les espaces intercalaires sont aménagés en aires de stationnement, en espaces verts ou en terrain de sport.

La politique de construction des "grand ensembles" a débuté en France dans les années 1954-1955 après le vote de la loi foncière de 1953 [100] ; deux préoccupations l'ont guidé : fournir un cadre de vie à proximité d'un nouveau centre d'activités et réaliser des groupes d'immeubles locatifs et d'équipements intégrés dans une ancienne agglomération ou proches de celle-ci. « *Dans les agglomérations où l'importance du programme de construction de logements alliée à l'insuffisance de terrains libres dans le tissu urbain existant le justifient, la création de zones d'habitat nouvelles apparaît nécessaire* »[101].

La politique des grands ensembles a été vue comme solution visant, non seulement, à résoudre le problème du logement né d'une accélération de la croissance industrielle, économique, démographique et urbaine apparu après la 2 ème guerre mondiale, mais également à dessiner un projet utopique de l'avenir, à fabriquer des conditions de vie saines tant du point du vue physique et social, à promouvoir l'égalisation des conditions de vie en brassant les populations et en faisant rentrer la nature, l'air et le soleil dans la ville. « *Mais les grands ensembles c'est aussi une détermination normative de faire le bonheur de l'homme qui a*

99 Idem, p 159.

100 Foura Y : Typification, standardisation, et homogénéisation des logements et ensemble d'habitations : l'impact sur les permanences, les modèles culturels et l'habiter, thèse de doctorat, Université de Constantine, 2007, p197.

101 Mangin D, Panerai PH : Le temps de la ville l'économie résonnée des traces urbains, op, cit, p139 in Mebirouk H : appropriation de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptation ou contournement de normes ?cas des ZHUN d'Annaba, mémoire de Magistèr, université Mentouri Constantine2002, p41.

durablement marqué les dispositifs institutionnels et politiques ».[102] Donc « *Le grand ensemble présente également les traits d'un formidable projet d'ingénierie sociale* »[103].

1.2 « Les grands ensembles », une rupture de la tradition urbaine et un élément fondamental de l'urbanisme moderne

Les programmes de construction de logements sous le modèle « grands ensembles » sont réalisés sur la base des principes de l'urbanisme progressiste, formalisés par Le Corbusier et la Charte d'Athènes prônant la mise en place de la ville fonctionnelle. Cet urbanisme repose sur les trois matériaux: le soleil, la verdure, et l'espace[104] ; ses clefs sont les quatre « *fonctions quotidiennes : habiter, travailler, se recréer (dans les heures libres), circuler*[105] »*,… « les plans détermineront la structure de chacun des secteurs attribués aux quatre fonctions clefs et fixeront leur emplacement respectif dans l'ensemble. Les fonctions-clefs auront chacune leur autonomie ».*[106]

Selon le principe de zonage, les différentes fonctions sont séparées, rompant avec les fonctions complexes de l'espace public traditionnel. Il est désormais considéré comme nécessaire de "*cantonner les activités économiques dans des zones spécifiques*" afin de "*préserver des secteurs résidentiels insalubres*" (Thieberge, 2002, p136). Ainsi, toute distinction entre espaces publics et privatifs n'a plus de raison d'être. Des espaces verts doivent également être développés, bien reliés aux nouveaux ensembles d'habitation dont la principale fonction est le loisir. Les rues, autrefois structurées, sont transformées en voies de circulation pour voiture où les différents niveaux de circulation doivent être séparés : des voies d'accès aux logements aux grands axes de communication (Cf. figure nº12).

---

[102] Peraldi M : « Des grands ensembles aux quartiers »in http://unisco.org/most/pirville/p l a 17.htm .

[103] Dufaux F, Fourcaut (A), thèse de doctorat : Le monde des grands ensembles, éd Creaphis, Paris, 2004, p97 in Foura Y : Typification, standardisation, et homogénéisation des logements et ensemble d'habitations : l'impact sur les permanences, les modèles culturels et l'habiter, thèse de doctorat Université de Constantine, 2007, p159.

[104] Le Corbusier : La charte d'Athènes, éd de Minuit, Pris, 1957, art 12, p37,

[105] Idem, Art 77, p98.

[106] Idem, Art 78, p101.

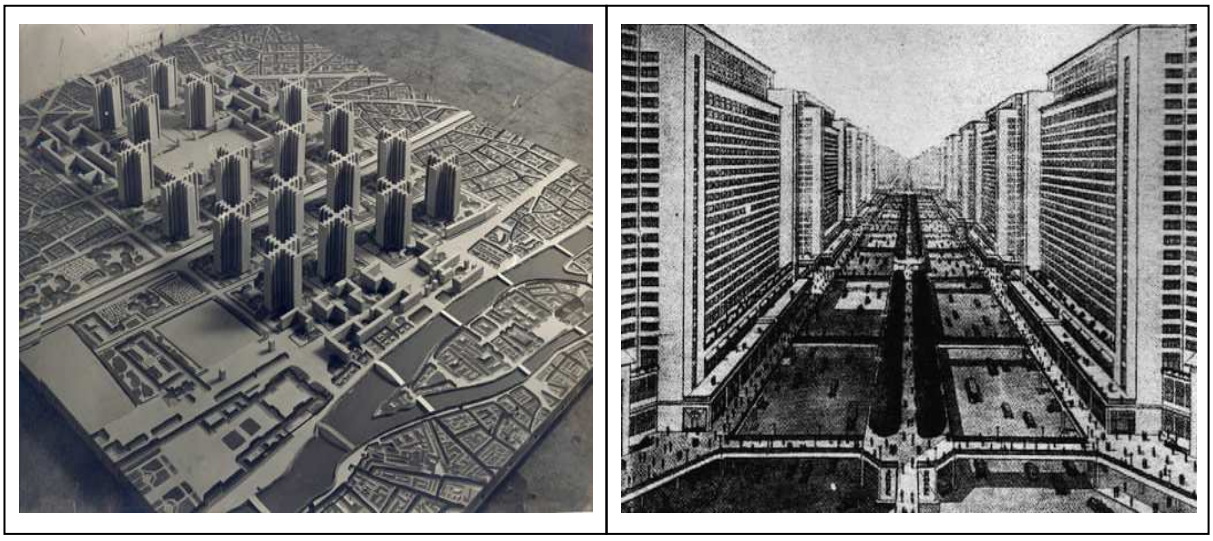

Figure n°12 : La ville moderne atomisée par le zonage de la charte d'Athènes.
Source (de gauche à droite) : http://www.mheu.org/fr/utopies-urbaines/corbusier.aspx
http://utopies.skynetblogs.be/04-theories-transitoires/

- **Habiter**

Dans le cas de la fonction d'habitat, il s'agit d'insérer le logis (considéré comme le noyau initial de l'urbanisme) dans un groupe formant une unité d'habitation (ensemble complet comprenant commerces, services de santé, crèches,…).
Les immeubles en hauteur sont solidarisés des rues dont le dimensionnement est inapproprié aux nouvelles vitesses mécaniques et à l'essor régulier de la ville, et éloignés les uns des autres, de façon à dégager la place nécessaire à d'importants espaces verts.

- **Travailler**

« *Les industries doivent être transplantées sur les lieux de passage des matières premières, au long des grandes routes d'eau, de terre et de fer. Les cités industrielles, au lieu d'être concentriques, deviendront linéaires et les distances entre les lieux d'habitation et du travail doivent être réduites au minimum* ».[107]

[107] www.umc.edu.dz/vf/hca1/c27/c27.pdf

- **Se recréer**

La fonction de recréation (ce que les marxistes appellent reconstitution de la force de travail) est celle pour laquelle sont prévus de nombreux espaces verts. Ces derniers n'auront pas pour unique fonction l'embellissement de la cité mais devront jouer un rôle utile en contenant les jardins d'enfants, les écoles, les centres de jeunesse ou tout bâtiment d'usage communautaire, rattachés intimement à l'habitation. « *La ville doit être un immense parc ».*[108]

- **Circuler**

La rue traditionnelle doit disparaître pour céder la place à la voie. Celle-ci doit être classée selon la nature, et différenciée d'après ses destinations. Désormais la fonction de circulation doit faire l'objet de création de voies de déplacements spécifiques, selon que la circulation concerne les piétons (marchant à 4 Km/h) ou les véhicules (roulant de 50 à 100 Km/h).

Le principe de zonage du mouvement moderne est, en effet, dissocié la production de la ville des réalités sociales, en éparpillant les fonctions et en désarticulant l'unité urbaine et finalement créant une ville sans signification et sans qualité, à l'encontre des représentations de la ville comme lieu de compromis sociale et spatial. Par conséquent, les espaces publics qui ont résultent sont sans identité, sans singularité, dont la rue, l'espace riche de ces valeurs, qui fonde l'urbanité et la sociabilité, est réduit dans les grands ensembles à un espace de transit et au culte de l'automobile, à la rue sans homme ou se qu'on appelle l'espace espacé.

1.3 L'espace espacé[109] ou la logique organisationnelle des grands ensembles

« *Dans ses principes, la Charte d'Athènes entendait créer des unités d'habitation noyées dans la nature. Mais elle n'a pas permis d'approfondir les rapports à la nature tout comme elle n'a pas permis d'interroger les conditions de l'usage des nouveaux espaces qu'elle permettait*

[108] Idem.
[109] Gourdon J-L, La rue, essai sur l'économie de la forme urbaine, Ed de L'Aube, 2001, p211.

d'introduire. Il n'en subsiste le plus souvent qu'une suite d'immeubles implantés sur des lieux vides, comme des morceaux de sucre posés sur la table »[110].

Ainsi, dans les grands ensembles, la rue a été rejetée et remplacée par *l'espace espacé* qui désigne ici un mode de développement urbain radicalement différent de l'espace de la rue[111]. Dans cet espace les distances sont accentuées et les séparations sont de plus en plus marquées. L'organisation des grands ensembles transforment les proximités spatiales de voisinage en fragments séparés, délocalisés[112]. Historiquement, il est une conséquence directe de la séparation des fonctions et de la dissociation du mouvement et de l'établissement voulues par la Charte d'Athènes « *la maison ne sera plus soudée à la rue par son trottoir* »[113]. Cet espacement est produit par propagation successive à travers l'espace. En fait la mise à distance caractérise la totalité du territoire urbanisé aussi bien par le bas que par le haut et que par le milieu :

- *«En bas, il y a nécessité de donner accès à l'entrée de l'immeuble, petite voie de desserte oblique ou perpendiculaire à travers un espace vert, pelouse ou jardin, menant à un immeuble d'habitation, ou bien « bretelle de raccordement » et allées conduisant au travers d'un parking à l'entrée d'une surface commerciale d'où : distance* »[114] ;

- En haut, les voies rapides sont si rapides et bruyantes que la sécurité et le bruit imposent de les séparer le plus possible par dénivellation, murs antibruit, d'où distance[115].

- au milieu, l'articulation des voies de desserte lente et des voies rapides n'étant envisagée que sur le mode du branchement des voies ou des espaces intermédiaires assurent la jonction des unes aux autres, d'où une distance[116].

[110] Toussaint J-Y, Zimmermann M : User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, ed PPUR, Lausanne 2001, p44-45.
[111] Idem.
[112] www.umc.edu.dz/vf/images/cahierlapsi/num2/07.pdf
[113] www.umc.edu.dz/vf/hca1/c27/c27.pdf
[114] Gourdon J-L, La rue, essai sur l'économie de la forme urbaine, Ed de L'Aube, 2001, p212.
[115] Idem
[116] Idem

Ces caractéristiques donnent au grand ensemble un cachet de cité dortoir, sans lien avec la ville existante.

Autrement dit, la spécialisation fonctionnelle des voies a fabriqué un espace différent de la rue, et ainsi lui donne forme, l'organisant selon une autre logique : celle de *l'espace espacé*. La production d'espaces d'habitat et public sous le modèle « grand ensemble » s'est, dans la très grande majorité des cas, basée sur une inversion des pratiques d'urbanisme : *le "plein" y a été dessiné d'abord, le "vide" aménagé ensuite* »[117]. Cela justifie l'établissement d'une nette opposition entre les notions de rue et d'*espace espacé,* et de ville fondée sur la rue et celle sur l'espace espacé. Dans la rue, le construit est circulé et le circulé est construit, les contours de l'espace privé sont les propres contours de l'espace public ; et réciproquement, elle convoque toutes les contradictions, tous les conflits d'usage, rend évidents tous les dysfonctionnements. Non seulement elle les convoque, mais les expose, tandis que l'espace espacé les disperse, les remet à plus loin ou à plus tard, les transfère ou les diffère. L'espace espacé est « *au total, un espace discontinu, décroisé, dont la loi d'intercommunication est le branchement de loin en loin, au lieu de vis-à-vis*»[118].

Par conséquent, le zoning largement adopté par l'urbanisme moderne a engendré une dévalorisation de la ville, en désassociant les fonctions et en bouleversant les espaces extérieurs publics (il n'en demeure pas que des espaces verts soient rarement pris en charge), « *au fur et à mesure que disparaissent des espaces de vie commune disparaissent aussi les formes de sociabilité qui réunissent les différentes composantes de la société »*[119]. Pour réduire les distanciations spatiales et recréer ces formes de sociabilité (lien social). Un mouvement de retour à la rue est né à la fin des années 1960**,** réaffirmant l'importance de la rue «*comme la matrice de la sociabilité et de la culture urbaine»* [120]des villes «*et vouloir la supprimer, c'est en réalité « tourner le dos à la vie »*[121].

[117] http://www.millenaire3.com/uploads/tx_ressm3/espaces_intermediares.pdf.

[118] Gourdon J-L, La rue, essai sur l'économie de la forme urbaine, Ed de L'Aube, 2001, p212.

[119] BERDOULAY (V), da COSTA (PC) et LOLIVE (J) : *L'espace public à l'épreuve. Régressions et émergences*, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2004, p .18. in http://www.millenaire3.com/uploads/tx_ressm3/espaces_intermediares.pdf .

[120] Charmes E : La rue, village ou décor ?, éd Creaphis, 2006, P27.

[121] Leménorel, 1997, pp. 430-431 in Fleury A: Les espaces publics dans les politiques métropolitaines.Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul, thèse de doctorat, université de Paris, 2007, p32.

Ce mouvement propose de retourner à la rue traditionnelle[*], c'est en fait « *de revenir à une cohérence organique, à des espaces clos, contigus, différenciés et historiques, qui à la fois provoquent la rencontre et permettent de se singulariser, de s'identifier, dans le temps et dans l'altérité* »[122]. A titre d'exemple, la rue médiévale constitue un lieu du côtoiement par excellence et un idéal type qui a marqué profondément la représentation des espaces d'usages publics jusqu'à nos jours[123].

L'objectif de ce mouvement est certes d'ordre paysagère mais aussi et surtout d'ordre social. Par le rétablissement de l'articulation du lien spatial et du lien social, il est recherché la mise en place d'un moyen puissant d'identification sociale qui permette le développement d'une vie communautaire gérée par des codes et des règles d'usage de l'espace. Dans le cas des « grands ensembles », la création et le renforcement du lien socio-spatial supposent d'introduire la rue pour réintégrer spatialement et socialement *leurs espaces espacés* et pour valoriser leurs images.

2. Introduire la rue dans les grands ensembles pour réinventer l'urbanité

2.1 Les grands ensembles, un objet d'étude et une étude d'objet …. ?

La production massive du grand ensemble est d'abord une réponse quantitative à moindre coût à une situation grave de pénurie de logements, survenue au lendemain de la seconde guerre mondiale.

[*] Nous désignons par rue traditionnelle toutes les types de rues avant le mouvement moderne.

[122] Leménorel, 1997, p. 431 in Fleury A: Les espaces publics dans les politiques métropolitaines.Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul, thèse de doctorat, université de Paris, 2007, p32.

[123] Fleury A,: Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul, université de Paris, thèse de doctorat, 2007, p32.

Très vite après leur construction, ces formes urbaines suscitent l'intérêt des scientifiques dont des sociologues, des urbanistes et des architectes. Car les grands ensembles qui étaient prévus comme solution pour faire le bonheur de l'homme et lui offrir un cadre de vie idéale «*toute la mile sera couverte de verdure. L'aire pur et la lumière seront à profusion*» (Le Corbusier, 1960, p.153) se présentent par conséquent comme des espaces problématiques où s'y trouvent un paysage anonyme, uniforme et monotone, l'insuffisance ou parfois l'inexistence des équipements, l'ampleur des espaces vides et la banalisation des espaces extérieurs publics car les éléments traditionnels de l'îlot sont découpés, repensés, réorganisés et la rue est disparue, il n'en demeure que des rubans à circuler. Ces espaces publics sont devenus des espaces d'exclusion et de mal vie où les relations sociales et communautaires sont devenues aléatoires, spontanées et libre de toute organisation.

L'appropriation de l'espace dans les grands ensembles est apparue importante car les espaces dits libres sont en vérité des surfaces où rien ne peut advenir : une foule humaine dans une étendue sans limites, les individus solitaires dans des aires vagues. Ces espaces paraissent inconsistants, sans forme et sans signification, et même angoissant[124]. Cette action aide les personnes et les collectivités à fournir des significations individuelles et sociales à travers des processus d'interaction (Valera 90). Cette transformation confère à l'espace une nouvelle identité et assure à l'individu et au groupe une meilleure adaptation. Donc, l'appropriation de l'espace devient alors une tentative de codage et de requalification sociale d'un espace concret qu'on pourrait considérer au départ comme neutre ou indifférent[125].

2.2 L'appropriation de l'espace, une solution de requalification sociale dans les grands ensembles

L'appropriation de l'espace désigne « *les conduites qui assurent aux humains un maniement affectif et symbolique de leur environnement spatial* »[126], Elle constitue l'un des mécanismes du rapport l'homme /environnement. Selon Fisher (1989) c'est l'acte de faire sien, de s'attribuer la propriété de quelque chose, même si elle ne nous appartient pas légalement.

---

124 Blanc J-N et Nordemann F : La fabrique du lieu, L'installation urbaine, Publication de l'université de Saint-Etienne, France, 2004, p20.

125 www.umc.edu.dz/vf/images/cahierlapsi/num2/07.pdf

126 Merlin P et Choay F : Dictionnaire de l'urbanise et de l'aménagement, éd PUF, Paris 1988, p52.

L'appropriation de l'espace englobe un ensemble de moyens d'actions ou de comportements à partir desquels né une structuration de l'espace et une redistribution des choses ou/et des objets, selon Proshansky l'appropriation « *se manifeste comme l'exercice d'une autorité, d'un contrôle, d'un pouvoir physique ou psychologique* »[127], le control de l'espace se fait par des signes, symboles ou activités. Autrement dit c'est « …*l'ensemble des pratiques exercées sur l'espace en réponse aux besoins explicites de contrôle ou de personnalisation et aux besoins implicites de communication ou de reconnaissance* ».[128]

Elle varie selon l'usager (acteur) -de part son activité, sa culture, son niveau socio-économique et ses traits psychologiques-, la nature de l'espace et les moyens disponibles, « *s'approprier un espace, c'est établir une relation entre cet espace et le soi il s'agit alors d'attribuer de la signification à un lieu, et ceci par l'intermédiaire d'un ensemble de pratiques* »[129]. Au sens juridique, l'appropriation peut être légale ou illégale.

L'appropriation de l'espace peut être collective : dans le cas des espaces collectifs (rues, places,..) ou individuel grâce à un mécanisme de marquage temporaire, permanent ou l'inscription d'un «espace personnel». Le marquage est selon Sommer (1967) et Fisher (1989) un fort indicateur de l'appropriation, c'est un processus désignant dans l'espace des limites ou barrières ne pouvant être franchies que selon des règles sociales bien déterminées. Tandis que, l'espace personnel est une sorte d'enveloppe invisible qui constitue l'extension de l'individu dépassant ses limites corporelles. Grâce à cette enveloppe, l'usagé se définit dans l'espace à travers l'affirmation d'un emplacement. L'espace devient alors le sien selon l'usage et l'activité (Fisher, 1981). Cet espace personnel se dilate et se rétrécit selon la situation et le contexte. Il joue le rôle de régulateur des rapports sociaux.

---

127 Mebirouk H : appropriation de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptation ou contournement de normes ?cas des ZHUN d'Annaba, mémoire de Magister, université Mentouri Constantine, 2002, p59.

128 Idem, pp59-60.

129 Blanze M : L'appropriation des places publiques selon le genre : le regard dans le processus d'appropriation, mémoire de fin d'étude, Ecole polytechnique de l'universite de tours, 2009 -2010, p16 in http://www.applis.univ-tours.fr/scd/EPU_DA/2010PFE_Blanze_Marie.pdf

Selon Caustras .J « *les liens que nous tissons avec notre environnement et, à travers lui, avec les autres individus et groupes sont économiques, psychologiques, sociaux, culturels, ce sont eux qui font la densité de l'appropriation spatiale, qui transformant une étendue en territoire et, ainsi, dessinent les contours de l'identité spatiale des personnes et des groupes* »[130].

En effet, penser l'appropriation de ces espaces, c'est bricoler avec les données de l'espace pour aménager un endroit vivable : en quelque sorte une fabrique d'un lieu. En somme, si on admet que toutes les gammes des modes qu'interviennent les usagers sur l'espace peut produire un lieu signifiant avec une forme et un sens, alors nous pouvons considérer que la production de la rue, l'espace de la mixité spatiale et sociale au sein des ZHUN est possible. Ne parlons pas ici de la rue bien dessinée, construite et dotée d'une longue histoire architecturale et urbaine. Parlons seulement de la rue produite par les gestes d'appropriation et de coexistence des personnes et formulée par des principes d'installations urbaines.

2.3 L'installation urbaine, une forme d'appropriation qui fabrique des espaces signifiants

Afin de mieux comprendre comment l'installation urbaine produit les espace signifiants dont la rue, nous nous inspirons d'une approche d'un sociologue Blanc J-N et d'un architecte Nordemann F qui s'applique à toute échelle (de l'espace architecturale, et en priorité l'espace public urbain). L'objectif de cette approche est de chercher comment un espace se fabrique : l'étude ne portera pas sur le concept de l'espace en soi, ni sur sa perception et ces modalités, mais bien sur sa production[131]. Ils s'intéressent de la façon de se tenir ici ou la, de se poser dans un endroit précis et pas ailleurs, de disposer des choses dans un emplacement donné et finalement, de s'établir de façon déterminée et nullement hasardeuse.

« *L'installation ici est plutôt une appropriation, un geste culturel sur une situation donnée, l'attribution transformatrice d'un trouvé reconnu, et cela se manifeste toujours dans une évidence simple et sensible, extraite de la complexité, découverte dans les ondulations de la*

[130] Idem, p17

[131] Blanc J-N et Nordemann F : La fabrique du lieu, L'installation urbaine, Publication de l'université de Saint-Etienne, France, 2004, p48.

réalité, et offrant une infinité d'interprétation »[132]. Elle consiste à bricoler l'espace et à l'arranger pour le rendre habitable. C'est à dire pour le rendre capable de donner lieu à la vie des hommes.

Elle peut être alliée aux formes pratico-spatiales ou identifiée dans des gestes quotidiens, à première vue anodins mais en vérité riche de sens[133].

Les conditions de site plus ou moins spontanément réunies offrent une capacité d'accueil privilégiée. Nous les comprenons comme porteurs d'un certain ordre déjà là mais encore ouvert à interprétations et transformations. Car la transformation des espaces se constitue ainsi d'une suite d'appropriation ; chacune modifie le lieu et, sur une sorte de fil d'interprétation continu, l'offre à une prochaine transformation. Ce fil enchaîne les modifications de l'espace ; son image symbolise la continuité des logiques d'installation, à ce propos nous pouvons dire que « *l'espace n'est guère que le réceptacle ou le résultat des activités qui s'y déroulent »*[134].

Cette approche à deux objections, la première consiste la culture qui est ignoré. L'auteur affirme : «*je sais que l'islam n'entretient pas les mêmes relations que l'occident entre le corps et l'espace, et je sais aussi que la culture de la centralité, celle du vide ou celle de l'entre deux par exemple, sont toute à fait particulière au Japon*»[135]. La deuxième objection consiste les installations bricolées, basées sur des notations triviales et finalement assez pauvres. Mais nous pouvons déceler par contre que le bricolage ici est intéressant, Rowe C affirme que le mode de production des espaces humains est le bricolage[136]. En plus, il ne s'agit pas d'élaborer un archétype mais plutôt de mettre à jour quelques processus de base qui sont à l'œuvre dans la constitution de l'espace. «*Si les cas retenus sont parlants, laissons-les parler. Utilisons-les comme des preuves et laissons-leur la liberté de convaincre*»[137].

132 Idem, p19.
133 Idem, p45.
134 Idem, p38.
135 Idem, p45.
136 Idem, p46
137 Idem.

2.3-1 La rue, un espace réinventé par l'installation urbaine

A titre d'exemple les auteurs observent de cette manière une situation momentanée très instructive. A Saint Etienne, lors de la coupe du monde de football en 1988, la foule qui avait envahi la ville se retrouvait le plus souvent sur la place centrale, dite de l'hôtel de ville. Sur cette place, une organisation de l'espace s'est très vite imposée : les badauds, les flâneurs et les supporteurs de tous les pays allaient et venaient depuis les escaliers monumentaux de la mairie, situés au bout de la place, jusqu'à une fontaine implantée de l'autre côté de cette place. La municipalité ayant suivi le mouvement fixe au sol un large tapis qui joignait ces deux points. Alors tout est devenu extraordinairement limpide.

Dans l'axe, sur ce tapis, les passants déambulaient, de chaque côté, d'autres passants s'arrêtaient, s'asseyaient, poussaient finalement les bars voisins à installer des tables et de chaises. Ce qui est construit est « *un passage central, et de part et d'autre, ouvertes sur ce passage, des situations assises. Au milieu, les passants, sur le bord, ce qui restent immobiles, qui regardent, qui entendent. Au milieu un vide qui en fait est un plein, et sur les bords tout ce qui va s'y accorder. Une bande axiale, et tout ce qui s'ouvre de part et d'autre sur elle. Une rue par conséquent* »[138] .Il ne se passe rien d'autre, si l'on y songe, lorsqu'on installe en laissant une bande libre pour la circulation : laisser un passage, c'est définir le principe de la rue (Cf. figure nº13).

Figure nº13 : Des logiques d'installations qui fabriquent une rue piétonne à Saint Etienne

Source : la fabrique du lieu, 2004, p 232.

[138] Idem, p234

Blanc J-N et Nordemann F s'efforcent donc de penser le lieu produit à partir d'un espace physique qui se transforme par ce qu'il est mobilisé par des hommes et qui ne peut être mobilisé qu'à partir des qualités matérielles qu'il possède déjà. Ils tentent à observer et à détailler les actes qui ne sont pas en nombre infini et qu'ils retrouvent des éléments de base qui sont au fondement de toute installation comme : fonder, situer, limiter, dessiner, passer et greffer, qui forment la "*grammaire de l'installation"*. Ces actes sont illustrés par des formes spatiales appelée "*Vocabulaire de l'installation*". Ces étapes (vocabulaire et grammaire de l'installation) constituent les traits généraux de toute installation urbaine et de toute fabrication des lieux signifiants.

2.3-2 Les principes fondamentaux de toute installation urbaine -la grammaire de l'installation-

- **Fonder**

Ou que ce soit, dès qu'on veut s'installer on s'arrête. Il ne s'agit pas ici de l'arrêt momentané du marcheur qui fait halte de reprendre quelques forces et repartir aussitôt. Il s'agit de tout autre chose ; s'établir, c'est à dire durer, c'est une affaire de temps. On s'installe pour rester, on s'établit toujours à demeure. Que ce soit pour très longtemps ou non, peu importe. Dans tous les cas, on commence par se poser et par marquer l'emplacement choisi pour enfin marquer le territoire qui désormais nous appartient même symboliquement. Pour s'établir, on doit se fixer et du même coup instituer un point fixe, l'instauration de ce dernier, c'est-à-dire l'instauration d'un lieu qui confère au paysage et à tout l'espace aussi une signification pérenne. « *Voila ce que signifie « prendre place ». Il faut donner tout son sens à cette expression. On prend place quand on élit un emplacement parmi d'autres, qu'on se l'approprie, qu'on le détermine enfin non plus comme un endroit arbitraire mais comme le site où, désormais, on se tient et se tiendra »*[139].

Cet acte est décisif. A partir de lui, on sait où l'on se trouve et comment s'organise le monde. L'univers alentour en est redéfini : il était ouvert a tous les possibilités, et par conséquent mal

[139] Idem, p66.

saisissable, et le voilà maintenant frappé d'une marque indubitable qui en oriente toute la compréhension.

- **Situer**

Dès qu'une installation a lieu, même dans sa forme la plus élémentaire, apparait aussitôt l'opposition entre un « ici », désormais institué, et un « là-bas ». Le paysage et le monde s'en trouvent orientés définitivement. « *S'installer, c'est très exactement donner lieu d'être* ».[140]

Toute installation humaine, à quelque échelle que ce soit, met en place une orientation et, dans le même temps, s'appuie sur elle pour exister et se développer. On se met ainsi face à face, ou dos à dos, ou côte à côte, on se parle, on domine, on se soumet, on se refuse, on s'évite, on se rencontre. En établissant une installation significative, on établit des relations qui se lisent et se pratiquent.

A partir d'un ancrage qui assigne et fixe une référence à tous les espaces, on sait où les choses passent et se passent. A côté, loin, près, devant, derrière, de l'autre côté, à droite, à gauche, tout peut être situé et donc s'inscrire dans un ordre compréhensible.

- **Limiter**

Une fois l'installation décidée, et instaurée sa situation, il faut assurer sa permanence. C'est pourquoi il importe de borner le lieu, c'est-à-dire de le limiter. Toute installation commence par une séparation. Borner, enclore, c'est définir, designer, alors on peut distinguer "dedans" et "dehors". « *Chaque fois qu'on installe à quelque échelle que ce soit et pour quelque activité que ce soit, on se démarque du reste du territoire en érigeant des séparations* »[141].

A une échelle réduite, les bancs publics manifestent très bien l'importance de cette posture, mais dans des lieux exceptionnels comme les jetées, qui sont l'image même de l'orientation.
Quant aux routes, aux voies rectilignes qui désigne l'horizon, aux perspectives qui s'ouvrent ou qui au contraire se refusent, aux passages étroits, devinés, presque dissimiles, aux

[140] Idem, p81.
[141] Idem, p91.

étranglement qui misent sur le contrôle permis par l'effet de goulet, tous jouent le même jeu : en mettant des points en rapport à partir d'un " ici" déterminé, on gouverne l'espace entier.
Il arrive que la limite soit mince et légère, et que sa définition soit bien plus symbolique que matérielle, elle peut être : barrières, bords, ligne, point, points fixe,… et parfois une banale corde tendue, une trace au sol, un changement de niveau, etc. Dès les limites définis, l'espace apparait avec une forme et un sens. On peut maintenant bâtir, on peut se tenir là parce qu'on sait sur quoi se tenir. « *S'installer, c'est rendre l'espace intelligible en l'inscrivant dans une logique de différence*s »[142].
Donc « *La limite n'est pas ce où quelque chose cesse, mais bien [...] ce à partir de quoi quelque chose commence à être* »[143].

- **Passer**

Si toute installation définit un ici et un ailleurs, un proche et un lointain, un dedans et un dehors, un ordre et un désordre, il faut encore aller de l'un à l'autre. C'est à dire ouvrir, et passer. Rien de plus simple en apparence que ce passage : simple question d'accès. Mais rien de plus complexe dans son essence : c'est un lieu d'ambiguïté. Il en est ainsi pour tout établissement humain, parce que toute installation suppose d'administrer de passages. S'installer, c'est faire fructifier des joints et des jointures.

- **Dessiner**

Maintenant que « dedans » existe, il faut l'organiser. Et organiser l'espace, ce n'est pas entasser : c'est disposer les éléments selon un certain ordre, pas seulement pour s'y retrouver, mais surtout pour y inscrire une organisation significative du monde et des relations entre les hommes.

« *Une installation est une écriture. Ce n'est jamais un pur dépôt, c'est une disposition. Rien d'aléatoire là-dedans. Le dessin obéit à un dessein* »[144]. Le dessin met le doigt sur l'important : la mise en évidence d'un pouvoir. Mais il donne ainsi un ordre à l'espace : on définit le centre et la périphérie. Une installation est réglée toujours par un dessin.

142 Idem.
143 Idem, p90.
144 Idem, p118.

- **Greffer**

Revenons aux principes fondamentaux de l'installation : fonder, situer, limiter, passer et dessiner. Tout y est, c'est à dire la façon dont tout vit et prolifère à partir de ces pratiques. Car ils prennent vie non pas par la seule vertu de leur énonciation, mais par leur mise en situation pratique, et par les activités auxquelles ils donnent lieu et qui, en retour, les transformations.

Autrement dit, une autre logique complète les principes de base : les espaces et leurs objets viennent s'ajoutent, s'infiltrer à l'intérieur des ensembles existants, en reprenant comme en écho les principes de base. Ils s'emparent des logiques existantes, les utilisent, les détournent pour y trouver accueil. Ils colonisent les endroits, exploitant et révélant leurs caractéristiques, et les qualifiant comme installation. Le provisoire se greffe ainsi sans cesse sur les permanences spatiales qu'il squatte, mais ce provisoire qui s'installe devient à son tour le point fixe d'autres activités et d'autres définitions de l'espace. « *Prenons par exemple les éventaires qui s'édifient le long des murs en Afrique : deux perches fichées dans le mur, deux branches en guise de piliers, une natte, voila une échoppe* ».[145]

2.3-3 Les logiques de l'installation urbaine -le Vocabulaire de l'installation-

Les hommes s'installent dans un site selon des figures spatiales remarquables. Ces figures peuvent être classées en cinq postures d'espaces : l'accroche, le calage, l'infiltration, le verrou et le relais.

« *S'accrocher à des objets existants ; c'est accomplir un geste d'embrassade ou d'enlacement, voire un geste pour s'agripper. On attrape, on saisit, on tient, on se retient on s'attache* ».[146] Parfois on se cramponne à une tige, une branche, un tronc, un relief de pic : un point fixe, sur lequel on se fixe **en crochet**. Un marchand suspend ses marchandise à des branches ou à des poteaux de signalisation, une brasserie place son menu au pied d'un arbre (Cf. figure n°14).

[145] Idem, p130.
[146] Idem, p143

Figure nº14 : Un kiosque se cramponne à un arbre qui constitue un point fixe sur lequel le kiosque se fixe en crochet.

Source : La fabrique du lieu, 2004, p 149

Dans d'autres circonstances, au lieu de s'accrocher à un seul point, on profite d'une ligne construite : on s'installe le long d'un mur ou d'une façade lisse. Cela tient du dépôt, mais dans la mesure où il y a aussi, dans cette posture, un geste pour s'agripper, nous somme plutôt dans une figure **d'agrafe** (Cf. figure n°15). On aligne alors les éléments qu'on fixe sur la longueur, il s'agit souvent d'une installation momentanée qui profite des disponibilités offertes par le lieu. On profite de la surface d'un mur pour accrocher par exemple des journaux à vendre, ou des affiches, ou des vêtements, ou des tableaux. Quelquefois, l'accroche devient tellement pérenne que tout le lieu est changé, comme dans le cas exemplaire des bouquinistes qui agrafent leurs caisses des livres au muret des quais, utilisant à la fois sa hauteur et son épaisseur pour installer un espace de flânerie. Enfin, la dernière manière de pratiquer l'accroche consiste à s'installer tout au bout : là où s'achève un système construit, et là où commence un autre espace (Cf. figure n°16). C'est la figure bien connue de l'installation en **tête de pont**, comme le cas d'un emplacement au bout d'un alignement.

Si on ne s'accroche pas, on peut simplement se caler contre une réalité physique qui est déjà en place. « *Se caler, c'est prendre appui, c'est profiter d'un élément existant, qui résiste et s'en servir pour assurer sa position, on s'appuie sur, ou contre, on se caler à quelque chose* ».[147]

147 Idem, p163

Figure n°15 : le commerçant informel accroche les journaux et les livres à vendre le long de mur comme une sorte d'agrafe.

Source : La fabrique du lieu, 2004, p 151.

Figure n°16 : Un homme attendant à l'extrémité de la rue, il s'accroche tout au bout de l'alignement.

Source : La fabrique du lieu, 2004, p 159.

On peut se servir d'un relief pour y trouver un **dossier**. Se caler le long du mur et l'utiliser comme dossier, comme les marchands qui s'appuie littéralement contre le mur d'une rue (Cf. figure n°17). Ils s'installent comme on place des fauteuils contre le mur. On peut aussi se caler selon des **paliers** qui s'étagent (Cf.figue n°18), on s'y place plus ou moins haut, on se pose ou on domine, on s'établit en suivant une géographie spontanée qui tire parti des degrés offerts.

Figure n°17: le commerçant à la sauvette s'adossent à ce mur et l'utilise comme un dossier.

Source : La fabrique du lieu, 2004, p 164.

Figure n°18 : Les personnes se calent selon les escaliers qui s'étagent.

Source : La fabrique du lieu, 2004, p 169.

Tandis qu'une situation en verrou se caractérise par un choix d'emplacement stratégique dans le paysage ; « *se situer le verrou c'est placer « la ou ça passe », c'est choisir de s'implanter sur une jointure : là où l'espace se déplie* »[148]. Car par le verrou, on contrôle, on voit et se fait voir, on surveille et on organise les circulations. On distribue les déplacements de l'espace.
L'angle est bien sur, un emplacement privilégié pour s'installer. On s'y attroupe, et les marchants ambulants, savent bien le parti qu'on peut tirer de cette situation (Cf. figure n°19).

Figure n°19: les musiciens des rues et les commerçants informels privilégient l'installation à l'angle des rues.

Source : La fabrique du lieu, 2004, pp 198,199.

Tandis que la dernière figure spatiale selon laquelle les gens s'installent dans un site consiste à s'affranchir quelque peu de l'existant. On ne cherche plus à s'accrocher à lui, à se caler contre lui, à s'y infiltrer ou à occuper une position de verrou. On s'en éloigne pour conquérir un nouvel espace. Mais on ne se lance dans l'opération qu'en conservant derrière soi un rapport à l'existant : on l'interprète pour en poursuivre les effets et les développer. En quelque sorte, on prend le relais de ce qui existait déjà.

Pour ce faire, le plus simple est de continuer pour un temps court l'espace initial : on travaille les occasions permises par le **débouché** (Cf. figure n° 20). Plus loin encore, on dépose des **strates** qui s'éloignent progressivement du point de départ (Cf. figure n° 21). Mais on peut aussi continuer une direction que la fin du bâti a interrompue, et dans ce cas, faire fructifier un **sillage** qui promet de nouveaux développements (Cf. figure n°22).

[148] Idem, p195.

Figure n°20: les expositions de peintres sont disposées suivant des sortes de parallèle, respectant l'alignement.

Source : La fabrique du lieu, 2004, p 225.

Figure n°21: Ce kiosque est implanté au débouché des magasins sur le trottoir pour capter les passants.

Source : La fabrique du lieu, 2004, p 218.

Figure n°22: les marchands de fleurs suivent le prolongement de l'escalier pour exposer leurs fleurs, créant une sorte d'allée.

Source : La fabrique du lieu, 2004, p 229.

L'installation urbaine est un dialogue constructif, une transformation réciproque qui véhicule une dimension symbolique de "convenance", « *en même temps que s'invente l'espace public s'inventent des façons de se comporter*»[149]. Elle apparait comme une solution pour redonner à la ville des espaces de contact, des espaces de temporisation, des espaces où la lenteur est reine, des espaces de partage, probablement aussi des espaces appropriables qui peuvent rapprocher les individus et créent des interactions sociales entre eux. En d'autres termes, c'est la capacité de l'espace social produit par des installations urbaines à réinventer le vivre ensembles, le vivre en commun. C'est à dire à réinventer la notion d'urbanité.

[149] http://www.nantes.archi.fr/fr/actualite/actu_piece_jointe.cfm?fichier=Amphoux.pdf

2.4 L'installation urbaine véhicule une dimension de convenance et d'urbanité

L'urbanité est désignée comme révélateur, comme miroir ou reflet de la structure sociale et sociétale, donc, elle désigne quelque chose qui relève de l'ordre de la sociabilité. Elle apparaît dans une société dominée par des rapports de classe, où s'inventent des règles de convenance - d'ordre verbal, d'ordre vestimentaire, d'ordre comportemental - qui permettent de gérer le rapport à l'autre et avec l'espace. Bien que le terme d'urbanité soit largement utilisé, il recouvre des définitions différentes selon les disciplines et les chercheurs. Nous porposons trois définitions plus récentes des trois auteurs différents : un architecte, un sociologue, un géographe. qui se nomment respectivement : Feldtkeller A, Sennett R et Berque A.

Feldtkeller A la definit comme« *la densité culturelle d'une ville*, et, en même temps, c'est *son potentiel d'appropriation»*[150] *o*ù la "Densité culturelle" designe un espace restreint dans lequel se concentre une diversité culturelle et le "Potentiel d'appropriation" designe ce que l'individu peut s'approprier de la ville, c'est-à-dire ce qui appartient à tout le monde et qui pourtant n'appartient à personne. Feldtkeller propose l'enjeu de : *redonner de la diversité et de la densité spatiales* qui soient le reflet de ces nouvelles formes de sociabilités ; réfléchir, dans des espaces distendus, à la manière de donner une identité ou une singularité à des espaces plus restreints pour autoriser une telle densité d'échanges ; et inventer des principes topologiques, des règles d'appropriation, des règles d'urbanisme ou des règles d'usage.

Tandis que Sennett R définit l'urbanité comme «*une production sensible de différences spatiales et de différences sociales»*[151]. Il dit : la ville moderne, la ville d'après la ville constituée, est une ville qui se pratique et s'étend "à perte de vue". Sennett part de l'idée de *perte de vue* qui a un double sens ; spatial et social. Spatialement la perte de vue, c'est évidemment l'étalement urbain, la ville qui s'étend et qui prolifère, mais c'est aussi, l'architecture qui devient virtuelle, les bâtiments qui deviennent transparents et dénués de sens, d'un ponit de vue social cette perte de vue. Socialement la ville "où l'on a perdu la vue",

[150] Idem.
[151] Idem.

c'est la ville où cette fois l'individu qui devient transparent, l'autre qui devient invisible, insaisissable, exactement comme les bâtiments qui étaient à l'instant transparents.

Donc, on a tendance à produire des espaces de plus en plus monotones, de l'autre à produire des citadins de plus en plus passifs. Et il y a une espèce d'indifférence généralisée qui s'installe dans la ville moderne, qui est à la fois une indifférence au lieu, du point de vue perceptif, et une indifférence à l'autre, du point de vue de la considération de l'être social. D'où son plaidoyer pour *« redonner la vue »*, qui, là aussi, peut faire règle et enjeu de projet. Pour nous architectes, ça va vouloir dire : redonner de l'échelle dans la ville étale ; ça va vouloir dire : retravailler les échelles, retravailler les limites, retravailler le rapport à l'autre.

Enfin Berque A définit la notion d'urbanité comme «*une relation d'adéquation signifiante entre une forme spatiale et une forme sociale*»[152]. La perte d'urbanité d'aujourd'hui, pour cet auteur, c'est une ville qui ne parvient plus à se symboliser – une ville dans laquelle les formes architecturales ou urbaines produites ne symbolisent plus l'ordre social ou le système de relations sociales, une ville à "perte de sens" pourrait-on dire. D'où la formulation possible d'un troisième enjeu : *redonner du sens*. C'est retrouver ou réinventer des *motifs d'urbanisation*, en jouant sur le double sens du mot motif : créer des formes spatiales qui soient en même temps des mobiles d'action dans l'espace diffus, peu dense, de la sub-urbanité. Il n'y a aucune raison pour laisser l'étalement urbain sans forme. Il y a des formes qui peuvent être données, ou plus précisément *motivées*, par un certain rapport au paysage ou par un certain mode d'habiter.

L'urbanité aujourd'hui se construit sur trois dynamiques essentielles[153] : le plaisir de vivre en ville (citadinité), le désir de vivre ensemble (civilité), l'envie d'agir ensemble (citoyenneté). Cette distinction découpe trois types différents d'urbanité : l'urbanité *spatiale*, lisibilité de la structure urbaine, alternance de pleins (espaces construits) et de vides (espaces libres),

présence de la nature en ville, soin apporté aux façades ; l'urbanité *sociale*, hétérogénéité et densité des groupes sociaux, sentiment de sécurité fondé sur le contrôle social informel,

[152] Idem.

[153] Faillebin T : Les espaces intermédiaires comme projet d'urbanité, stage de Master, Millénaire Lyon,2007, p10 in www.millenaire3.com/uploads/tx_ressm3/espaces_intermediares.pdf

régulation des conflits d'usages, festivités publiques ; l'urbanité *politique* qui cherche à promouvoir la citoyenneté, l'engagement du citoyen à travers des dispositifs participatifs.

Conclusion

Les grands ensembles sont issus de la pensée fonctionnaliste en application de la charte d'Athènes. Cette dernière redéfinit les fondements et les principes de production urbaine selon quatre fonctions : habitation, travail, loisir et circulation. Ces principes doivent désormais répondre aux besoins de l'homme moderne et faire son bonheur.

Ainsi, le grand ensemble est décomposé en fragments confortés par le principe de zoning qui génère une ségrégation fonctionnelle dont les parties sont reliées par un système de voirie hiérarchisée. Les éléments urbains définis par le mouvement moderne sont disposés dans le plan de masse selon les besoins d'air, de soleil, de lumière et de verdure entraînant un éclatement de celui-ci où les espaces libres sont plus prégnants que les éléments bâtis. Le principe de zonage du mouvement moderne est, en effet, dissocié de la production de la ville des réalités sociales, en éparpillant les fonctions et en désarticulant l'unité urbaine et finalement créant une ville sans signification et sans qualité, à l'encontre des représentations de la ville comme lieu de compromis sociale et spatial

Dans les grands ensembles, la rue a été rejetée et remplacée par *l'espace espacé* qui désigne un espace où les distances sont accentuées et les séparations sont de plus en plus marquées.

L'appropriation de l'espace dans les grands ensembles apparaît importante, elle confère à l'espace une nouvelle identité et assure à l'individu et au groupe une meilleure adaptation à l'espace. Ainsi l'installation urbaine définie comme une appropriation véhicule une dimension symbolique de convenance et apparait comme une solution pour redonner à la ville ses espaces de contact et d'échange qui tissent des interactions entre les individus fondées sur l'art de vivre ensemble.

Conclusion de la partie I

La rue n'est pas un espace neutre : non seulement habitée et appropriée, mais aussi un milieu générateur, elle n'a rien d'un espace transparent à lui-même, lisse et sans aspérités. On s'y rencontre, on s'y croise, on s'y ignore les univers différents et hétérogène. On s'y expose, on communique toute autant qu'on s'évite. Elle est à proprement parler un plurivers[154].

La ville moderne de l'urbanisme progressiste, dont l'acte de naissance pourrait etre le projet de "cité linéaire" proposé par Arturo Soria Y Mata en 1882, un projet qui déjà veut rompre avec l'urbanisme de l'ilot et de l'alignement. Avec le "plan voisin", en 1925, Le Corbusier pousse jusqu'au bout la trilogie salubrité-circulation-esthétique : hostile au remodelage de la ville traditionnelle, il propose de raser Paris, condamne la "rue corridor", et repartit vingt gratte ciel dans la verdure.

Le Corbusier et les CIAM définissent une ville fonctionnelle, aux immeubles de front de rue se substituent des tours et barres affranchis de toute référence à la parcelle, à l'ilot et à la rue. Le zoning est systématisé par dissociation des quatre fonctions majeures : logement, travail, loisir et circulation.

L'urbanisme progressiste intègre en réalité les logiques du fordisme (production en masse) et l'économie de marché et sombre vite dans le quantitativisme standardisé et déshumanisé, logement pensé comme une " machine à habiter" et conçu avec une "esthétique de l'ingénieur ", voirie abstraite dictée par le chemin de grue, etc.

Ce qui nous intéresse, pour notre thématique, est dans l'éclatement de la ville et la mort de la rue, en tant qu'espace de référence, de représentation et de socialisation. « *Pour des raisons économiques, techniques, juridiques et idéologiques, l'urbanisme progressiste a donc condamné la rue, la privant de sa forme historique, de son pouvoir structurant et unifiant, de sa capacité à créer, par sa multifonctionnalité, de pratiques sociales et une sociabilité spécifiques* ». La rupture s'exprime d'abord dans le fait que, par essaimage des Grands Ensembles et par fonctionnalisation systématique de l'espace, qui n'a plus aucun rapport avec la réalité ou le concept traditionnel de la ville comprise comme une totalité politique,

[154] *Entretien de Bérion N et Farge A : Tracés n=°5, La rue, printemps, 2004, p10.*

économique, symbolique, etc. Sous l'effet de la logique du marché, des coûts fonciers et du pouvoir de l'industrie du bâtiment ainsi que la dilution de l'espace et de ses fonctions, s'est opérée une veritable décomposition de l'unité de l'espace urbain qui déstructure la ville traditionnelle et ronge les solidarités de proximités et les identités locales. « *Il ya souvent de la distance physique, il ya presque toujours de la distance sociale entre le centre ville et le Grand Ensemble* »[155].

L'urbanisme moderne en inversant les vides et les pleins, impose à l'usager un nouvel apprentissage de l'espace. Il est d'ailleurs révélateur que le vocable "rue" est aujourd'hui réservé au centre ville, témoignage d'un rapport privilégie avec le lieu, alors que la ville moderne n'est appréhendée qu'en termes d'entité.

Ce qui s'observe à l'échelle de la ville moderne, vaut pour la rue qui se vide peu à peu : de la boutique de quartier, qui se refugie dans les centres commerciaux, des services communs traditionnels, tels le bain et le savoir publics, qui intègrent l'espace du foyer, encourageant le repli domestique : elle se vide de l'homme, qui s'enferme dans le logement de masse pour s'y comporter en consommateur individualiste et standardisé.

L'installation urbaine définie en tant qu'une appropriation de l'espace se trouve comme une solution qui véhicule une dimension symbolique de convenance et qui redonne à la ville ses espaces de contact, d'échanges et de temporisation dont les rues qui structurent la morphologie des villes et fondent la vie social et qui peuvent réinventer la notion d'urbanité. Néanmoins, la rue ne s'offre pas comme un modèle à appliquer, une forme à reproduire de l'extérieur, mais plutôt comme un fonctionnement et un système à réinterpréter et à réinventer.

[155] Leyval D: La banlieue, l'épreuve de l'utopie, éd Publibook, Paris, 2009, p128.

PARTIE II

"LORSQUE LA RENCONTRE APPELLE L'ESPACE DE RENCONTRE" [156]

[156] Charmes E : La rue, village ou décor ?, Etude de deux rues à Belleville, éd Creaphis, 2006, p125.

Introduction de la partie II

Dès l'indépendance, l'Algérie se trouve face à un déséquilibre démo-économique né de l'écart croissant entre le rythme accéléré de l'évolution démographique et celui plus lent de la production du logement. La saturation des grandes villes au niveau du logement a contraint la population à se placer dans des espaces périphériques de ces villes, provocant une bidonvilisation des grandes villes.

Tentant de résoudre les problèmes soulevés par l'accroissement considérable du nombre de citadin et mus par la nécessité de rattraper le retard accusé au niveau du secteur de l'habitat, les décideurs ont opté pour la procédure des ZHUN (Zones d'Habitat Urbain Nouvelles) ; une procédure équivalente à celle des ZUP françaises ; formule fortement influencée par le mode de construction répandue dans les années 1950 dans les pays d'Europe.

Cette procédure constitue un modèle exogène qui a été disséminé à travers le territoire indépendamment du terrain, de la culture, des besoins et des pratiques sociales de la société d'accueil. En d'autres termes, les réalités algériennes même les compétences au niveau de la conception et de la réalisation n'ont pas été prises en compte[157].

La réalisation de grandes ZHUN à travers le territoire algérien a généré des banlieues dont la structure et la forme urbaine sont celles des grands ensembles où la primauté des « fonctions circulatoires » a engendré un surdimensionnement des voies, et généralement une séparation par niveaux des voitures et des piétons qui constituent à la fois un obstacle à l'évolution de ces espaces en vrais tissus urbains. De cette façon, les ZHUN tournent le dos à la rue car elles sont conçues pour tenir l'activité résidentielle à l'écart des autres activités urbaines ; la rue se trouve progressivement envahi de véhicules et se vide progressivement des pratiques sociales, pour être un banal canal de circulation

A l'image de nombreuses villes algérienne, Annaba ayant connu une industrialisation massive qui s'est concrétisée par la création de zones industrielles initiées par la CADAT, selon le principe du zoning de l'idéologie fonctionnaliste, débouchant sur l'étalement du périmètre urbain au détriment des terres agricoles. Les postulats de cette industrialisation ont

[157] Chabi N: L'homme, l'environnement, l'urbanisme.Tome II, thèse de doctorat, université Mentouri Canstantine, 2007, p211.

été corroborés par des programmes de zones d'habitat urbain nouvelles (ZHUN) dont la ZHUN Plaine Ouest.

Cette partie du travail est consacrée aux rôles des acteurs dans la production de la rue. Le troisième chapitre offrira une présentation de la ZHUN Plaine Ouest, son évolution urbaine, son organisation spatiale et sa structure viaire en insistant sur l'abolition de la rue.

Le quatrième chapitre visera le rôle de l'acteur politique (les pouvoirs publics) et l'acteur économique (les commerçants informels) dans la production de l'espace rue. Ces acteurs façonnent la rue et jouent un rôle important : leurs discours et leurs discisions sont à prendre en compte pour comprendre les motivations de produire cet espace social. Nous prenons le cas des acteurs économiques : par leurs choix de localisation, par leurs investissements, par leurs travail, etc[158].

Le cinquième chapitre étudiera le rôle des usagers dans la production de l'espace. Bien que le boulevard « Amirat El Bahi » soit un espace ouvert à tout le monde, il n'est pas pratiqué de la même manière par tous. Il convient donc de s'intéresser aux usagers eux-mêmes. De leur poser un certain nombre de question : que viennent-ils faire dans le boulevard ? Pour quoi les usagers pratiquent-ils cet espace et pas un autre ? Avec quelle régularité le fréquentent-ils ? Que représente-il pour eux ? A partir de là, il sera possible de définir des pratiques et des représentations différenciées et multiplies correspondant à diverses manières de vivre l'espace social produit[159].

[158] *Entretien de Bérion N et Farge A : Tracés n=°5, La rue, printemps, 2004, p39.*
[159] Idem, p37

CHAPITRE: 03

LA RUE, UNE DIMENSION IMMATERIELLE DANS LA ZHUN

CHAPITRE 03

La rue, une dimension immatérielle dans la ZHUN

«Toujours un nouveau mode de production, une nouvelle société, s'approprie, c'est-à-dire organise à ses fins l'espace préexistant, modelé auparavant».
Henri Lefebvre, La production de l'espace, 2000, p 32.

Introduction

Le présent chapitre traitera les différents tissus urbains de la ville d'Annaba où la rue est présente ou absente selon le cas. Ensuite, après une présentation de la ZHUN Plaine Ouest notre terrain d'étude, nous tenterons tout le long de ce chapitre d'appréhender son évolution urbaine, la structuration de son espace et d'étudier la structure viaire qui constitue un élément déterminant de l'aménagement et du découpage parcellaire du tissu urbain en mettant l'accent sur l'abolition de la rue au sein de la ZHUN.

1. Annaba, une structure composite

La wilaya d'Annaba est située dans l'extrême Nord-est Algérien faisant face à la mer sur une bande littorale de 80 km. Elle est délimitée par la mer méditerranéenne au Nord, la wilaya de Guelma au sud, la wilaya d'El Tarf à l'Est et la wilaya de Skikda à l'Ouest (Cf. carte n° 1).

Le territoire wilayal couvre une superficie de 1412 km^2 [160] et regroupe un volume de population de 609.499 habitants en 2008[161]. La ville d'Annaba se caractérise par une structure composite ; elle est constituée de plusieurs tissus urbains où la rue est, selon le cas, présente ou absente : le tissu organique de la vieille ville, le tissu géométrique de la ville coloniale et le *tissu fragmenté* [162] des ZHUN.

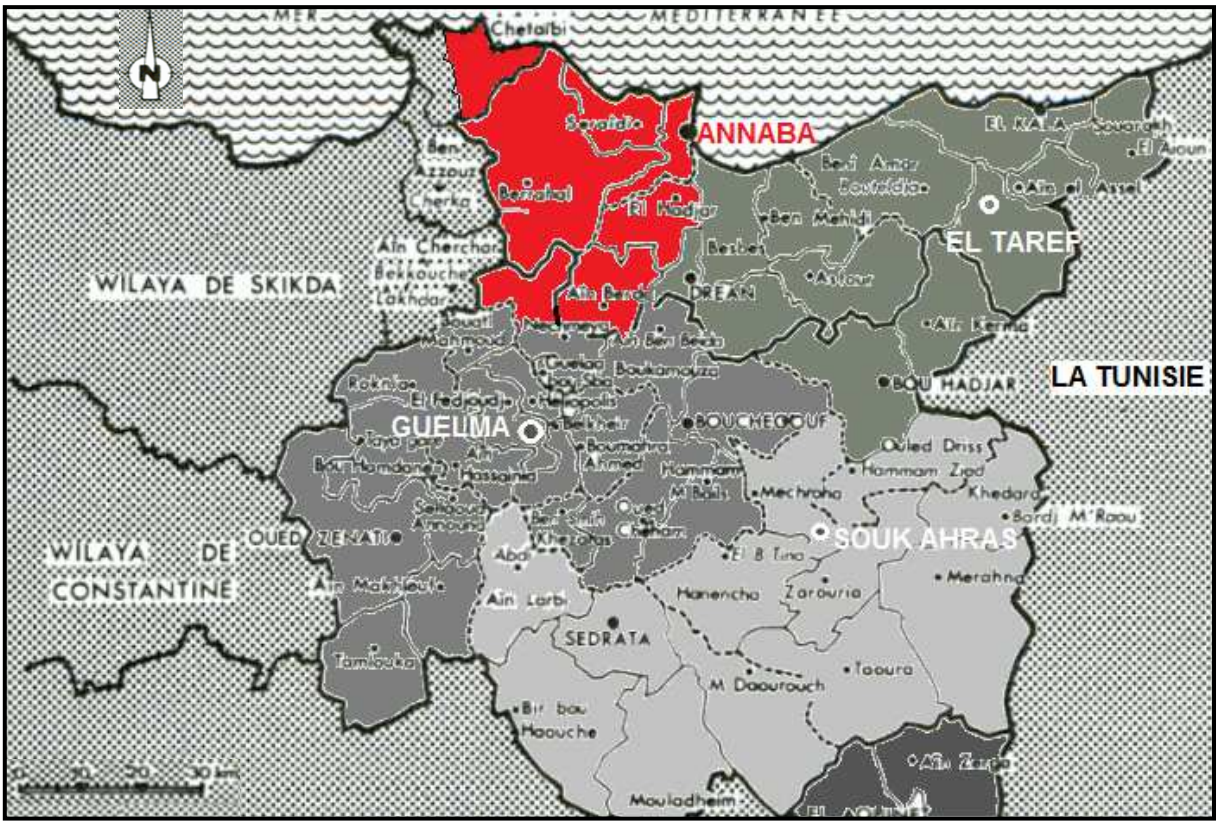

Carte n°1 : Situation de la wilaya d'Annaba
Source : PDAU intercommunal d'Annaba, 2004 +traitement personnel

[160] PDAU intercommunal, 2008, p1

[161] www.ons.dz/collections/w23_p1.pdf

[162] Mebirouk H, Zeghiche H et Boukhemis K : Appropriations de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptabilité ou contournement de normes ?, *Norois* [Online], 195 | 2005/2, Online since 07 August 2008, connection on 03 April 2012. URL : http://norois.revues.org/513 ; DOI : 10.4000/norois.513

1.1 Des rues hiérarchisées de la ville traditionnelle

Le quartier de la vieille ville d'Annaba, plus connu sous l'appellation courante de « Place d'Armes », est situé en plein centre-ville. Cette entité urbaine s'étend sur une superficie de 16ha et abrite 124.05 habitants en 2001[163]. Malgré les effets du temps et les modifications successives qu'elle a subies, la vieille ville d'Annaba (ou médina) apparaît aujourd'hui comme l'un des rares témoignages de l'histoire de la ville, de l'urbanisme arabo-islamique et des formes d'adaptation qui se sont succédées à travers les siècles.[164]

La vieille ville est structurée selon une logique d'intériorisation où l'opposition entre secteurs d'activités économiques et secteurs de résidence est renforcée par une forte différenciation dans la configuration du réseau de voirie (Cf. figure n°23). Dans la partie basse, plus précisément la zone centrale de la ville (Place 19 Août 1956 ex Place d'Armes), vouée aux activités économiques, est développé un réseau de rues relativement large au tracé régulier[165]; ce réseau a été élargi selon un plan d'alignement opéré par l'administration coloniale pour tailler des percées et ouvrir des dégagements pour le contrôle de la population autochtone (Cf. photo n°1).

Figure n°23: Les rues labyrinthiques et hiérarchisées de la ville traditionnelle
Source : Google Earth

163 Pos, vieille ville, 2004, p 5.
164 http://omranet.com/vb/attachment.php?attachmentid=681&d=1242472787
165 www.univ-annaba.dz/attachments/062_article-1.pdf

Photo n°1 : la rue Boucherit, une rue large au tracé régulier qui relie le cour de la révolution avec la place 19 Août 1956.
Source : http://www.algeriemesracines.com/famille/page-photo-famille.php?id=4810&idfamille=harkati-kherfane-bekkouche-lakhdar-gastu-

Tandis que dans la partie haute se trouvent les zones destinées à l'habitat pour résidence. Dans cette partie s'est développé un réseau hiérarchique de voirie permettant un passage progressif des espaces les plus privés aux espaces les plus publics par une série de transitions : impasse, ruelle, rue, centre de la ville (Cf. photo n°2 et 3).

Photo n°2: Une ruelle de la ville traditionnelle

Source :http://www.annaba-photos.com/picture.php?cat=10&image_id=172

Photo n°3: Une impasse sans issue qui dessert un groupement de voisinage.

Source : Atelier 5eme année, 2009.

Donc la médina présente une organisation spatiale et sociale spécifique qui a été la réflexion et la reproduction d'un système socioculturel mis en place par une société arabo-musulmane et basé sur un réseau viaire arborescent, au tracé sinueux, étroit et hiérarchisé, fondé sur la recherche de la préservation de l'intimité familiale.

1.2 Des rues régulières de la ville coloniale

La ville « neuve » (coloniale) construite par l'administration coloniale fut séparée de la vielle ville par le Cours Bertagna (actuel Cours de la Révolution). Dans la ville coloniale se déploie un maillage quadrillé (trame orthogonale) où l'alignement sur rue semble être la caractéristique essentielle des parcelles (Champs de Mars, Beau Séjour...).

Tandis que dans la partie centrale se déploie un tissu haussmannien suivant une combinaison de pleins et de vides qui se juxtaposent sur un support géométrique caractérisé par un maillage avec des artères rayonnantes (trame en étoile), sur lequel se superposent des éléments bâtis caractérisés par un ensemble d'ilots d'habitat et d'édifices publiques. Les différentes unités de la trame urbaine sont articulées par rapport à un système d'axe structurant et par un ensemble de monuments judicieusement disposés par rapport à cet axe (Cf. figure n°24).

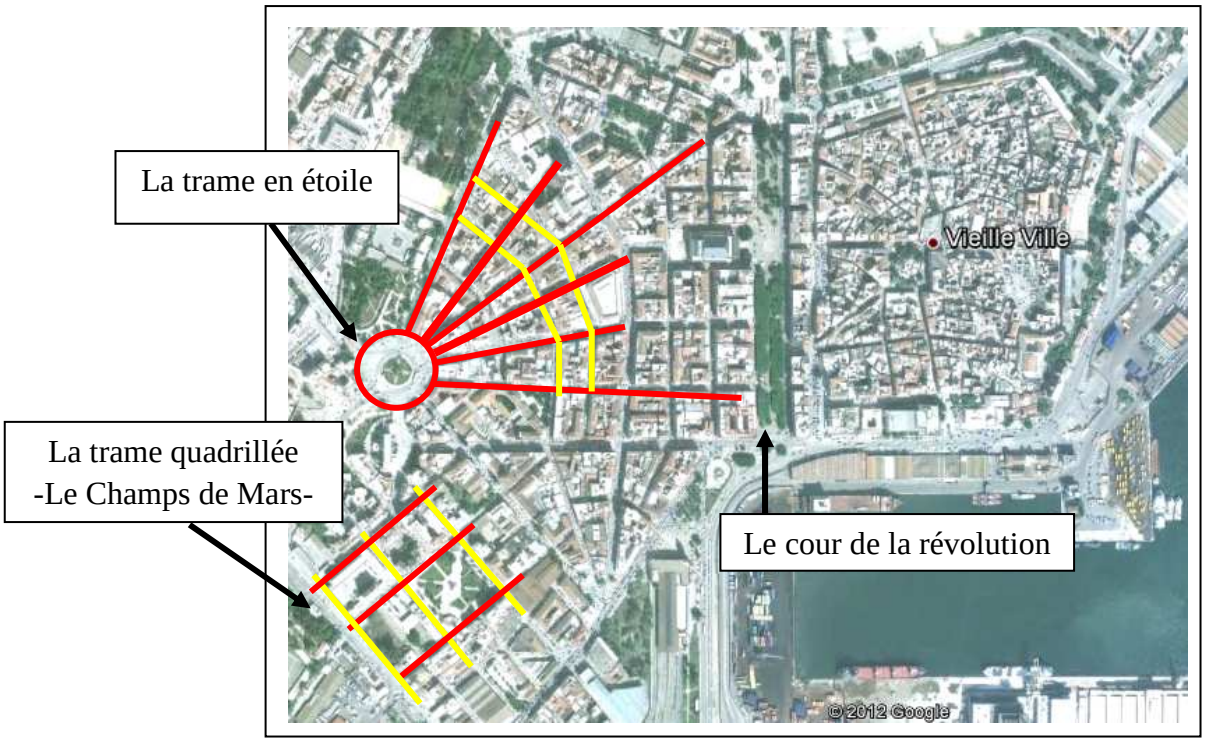

Figure n°24 : la ville coloniale avec des rues régulières et ordonnées
Source : Google Earth

1.3 Les routes : les non rues des ZHUN

De 1962 à 1966, il n'y avait pas de nouveaux programmes à Annaba face à la disponibilité des logements dans les quartiers abandonnés par les Européens. Dans le cadre d'une politique d'industrialisation nationale ambitieuse, un vaste complexe sidérurgique (SNS d'El Hadjar, l'un des principaux pôles industriels algériens) a été implanté en 1967 et a eu pour effet une accélération du processus d'urbanisation (accroissement démographique excessivement élevé de par la combinaison d'une croissance naturelle élevée et d'un solde migratoire important). Ce complexe employait, à lui seul, entre 1970 et 1981, environ 25000 ouvriers, chiffre correspondant à une population plus ou moins égale à 150 000 habitants, pour une bonne part migrante et provenant des zones rurales des régions environnantes (Annaba, Souk –Ahras, El Taref, Tebessa et Guelma)[166]. Cette situation fraye un chemin à la saturation des anciens quartiers ainsi que la prolifération de l'habitat précaire.

Face aux problèmes induits par l'accroissement démographique des villes, l'État répond aux besoins urgents en logement par la création de ZHUN, des *« grands ensembles stéréotypés qui masquent les vieux centres et banalisent la ville »*[167] dont la Plaine Ouest avec un programme de 6500 logements, la ZHUN d'El Bouni avec 4000 logements et la ZHUN de Sidi Amar et d'El Hadjar. Elles sont implantées en périphérie de la ville, sur des champs agricoles ou à proximité des zones industrielles.

En réalité la réalisation des ZHUN débute en 1950, où l'administration coloniale s'est efforcé d'engager une industrialisation du territoire et une urbanisation massive sous forme de grands ensemble et de zone d'activités industrielles dans le cadre du plan quinquennal de développement économique et social dit "Plan de Constantine" où des opérations ponctuelles ont été lancées à travers quelques quartiers de la ville d'Annaba : Laurier Rose, Ruisseau d'Or, 13 Mai et le 11 Décembre.

166 Mebirouk H : appropriation de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptation ou contournement de normes ?cas des ZHUN d'Annaba, mémoire de Magister, université Mentouri Constantine, 2002, p80.

167 Cote, 1988 in www-ohp.univ-paris1.fr/Textes/NKerdoud.pdf

Ainsi, si ces ZHUN répondent, certes, aux besoins du « logis », elles ne ressemblaient pas à ce qu'on ait l'habitude d'appeler "ville" car la trame urbaine de ces ZHUN se constitue par assemblage d'éléments typologiques répétitifs ou singuliers (immeubles en parallélépipèdes), implantés indépendamment de la trame viaire dont le rôle se limite à la desserte, libérant de nombreux vides urbains, des « no man's land » où les gens se perdent (Cf. figure nº25). Des blocs dont la hauteur varie selon les cas de 5 à 14 étages et plus, disposés parallèlement et pour lesquels le « chemin de grue » détermine le plan de masse[168].

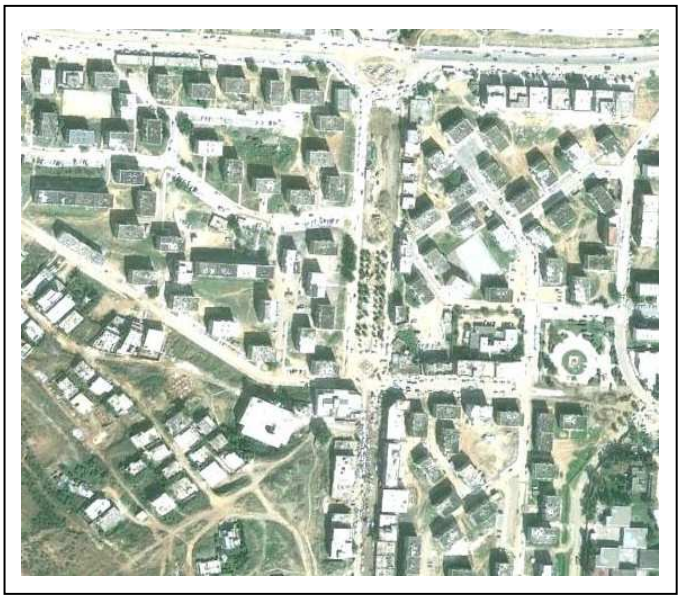

Figure n°25 : L'absence de la rue dans la ZHUN –El Bouni-
Source : Google Earth

Par conséquent les ZHUN sont devenues de véritables cités dortoir car la rue qui est la forme organisatrice essentielle et l'élément primordial de la vie sociale des villes est abolie. Pour Yves Chalas « …..*l'extension moderne et contemporaine de l'habitat autour ou au-delà des centres urbains hérités n'est que ville éclatée, multiplication des non-lieux, non-ville proliférante, ville sans plus de centre, ville partout et nulle part, désurbanisation, chute*

[168] Hathout Z **:** Les résidences « fermées » à Annaba (Nord Est algérien), Un produit résidentiel « libéral » menaçant la ville, mémoire de magister, université Badji Mokhtar Annaba, 2009, p 176.

tragique de l'urbanité et de densité sociale, replie sur soi, confinement au foyer etc. » (Y. Chalas, 2000, p 91).

2. Les zones d'habitat urbain nouvelles à Annaba :

Entreprises entre 1976 et 1987 dans la wilaya d'Annaba (Cf. Carte n°2), ces opérations ont concerné une superficie de 939ha pour une capacité théorique de 28362 logements, soit une densité très faible de 30,20 logt/ha, et correspondant à une forme d'urbanisation éclatée, puisqu'elles préconisaient en moyenne la construction de 20 à 21 logements/ha (Cf. tableau n°2).

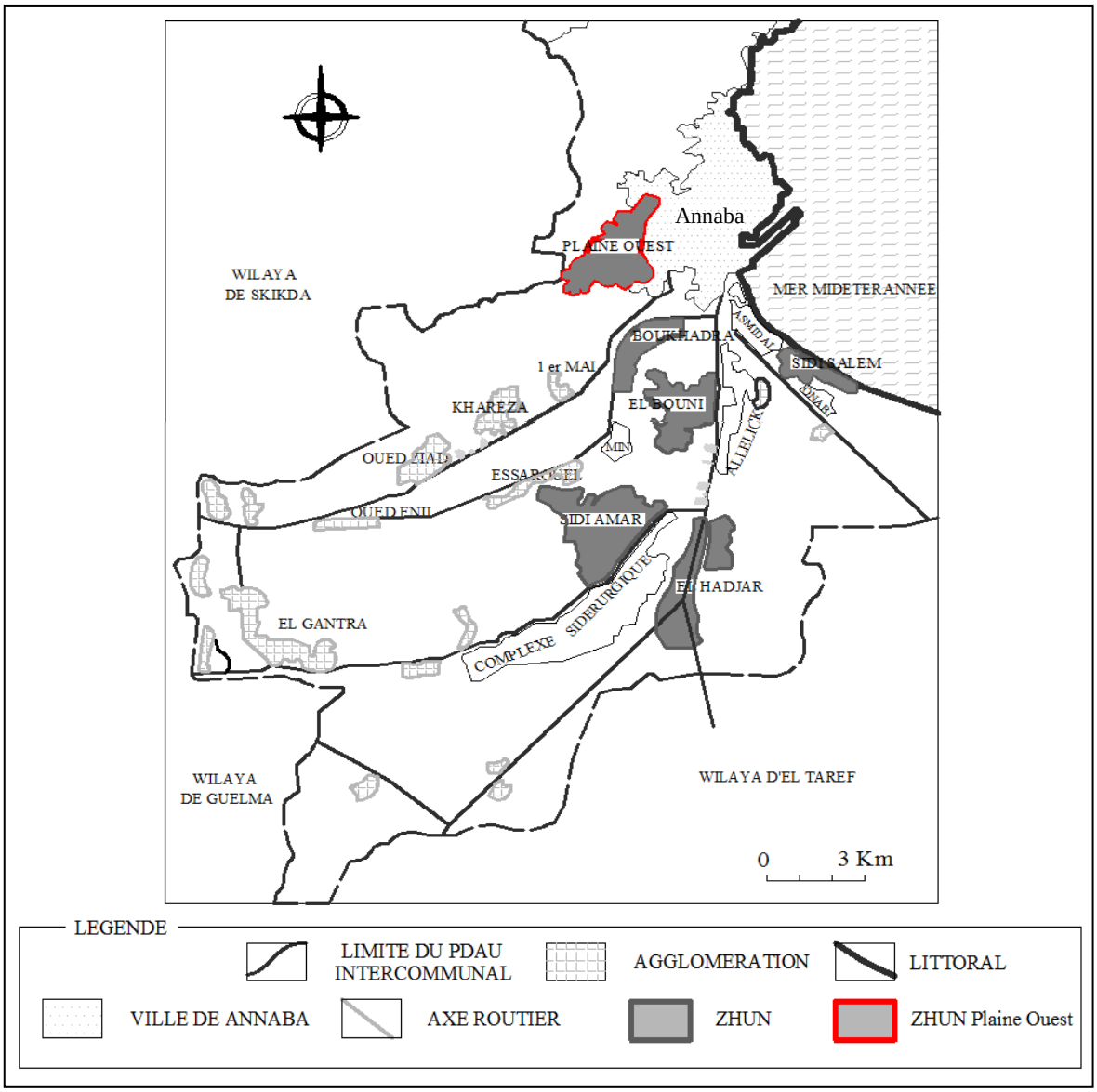

Carte n°2 : Les Zones d'habitat urbain nouvelles de la wilaya d'Annaba
Source :PDAU intercommunal, 1996+traitement personnel

Tableau nº2 : Les opérations des ZHUN de la wilaya d'Annaba (1976-1987).

Opération	Superficie ha	Capacité théorique (logements)	Densité Logt/ha	Logements réalisés	Logements en cours	Capacité existante (logements)
Plaine Ouest I	110	3688	33,52	3209	-	-
Plaine Ouest II	194	5200	26,80	3350	2887	200
El Bouni	155	4500	29,03	4777	580	1200
Sidi Amar	400	12574	31,42	6480	934	5000
Berrahal	30	1000	33,30	932	280	100
Boukhadra	50	1400	28,00	800	400	500
Total/Wilaya	939	28 362	30,20	19548	5081	7000

Source: Mebirouk, 2002

3. La ZHUN Plaine Ouest, première ZHUN réalisée

S'inscrivant dans les projections du Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) de 1975 (Cf. figure n° 26), à la suite de la note ministérielle du 13 Février 1975 et, vu l'importance du programme d'habitat (5475 logements) de la ville d'Annaba, pour le 2ème plan quadriennal, la C.A.D.A.T a été chargée de l'étude d'une ZHUN pour permettre la réalisation immédiate de 1425 logements dans la partie ouest de la ville et dégager les terrains d'assiette nécessaires pour la réalisation de programmes annexes futurs. Par conséquent la ZHUN Plaine Ouest a été crée par un arrêté ministériel du 29 juillet 1975 : « *est désignée comme Zone d'Habitat Urbain à créer, la portion du territoire de la commune d'Annaba comprise à l'intérieur du périmètre délimité par le plan annexé à l'original du présent arrêté et située à l'ouest de l'agglomération d'Annaba au lieu dit « Plaine Ouest »* » (Journal officiel N°87, p958).

La ZHUN Plaine Ouest sort de terre à partir de 1978[169] et constitue la première ZHUN réalisée dans la ville d'Annaba pour répondre aux demandes de logement ainsi qu'à la création d'un tissu intégrable au maximum à la ville existante. Cette ZHUN est localisée sur les terrains de valeur agricole moyenne disponibles pour l'extension de la ville[170], sa

[169] http://cybergeo.revues.org/3000
[170] CADAT, dossier de création, ZHUN Plaine Ouest I, 1975

proximité aux terrains livrés aux logements de la SONATRACH, SNMC et l'hôpital psychiatrique et la construction de la rocade ouest.

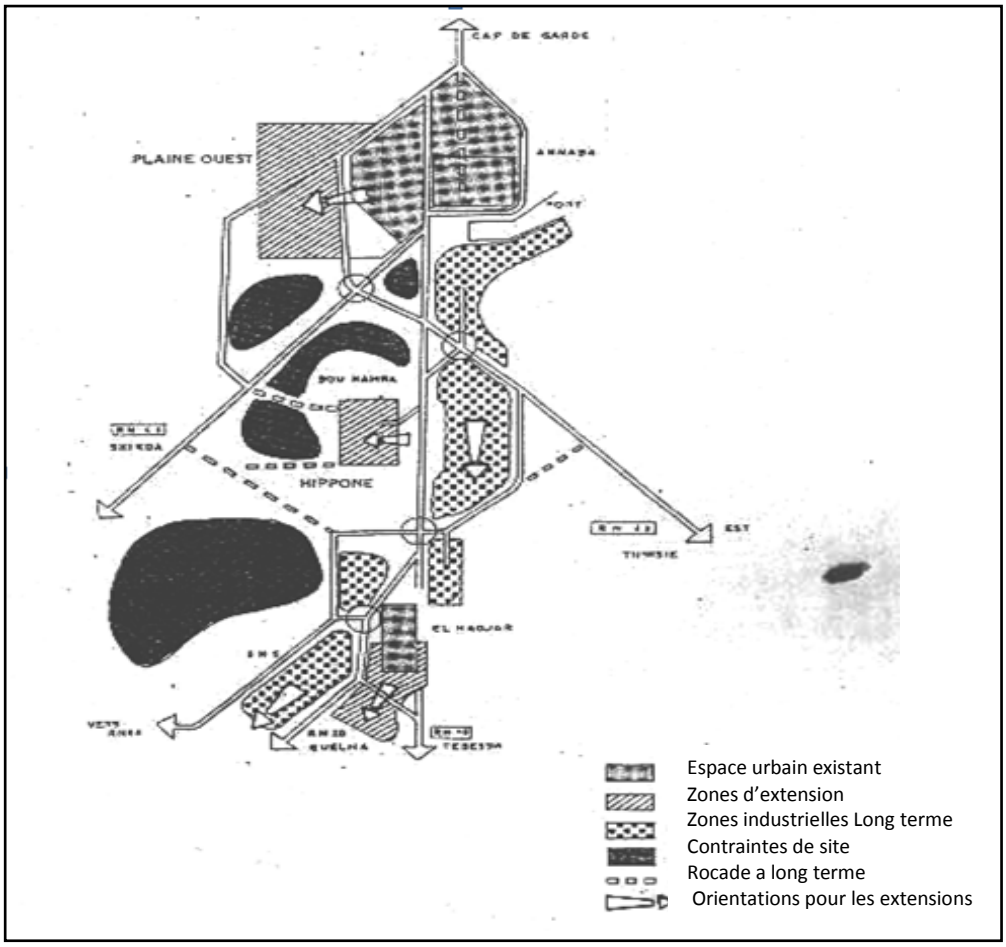

Figure n°26 : Le PUD de 1975 envisage la réalisation de l'axe Nord-Sud, l'élargissement de la RN44, la création de la rocade Ouest, et l'implantation de deux ZHUN dans la zone de la Plaine Ouest.

Source : PDAU, 2008.

3.1 Localisation et processus de réalisation de la ZHUN Plaine Ouest

Le site d'implantation de la ZHUN Plaine Ouest était composé de terrains agricoles, de surfaces boisées et de terrains non cultivés[171] (Cf. figure nº27), couvrant une superficie totale de 300 ha et devrant servir de site d'extension de la ville.

[171] CADAT, dossier de création, ZHUN Plaine Ouest II, 1976

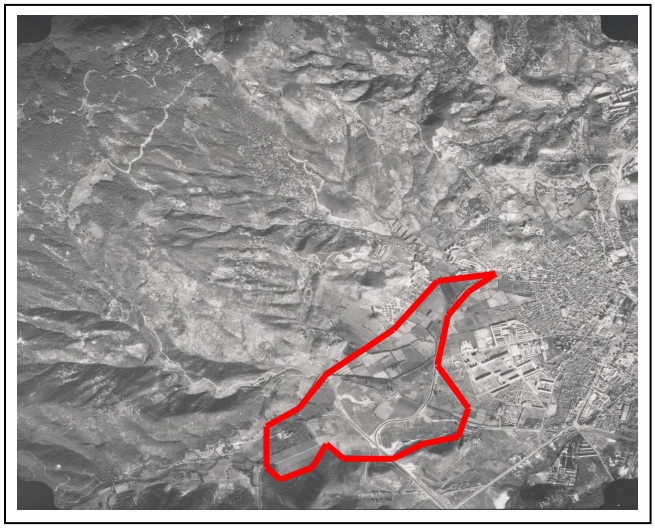

Figure n°27: La ZHUN Plaine Ouest en 1972 est constituée de terre agricole
Source : CD, CADASTRE + traitement personnel.

Située à l'ouest de la ville d'Annaba, non loin du centre-ville, la Plaine Ouest est limitée au Nord par oued Forcha, au nord-est par le quartier Didouche Mourad, à l'est par la Cité 08 mai 1945, au sud par la pénétrante, au sud ouest par la Cité 5 juillet, à l'Ouest par le quartier Sidi Harb et la Cité Belaid Belgacem (Cf. carte n°3). Elle regroupe des équipements d'importance régionale : un parc public, une cité universitaire, un institut de formation des formateurs.

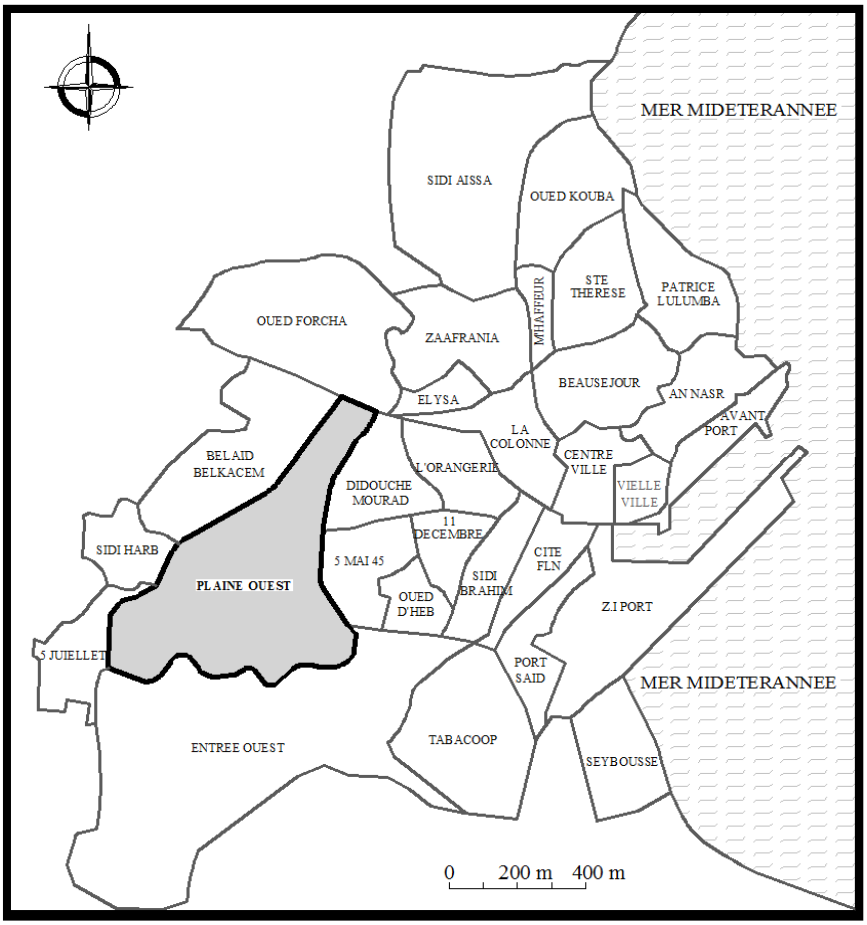

Carte n°3 : Situation de la ZHUN Plaine Ouest dans la wilaya d'Annaba
Source : PDAU intercommunal, 1996 + traitement personnel

Le processus de réalisation de la Plaine Ouest a commencé par observer un espace tampon pour la réalisation de certains programmes de logements et d'équipements (Cf. figure nº28). Cette stratégie spatio-temporelle a permis aux acteurs de la ville de se donner le temps de réflexion pour mieux meubler la pénétrante ouest et articuler les deux parties de la ville.

Figure n°28 : La zone tampon qui sépare la ZHUN PO du centre ville
Source : Dossier de création, ZHUN Plaine Ouest I, 1975, CADAT

Le rattachement et l'intégration de ce nouveau pôle sont passés par trois étapes opérationnelles :

-Première phase : le processus de croissance de la Plaine Ouest a été très rapide ; le chantier a démarré avec le programme des 1275 logements du 2ème plan quadriennal réalisé par les Allemands en 1976.[172]

Deuxième phase : Cette phase est composée de deux interventions ; la planification et le lancement des premières opérations de la zone tampon.

[172] Boulbir L :Processus de fabrication de la ville Algérienne, impact des modes de production sur les formes urbaines, cas de la ville de Annaba, mémoire de magister, université de Constantine, 2002, p150.

-Troisième phase : est relative au rattachement physique de la Plaine Ouest à la ville par la zone tampon, avec création des axes d'activités, élargissement du réseau qui relie la ZHUN et les quartiers à l'est de la pénétrante[173].

Le nombre de la population résidante dans la ZHUN Plaine Ouest est estimé à 70314 habitants en 2004[174]. Selon l'enquête de Kerdoud N[175], les habitants de la Plaine Ouest proviennent majoritairement des zonzs rurales des wilayates dont El Tarf, Guelma, Jijel, Tébessa, Souk-Ahras, Skikda. Sur les vingt sept ménages qu'elle a enquêtés : 10 sont originaires de Guelma, 8 de Souk Ahras et 9 repartis entre Tébessa, Jijel et Taref. Les annabis expriment leurs craintes d'une cohabitation avec des populations venues de l'extérieur où leurs comportements sont décrits comme incompatibles avec l'espace urbain de la ZHUN.

3.2 La ZHUN Plaine Ouest, un espace de vie anonyme

Au niveau de la ZHUN, l'habitat constitue la fonction essentielle. L'habitat collectif conçu sous forme de bâtiments de R+2, R+3 et R+4 sur un vide sanitaire représente la typologie d'habitat la plus répandue dans la ZHUN Plaine Ouest ; le nombre total des logements est estimé à 13473 logements repartis dans le tableau 3 en logements en cours de réalisation et logements réalisés, ces derniers sont estimés à 11719 logements dont 11076 logements collectifs et 643 logements individuels[176].

Tableau n°3 : Nombre de logements de la ZUHN Plaine Ouest

Zone d'étude	Nombre de logements réalisés	Nombre de logements en cours de réalisation	Total logements
Plaine Ouest	11719	1754	13473

Source : Pos, Plaine Ouest, 2004

La ZHUN Plaine Ouest fait l'objet d'une toponymie administrative impersonnelle où les bâtiments ont des appellations X, Bloc Y, groupe A, cage C, entrée B dans des « cités

[173] Mebirouk H : appropriation de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptation ou contournement de normes ?cas des ZHUN d'Annaba, mémoire de Magister, université Mentouri Constantine, 2002, p 94.

[174] Pos, Plaine Ouest, 2004

[175] http://cybergeo.revues.org/3000

[176] Idem

numériques » telles que cités des « 1028 logements » ou des « 500 logements », cité « 1172 logements », des appellations renvoyant à des noms « poétiques » tels que cité « El Yasmine », ou à des appellations « patriotiques » tels que cité « 5 Juillet », « 8 Mars ». Le nom des entreprises ou leur origine est également source de dénomination aussi : par exemple, la cité des 1276 logements édifiée par l'entreprise allemande BUM (Béton und Monierbau) est couramment désignée sous le nom de "cité des Allemands" (Cf. Carte n°4)

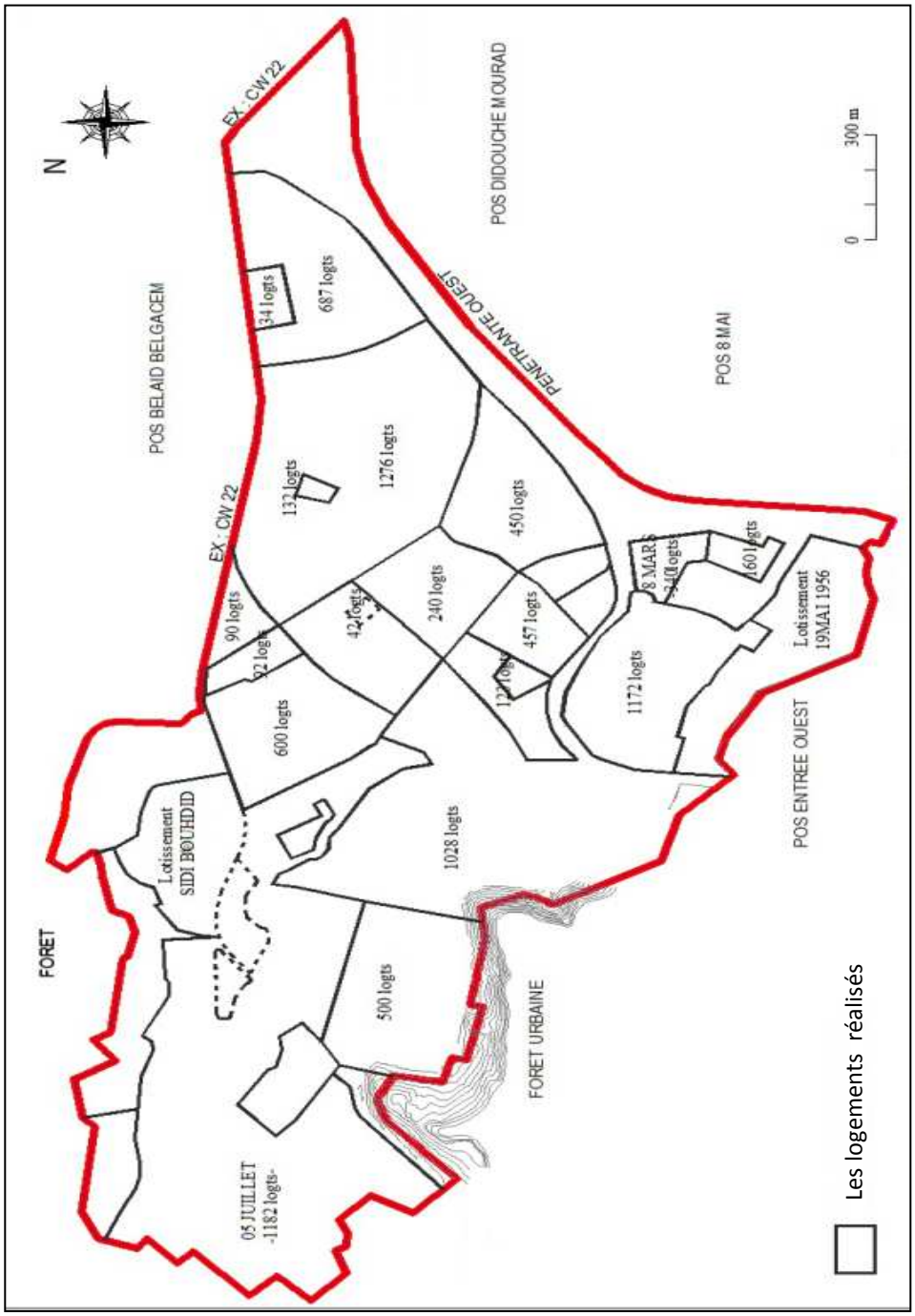

Carte n°4 : carte des logements réalisés et leurs toponymies

Source : POS, Plaine ouest, 2004

3.3 La structure viaire de la ZHUN Plaine Ouest : desserte par réseau de routes

La réalisation de ces ZHUN a générée des espaces d'habitat dont la structure et la forme urbaine sont celles du grand ensemble où s'étale d'une façon horizontale des bâtiments rectilignes qui s'allongent sur plusieurs mètres (les barres) ou, s'étirent verticalement des constructions à étages multiples (les tours) ; entre ces bâtiments s'étalent des espaces extérieurs à l'état de terrains vagues non aménagés et des voies surdimensionnées remplaçant les rues. Ces caractéristiques constituent les apanages d'un paysage urbain banal, une structure discontinue et un tissu urbain fragmenté qui se traduisent dans la vie sociale par l'isolement des différentes unités entre elles, par un sentiment de profond ennui au niveau psychologique et par une « hétérogénéité sociale indiscutable »[177] . David Mangin met l'accent sur le «*vide programmé* » qui caractérise la ville contemporaine : « *à la sectorisation du territoire, s'ajoute un espacement entre les objets et les gens, un «vide sans qualité» ni raison apparente* » (D. Mangin, 2004, p.100).

La structure viaire est relativement particulière puisqu'elle est constituée de routes (primaires, secondaires et tertiaires) et non pas de rues (Cf. carte n°5).

La voirie primaire est représentée par l'ex CW 22 (Cf. photo nº4) qui est une voie structurante de la ville d'Annaba ; elle assure la liaison entre la RN 44 et les plages en passant par la Plaine Ouest. Sur une longueur de plus de 3.5 kms, en plus de son caractère principal, elle assure la liaison entre les différentes zones du site : Cité 5 Juillet, Sidi Harb, Bouhdid ainsi que la liaison entre la Plaine Ouest et la zone avoisinante à Belaid Belgacem et Oued Forcha. Cette voie est devenue un boulevard urbain à caractère récréatif[178] au vu de son passage par la forêt urbaine, et les vues panoramiques des hauteurs de Seraidi. La pénétrante Ouest (CF. photo n°5), sur une longueur plus de 3 Kms, assure la liaison entre le RN n°44 (vers Constantine - Skikda) et les plages (zone à caractère touristique) ; elle contient 03 percées qui assurent l'accessibilité au site dont le plus important est celui du rond point qui mène vers le

[177] CERFISE : note de voyage in Mebirouk H : appropriation de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptation ou contournement de normes ?cas des ZHUN d'Annaba, mémoire de Magister, université Mentouri Constantine, 2002, p 94.

[178] Pos, Plaine Ouest, 2004, p 24

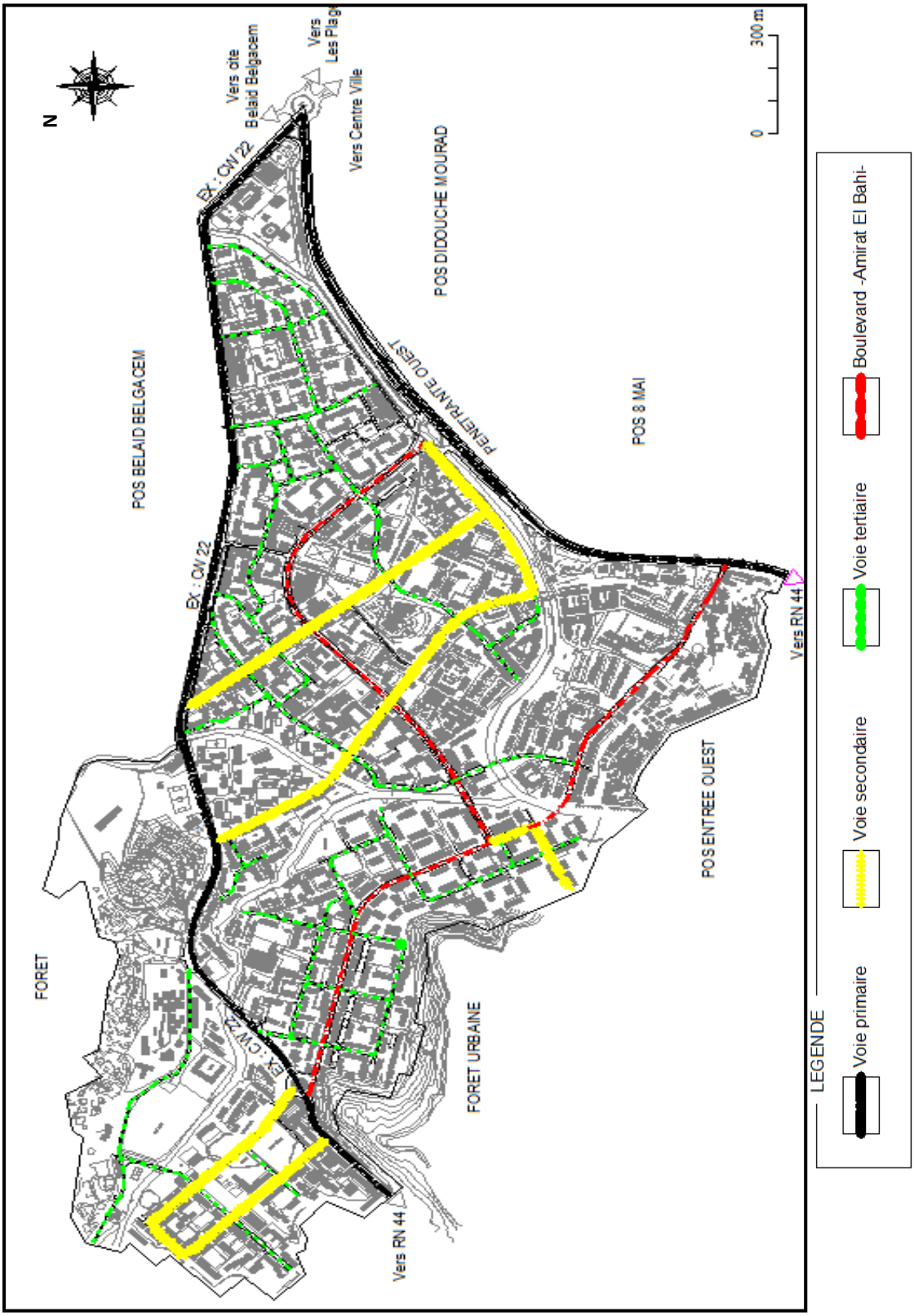

Carte n°5 : carte de la voirie

Source : Pos, Plaine ouest, 2004

centre-ville. Ce rond point donne la naissance du Boulevard d'animation nommé Boulevard « Amirat El Bahi » qui canalise tous le flux mécaniques entrant, et puis la distribution vers les différentes parties de la Plaine Ouest. La pénétrante Ouest constitue une voie structurante de la ville d'Annaba[179].

Photo n°4 : L'ex CW 22 assure la liaison entre la zone d'étude et les différentes zones avoisinantes.

Source : http://www.panoramio.com

Photo n°5 : La Pénétrante Ouest

Source : http://maps.google.dz/maps/

La voirie secondaire, prenant la forme d'une « desserte-ceinture des quartiers », assure la liaison entre les différents quartiers. Ce réseau sert de collecteur des trafics sortant des quartiers résidentiels pour les brancher au réseau primaire[180] (Cf. photo n°6).

Quant à la voirie tertiaire, elle représente une « desserte interne des quartiers » ; les quartiers d'habitation sont desservis par le réseau des routes tertiaires auxquelles se rattachent les petites routes à parking des cités[181] (Cf. photo nº7).

[179] Idem, p37.

[180] Mebirouk H : appropriation de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptation ou contournement de normes ?cas des ZHUN d'Annaba, mémoire de Magister, université Mentouri Constantine, 2002, p95.

[181] Idem

Photo n°6: les voies secondaires lient les voies primaires entre elles.

Source : Google Earth

Photo n°7: les voies tertiaires débouchent sur un parking ou une aire de stationnement.

Source : Google Earth

Conclusion

De part sa position géographique et son histoire, Annaba a toujours été un lieu d'accueil privilégié des flux migratoires qui se sont accentués avec le développement industriel (complexes sidérurgique et phosphater). Cette industrialisation a induit une urbanisation accélérée, mise en œuvre de manière concomitante par des opérations de densification du tissu existant et par un vaste processus d'extension urbaine via la réalisation de Zones d'Habitat Urbain Nouvelles dont la ZHUN Plaine Ouest située à l'ouest de la ville. Sa réalisation a été confiée à diverses entreprises accomplissant leur quota de logements sans étude urbanistique et sans la moindre coordination.

L'espace ZHUN correspond à un espace très ouvert où la vie sociale est rendue difficile. Ni sa morphologie (espaces extérieurs non aménagés, peu d'équipements collectifs), ni son contenu social (populations avec des origines diverses) ne facilitent la genèse d'un quartier ayant sa propre vie. Il marque une profonde rupture avec la ville héritée de l'histoire (traditionnelle et coloniale).

Dans cette ville héritée, l'espace public sous forme de rue ou de place constitue un élément important dans la composition du tissu urbain. « *La rue et la place symbolisent la fonction*

première de la ville, l'interaction et l'urbanité » (R. Allain, 2004, p. 141). Cet espace « *n'existe que dans leurs relations avec le bâti qui les encadrent et leur donne consistance et en permet la perception* » (R. Allain, 2004, p. 141).

Généralement dans les ZHUN et précisément dans la ZHUN Plaine Ouest, l'implantation des bâtiments à l'écart de la voie au milieu d'un espace vide, l'espacement des bâtiments (qui est l'un des principes de l'urbanisme fonctionnaliste au nom de l'hygiène et du confort) l'importance du prospect et l'abondance du vide contribuent à l'effacement de la rue en tant qu'espace multifonctionnel, d'interaction et de sociabilité au profit des voies spécialisées (voies primaires, secondaires et tertiaires). Face à cette situation, il est intéressant de savoir comment les acteurs et les usagers de la ZHUN réagissent face à l'absence matérielle de la rue ? Comment bricolent-ils l'espace pour le mettre à leurs normes et pour l'adapter à leurs exigences ?

CHAPITRE: 04

LA RUE, UN LIEN SPATIAL RECHERCHÉ PAR L'ACTEUR POLITIQUE ET ECONOMIQUE

CHAPITRE 04

La rue, un lien spatial recherché par l'acteur politique et économique.

«La constitution et la sédimentation de l'espace public relève d'un grand nombre d'interventions privées qui contribuent au façonnage, aux usages et à l'évolution de cet espace : constructeurs et propriétaires privés, commerces, grandes surfaces commerciales, services publics et privés, sous-traitants et concessionnaires (…). L'existence de ces multiples intervenants donne lieu à de nombreuses actions concertées et à la production de formules contractuelles qui connaissent actuellement un essor considérable».

Plan Urbain, Espaces publics in Fleury A, p513

Introduction

Nous tenterons tout le long de ce chapitre d'étudier la question de recherche de l'espace rue par les pouvoirs publics et les commerçants informels représentés respectivement par l'acteur politique et par l'acteur économique. Dans une première étape, nous essayerons d'étudier l'espace social produit dans la ZHUN Plaine Ouest par ces acteurs en s'interrogeant sur sa production. Nous commençons tout d'abord à analyser l'organisation commerciale au sein du cas d'étude (le tronçon choisi du boulevard « Amirat El Bahi »), dans une deuxième étape nous tenterons d'observer, d'appréhender et de détailler les installations quotidiennes pour savoir comment se fabriquent les lieux signifiants.

1. Le boulevard « Amirat El Bahi », un élément structurant de la ZHUN Plaine Ouest

Au vu d'une implantation juxtaposée d'opérations ponctuelles sans penser à l'harmonie de l'ensemble de la ZHUN Plaine Ouest, le réseau viaire de cette dernière est considéré, à l'exception du Boulevard « Amirat El Bahi », comme spontané. Ce boulevard constitue un axe central traversant la ZHUN Plaine Ouest dans le sens Est-Ouest. A l'est, il se rattache à la pénétrante Ouest, à l'ouest, il se rattache à l'ex Chemin Wilayal nº22 (CW 22), passant par la cité 1276 logements, la cité 240 logements, la cité 457 logements, le lotissement 19 Mai 1956, la cité1172 logements, la cité 1028 logements et la cité 500 logements, etc (Cf. carte nº6).

Ce boulevard est d'une largeur de 11,25 m, bordé des deux côtés par des immeubles en R+4 avec un vide sanitaire en retrait par rapport aux deux trottoirs : celui de la rive droite est d'une largeur de 8,80m tandis que celui de la rive gauche fait 5,60 m. Les commerces s'établissent en succession ininterrompue le long de cet axe, aux pieds des bâtiments pour en faire une voie principalement commerçante. Donc cette voie exerce à la fois une importante fonction de passage et d'activité commerciale.

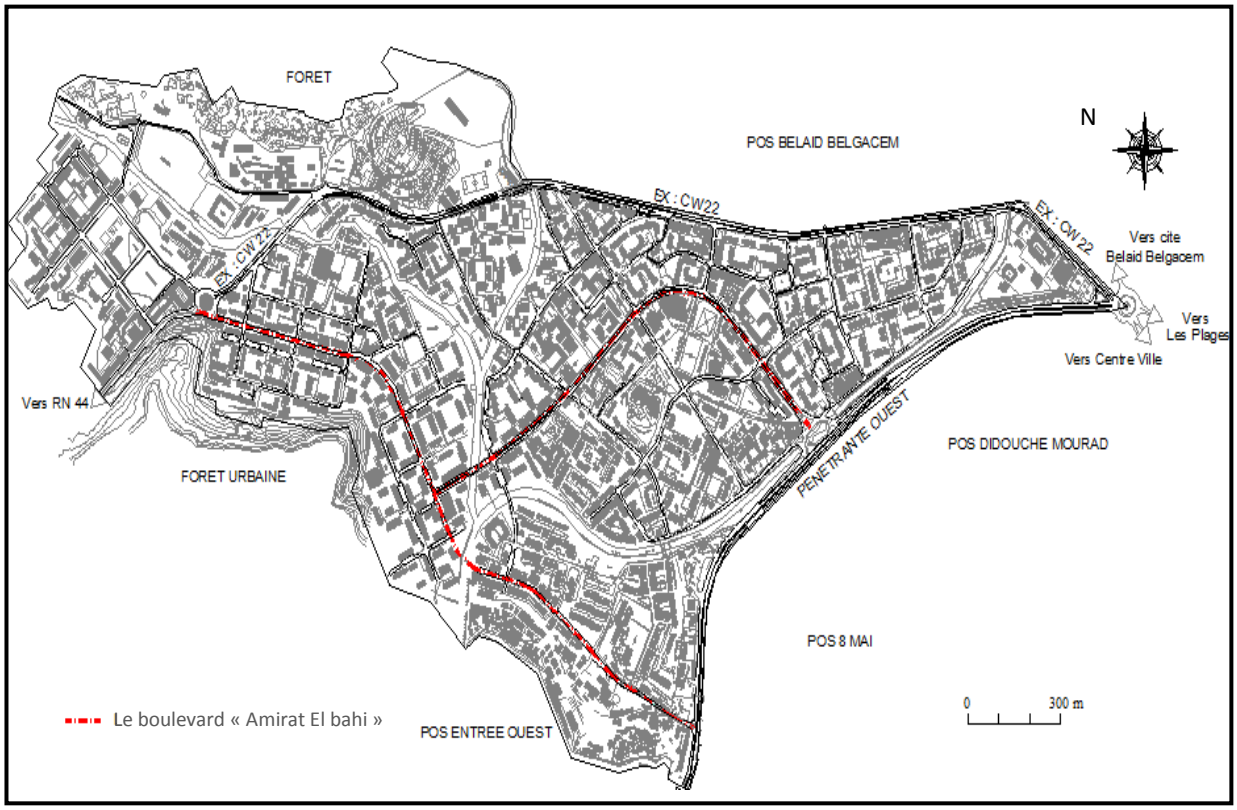

Carte n°6 : Le boulevard "Amirat El Bahi"
Source : POS, Plaine Ouest I, 2004.

2. La ZHUN Plaine Ouest : d'une centralité fonctionnelle par implantation zonale à une centralité par implantation linéaire

Le plan de la ZHUN Plaine Ouest I est constitué de plusieurs unités, divisées selon les dispositions des routes primaires (CW 22 et la pénétrante Ouest) et des routes secondaires. Dans la majorité de ces unités, nous trouvons une prééminence de figures formées par des groupements de bâtiments articulés autour des espaces libres centraux, servant à des aires de jeux et de sport et des espaces libres, adjoints aux groupes de bâtiments ou entourés par des blocs, servant à l'utilisation de voisinage[182]. Cette composition illustre une « fluidité spatiale » [183] qui était l'un des signes distinctifs de l'espace extérieur de l'urbanisme moderne caractérisé par le plan aéré où ces clés sont le soleil, la verdure et l'air.

Ces unités sont articulées à leur tour autour d'une unité centrale (CF. Carte nº7 et 8). Cette dernière regroupe actuellement un marché couvert et semi ouvert, des équipements dont la mosquée Ezzoubir Ibn Alaouam, un siège d'Algérie Télécom, une polyclinique, etc. Nécessaires à la vie quotidienne des habitants, ces équipements ont été repartis dans la zone de façon à former des points de gravité accueillant la population de la ZHUN Plaine Ouest et créant par conséquent un centre fonctionnel.

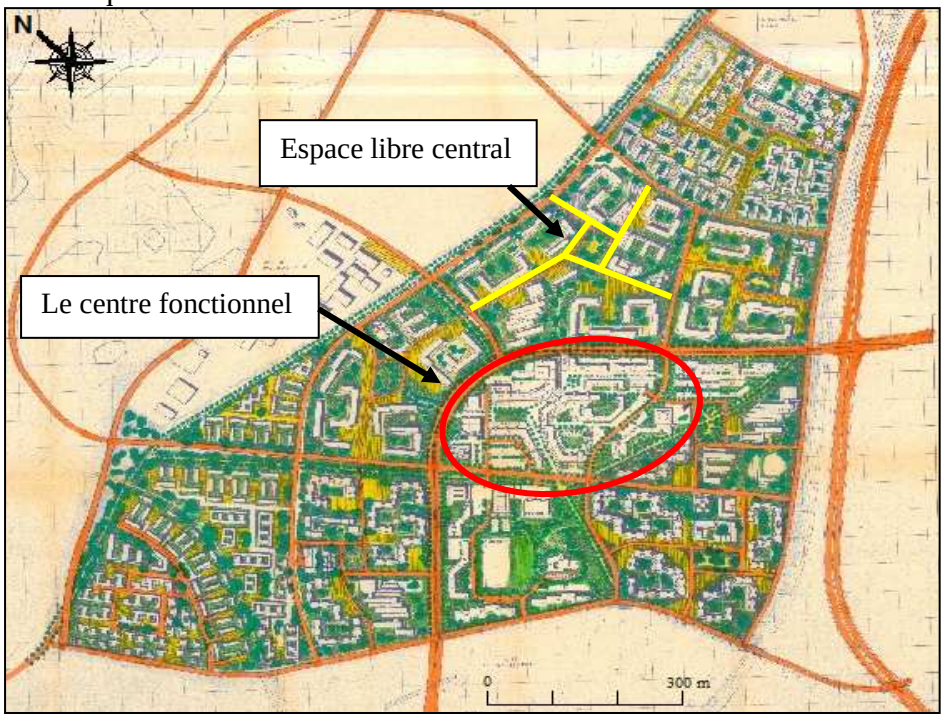

Carte n°7 : L'organisation proposée de la ZHUN Plaine Ouest I
Source : CADAT, ZHUN Plaine Ouest I, 1975

[182] CADAT, dossier de réalisation, Plaine Ouest I, 1975.
[183] Tomas F, Blanc J-N, Bonilla M : Les grands ensembles, une histoire qui continue…, publication de l'université de Saint Etienne, 2003, p168.

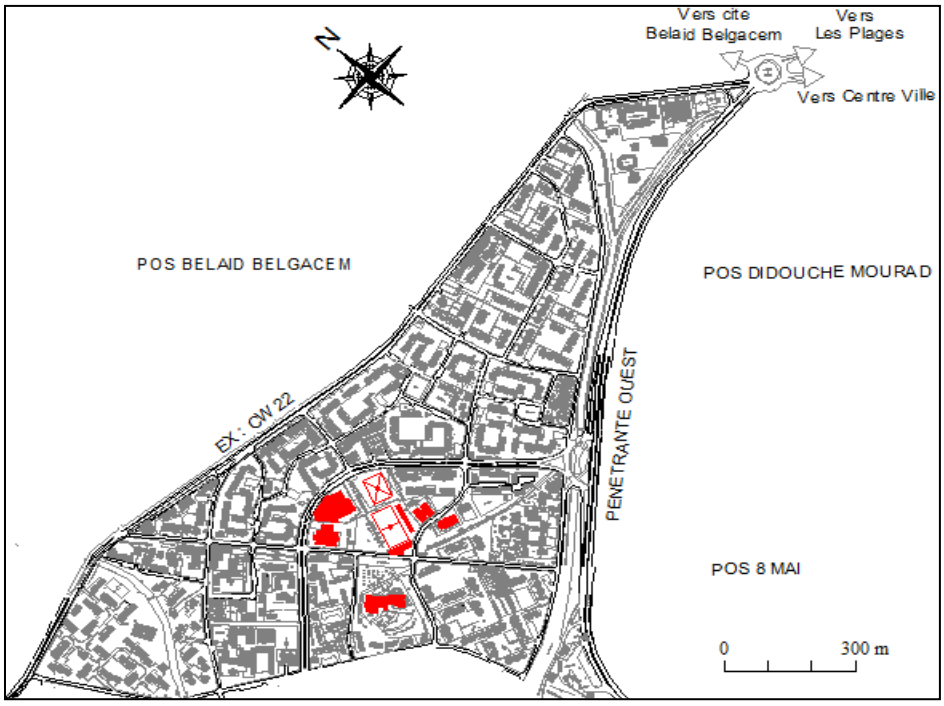

Carte n°8 : L'organisation actuelle de la ZHUN Plaine Ouest I respect le principe de centralité fonctionnelle
Source :POS, Plaine Ouest ,2004.

Le centre fonctionnel est un espace urbain caractérisé par une concentration des activités de service et de commerce et ou par une forte fréquentation des individus. «*Les potentiels de centralité d'un lieu dépendent certes des concentrations observées mais aussi de la nature des activités qu'il rassemble et donc, des fonctions qui sont exercées.*»[184].

La situation géographique et la forme allongée de la ZHUN Plaine Ouest II (3000 m en direction Est-Ouest, 400 m en direction Nord-Sud)[185] ont favorisées une organisation linéaire en permettant une disposition des différents éléments le long de l'axe structurant, "le Boulevard Amirat El Bahi". L'activité commerciale s'y est implantée à l'ensemble des immeubles suivant l'alignement de cet axe (CF. carte n°9 et 10).

[184] Fleury A, Mathian H et and Saint-Julien T : Définir les centralités commerciales au cœur d'une grande métropole, le cas de Paris intra-muros, Cybergeo : European Journal of Geography [Online], Space, Society,Territory, article 588, Online since 04 February 2012, connection on 03 April 2012. URL : http://cybergeo.revues.org/25107 ; DOI : 10.4000/cybergeo.25107.
[185] CADAT, Dossier de création, Plaine Ouest II, 1976.

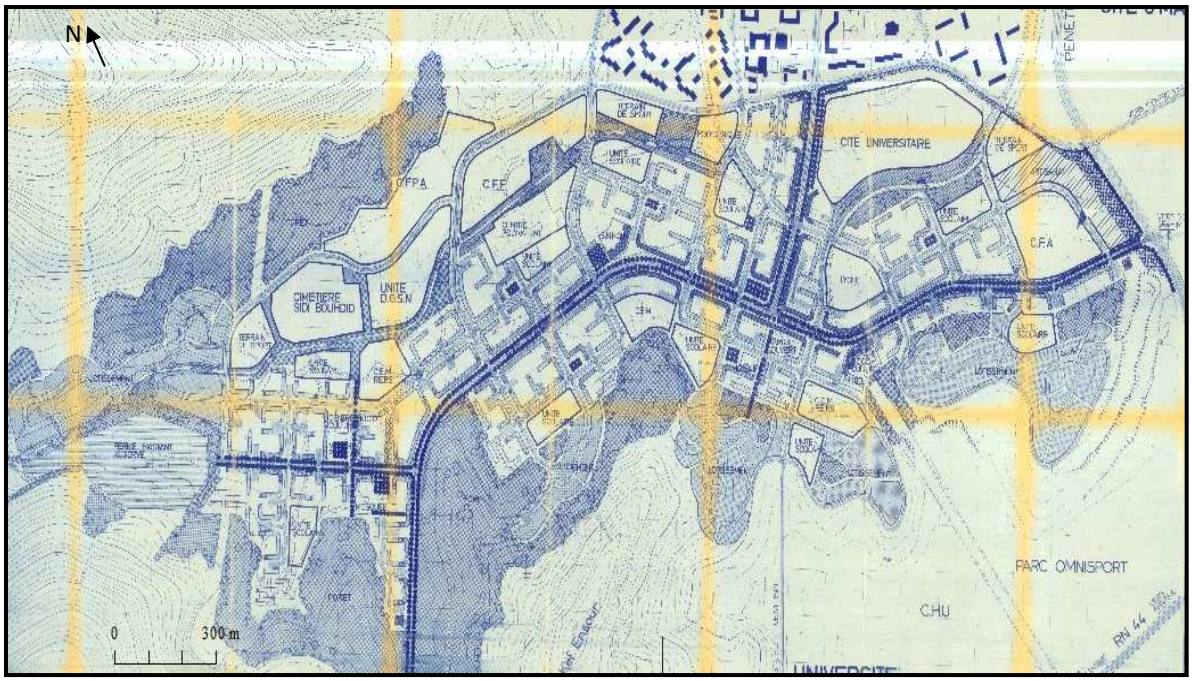

Carte n°9: L'organisation proposée de la ZHUN Plaine Ouest II
Source : CADAT, ZHUN Plaine Ouest II, 1976

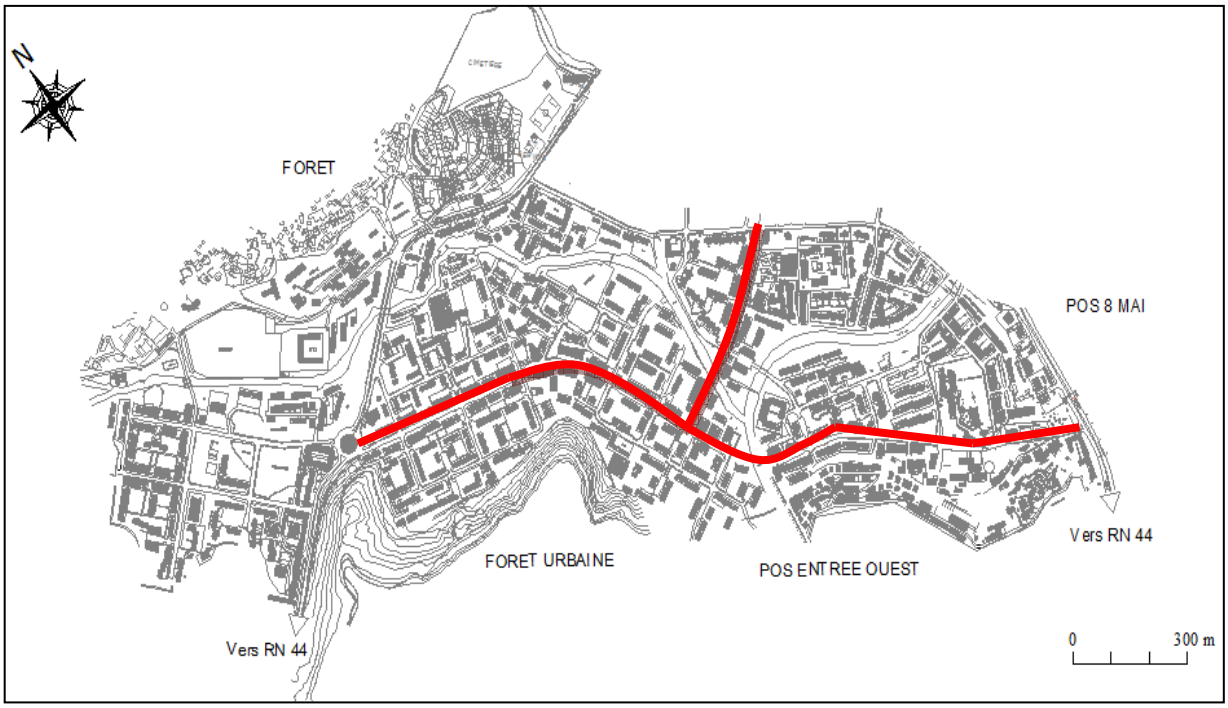

Carte n°10 : L'organisation actuelle de la ZHUN Plaine Ouest II
Source : POS, Plaine Ouest, 2004

Donc, la vogue des grands marchés ouverts ou couverts et des centres commerciaux préconisés par l'urbanisme moderne qui s'établissent dans le centre fonctionnel de la ZHUN Plaine Ouest I, respectant le principe de zoning, et remplacé par un choix beaucoup plus traditionnel où les commerces s'établissent, en effet, au rez de chaussée des immeubles qui bordent l'axe structurant de la ZHUN Plaine Ouest II. « S*i la localisation des commerces s'éloignait le moins possible de l'alignement au long d'une rue c'est parce qu'on ne connaissait pas de formule plus efficace »*[186].

Nous supposons que ce choix d'alignement est une recherche par les pouvoirs publics d'un espace associant plusieurs fonctions dont le passage, le commerce et les services. L'espace produit reflète physiquement l'image de la rue qui se diffère nettement de la voirie réduite à la seule fonction de circulation. « *Pour éviter les errements des cités dortoirs et créer des quartiers d'habitation au sens plein du terme, les ZHUN comportent outre les logements, les équipements de quartier nécessaires aux populations, ainsi que des emplois liés à l'habitat (bureaux, activités secondaires non gênantes pour l'habitat) »*[187].

3. Le boulevard « Amirat El Bahi » : un espace d'appropriation légale et illégale par les commerces et les services

Le cas d'étude correspond au tronçon qui traverse la cité 1028 logements (CF. figure nº29). Il tend progressivement à se singulariser par la densité et le type des commerces qui s'y établissent, et par le fait qu'il constitue un point de départ pour le développement des appropriations informelles dans d'autres tronçons (CF. figure n°30).

[186] Tomas F, Blanc J-N, Bonilla M : Les grands ensembles, une histoire qui continue…, publication de l'université de Saint Etienne, 2003, p161.
[187] CADAT, Dossier de création, Plaine Ouest II, 1976.

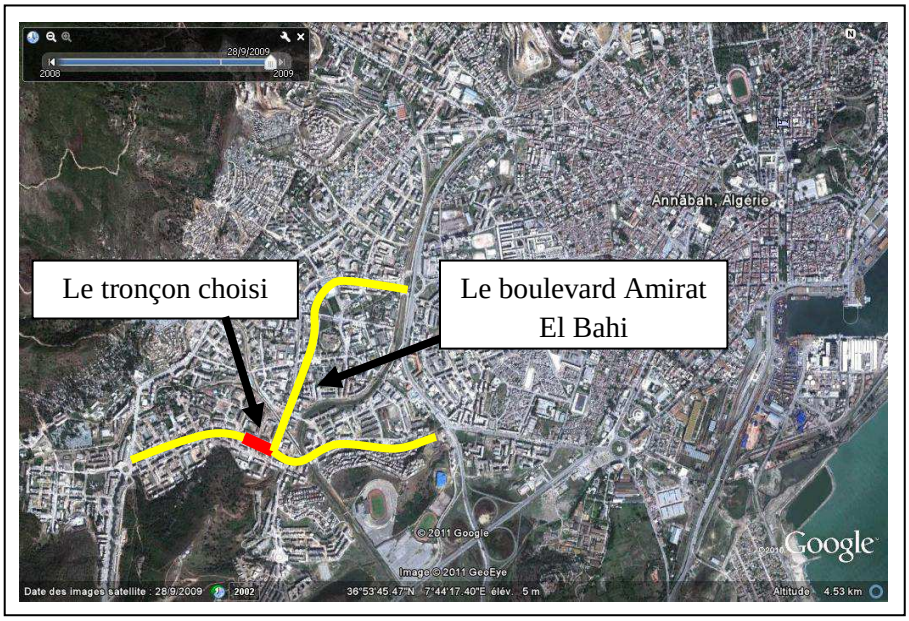

Figure n°29 : Le tronçon choisi
Source : Google Earth

Figure n°30 : Le tronçon choisi, un espace commerciale par excellence
Source: Google Earth

L'appropriation légale se présente sous forme de commerces formels qui se sont implantés dans des espaces destinés à cet effet (magasins, kiosques, échoppes) et qui sont régis par les lois et les réglementations en rigueur. Les activités formelles occupent l'ensemble des rez de chaussées des immeubles qui bordent le boulevard sont nombreuses et variées : café, services, restauration, magasins divers, autant de commerce qui tentent de drainer à leur profit les flux des usagers. Les investigations menées sur terrain ont permi d'inventorier, de classer et localiser les activités exercées (Cf. tableau n°4, figure nº31). Sans subir une quelconque restriction réglementaire (absence de textes législatifs régissant l'organisation de l'activité commerciale en rapport avec l'emplacement de celle-ci et déplorée par les administrations concernés) le commerçant est le seul à décider du type de commerce qui convient.

Tableau n°4 : Catégories de commerces formels pratiqués dans le tronçon choisi.

Catégorie de commerce	Type de commerce	Nombre	Total
Le commerce alimentaire	Alimentation générale Boulangerie Boucherie Galette et gâteaux traditionnels Moulin café	10 1 4 1 1	17
Commerce non alimentaire (produits courants)	Tabacs, journaux et parfums Vente cassette Location CD Pharmacie	7 1 1 1	10
Articles de la maison	Meuble Vaisselle Electroménager Quincaillerie	1 1 1 2	5
Articles de la personne	Location de robe Tailleur Coiffeuse Coiffeuse traditionnelle	1 1 1 1	4
Restauration	Fast food Café Pâtisserie	5 4 2	11
Artisanat de service	Réparateur Electroménager Installation auto-alarme	2 1	3
Services divers	Auto école Taxiphone Cyber café Agence immobilière Photographe Play station Cabinet dentaire	2 3 1 1 1 1 1	10

Source : Rouaïbia N, enquête personnelle, 2012.

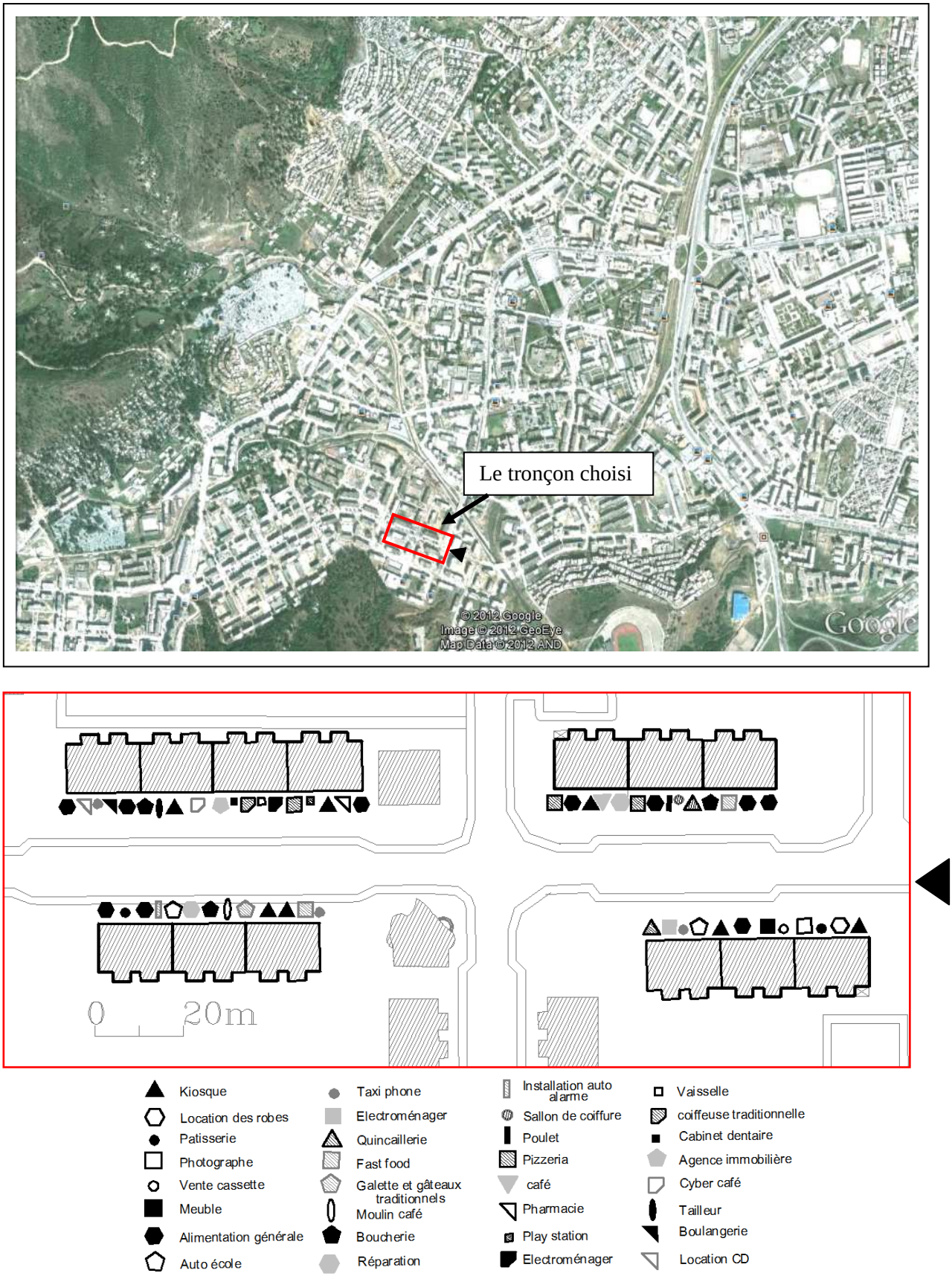

Figure n°31 : La répartition du commerce dans le tronçon choisi.
Source: Google Earth + traitement personnel

Quant aux appropriations illégales, elles s'expriment par l'étalage de l'activité commerciale informelle sur les trottoirs et même sur la chaussée de l'objet d'étude. L'activité commerciale informelle, telle que définie par le décret exécutif nº93-237 du 10 octobre 1993, modifié et complété par le décret exécutif nº 94-281 du 17 septembre 1994, est toute activité commerciale, artisanale ou de service qui s'exerce en dehors de tout magasin ou local. Ce type d'activité est ouvert à toute personne physique ou morale détentrice d'un registre de commerce ou d'un registre de l'artisanat et des métiers.

Le trottoir et la chaussée de l'aire d'étude, conçus respectivement pour une circulation pédestre et une circulation carrossable, se transforment en marché à ciel ouvert[188] où les commerçants informels s'approprient l'endroit que personne d'autre n'oserait occuper ; il devient par habitude le sien. Personne, hormis les agents de police, ne songe désormais à les déloger. Ces commerçants informels vendent des produits de tous genres dont les fruits et les légumes, les bonbons et les cigarettes et fast food, sur des étals rudimentaires. Ce type d'activité est généralement exercé à travers une appropriation informelle par des jeunes au chômage, sans qualification et souvent dans des conditions précaires.

La présence des commerçants informels désigne l'apparition d'un processus d'appropriation socio-économique de l'objet d'étude qui est devenu un territoire privilégié pour la « Nasba ». Cette dernière veut dire étal. Elle correspond à un sac, un caba, une table étendue par des fils sur laquelle les commerçants informels exposent leurs marchandises dans des espaces publics dont la rue, la voie,…

Généralement, l'appropriation informelle s'accompagne d'un réaménagement de l'espace. Dans le tronçon choisi, la généralisation de l'activité commerciale sur le trottoir du côté droit de la voie (de l'Est à l'Ouest) profite de la distance de retrait des immeubles par rapport à la chaussée qui est de 8,80 m. Par ailleurs, cette appropriation informelle contribue à dynamiser l'aire d'étude. Membres actifs du changement et de l'animation, les commerçants affirment leur emprise de l'espace par le biais d'une multiplication et d'une expansion incontrôlée des étals sur d'autres tronçons du boulevard Amirat El Bahi (Cf. photo n°8). Nous signalons que

[188] Mebirouk H, Zeghiche A et Boukhemis K : Appropriations de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptabilité ou contournement de normes ? *Norois* [Online], 195 | 2005/2, Online since 07 August 2008, connection on 03 April 2012. URL : http://norois.revues.org/513 ; DOI : 10.4000/norois.513

bien que la rive gauche de l'objet d'étude est réservée au parking, les commerçants formels et informels utilisent le trottoir de la rive droite pour stationner leurs voitures.

Tous les indices observables affirment que l'objet d'étude est bien support et objet d'activités commerciales aussi bien réglementaires qu'informelles. Ces activités sont devenues un moyen de production d'un espace social et témoignent qu'une mutation est en train de s'opérer dont les commerçants sont les principaux acteurs.

Photo n°8 : Le commerce, une source de dynamique dans le boulevard
Source: Rouaibia N, 2012

4. Le commerce, une activité génératrice de flux et d'animation urbaine

Le commerce peut être défini en tant qu'activité économique d'achat ou de vente de biens ou de services ; le commerçant est celui qui exerce les actes de commerce et en fait sa profession habituelle[189]. Le commerce est l'un des plus anciens et des principaux usages de l'espace public. Il a toujours occupé une place essentielle dans l'organisation des villes : il a permis de structurer, parallèlement à d'autres fonctions, un espace fédérant et desservant tout un territoire urbain. C'est pourquoi, le commerce nous apparaît comme le produit du milieu d'où il émerge aussi bien qu'il est le moteur dynamique attirant les personnes pour pratiquer

[189] Merlin P & Choay F : Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, presses universitaire de France PUF, Paris ,2000, p152.

l'espace public dans le quel il est implanté. Selon J Jacobs *« le commerce donne à la rue sa raison d'usage…On ne peut forcer les gens à l'utiliser sans raison »*[190].

Le boulevard « Amirat El Bahi » conçue pour la seule fonction de circulation fait l'objet d'une transformation observable, depuis l'apparition du commerce. Ce dernier constitue un lieu dynamique et un élément générateur d'attractivité commerciale et d'animation. Il est à l'origine de la naissance d'un espace social où se tissent les liens sociaux entre les différentes catégories d'usagers.

5. Le boulevard « Amirat El Bahi » : une diversité d'usages, source de conflits d'usage

L'activité commerciale informelle est de plus en plus présente dans le boulevard, occupant l'espace d'une manière permanente, en l'absence d'un contrôle et d'un suivi rigoureux de la part des instances concernées dont la commune, le principal acteur.

Les usages du boulevard sont divers, ils peuvent avoir des chevauchements de rythmes dont l'aspect négatif est les conflits d'usage.

Les étals des marchandises sur les trottoirs et même sur la chaussée créent des conflits entre usagers et engendrent des nuisances multiples. La coexistence devient source de conflits d'usages, les plus fréquemment entre les piétons, les automobilistes et les commerçants informels qui occupent la chaussée. Ce qui produit un encombrement de la voirie qui entrave la sûreté de passage, crée des tensions entre les différents usagers, et offre une image de désordre, de dégradation et d'insalubrité qui vient contrarier les règles d'urbanisme et d'hygiène (Cf. figure nº9).

Malgré ces inconvénients, le développement de l'activité socioéconomique au niveau du boulevard se renforce et continue à drainer les flux de populations. C'est à dire que l'appropriation même illégale de l'espace public n'empêche pas le développement de la sociabilité mais bien au contraire.

[190] Choay F : urbanisme, utopies et réalités, une anthologie, éditions du Seuil, Paris, 1997, p368.

Photo n°9 : L'étalage engendre des nuisances dans le boulevard et crée des conflits entre usagers.
Source : Rouaibia N, 2012

6. L'activité commerciale est au fondement de la production de l'espace

Les usagers jouent un rôle actif en adaptant l'espace urbain sous forme d'alternatives, à la fois des choix spatiaux et sociaux. A travers ces alternatives qui semblent être des appropriations, les usagers participent directement à la production de l'espace urbain.

Nous posons le postulat selon lequel l'appropriation par le biais du commerce capture l'espace et par conséquent produit un espace chargé de sens, investi de pratiques et lesté de symboles et de valeurs. A ce sujet M-J Bertrand affirme que *« c'est par le commerce que commence l'appropriation de l'espace, la rue est représentée, mémorisée suivant l'utilisation*

qu'on en a, l'attention qu'on lui prête, lorsque l'environnement change, sa valeur et la perception varient simultanément »[191].

6.1 L'activité commerciale dessine et redessine l'espace

L'activité commerciale informelle se développe progressivement au sein du boulevard (Cf. photo nº10). En effet, Cette activité n'a trouvé que l'espace de voirie pour s'étendre.

Photo n°10 : Le boulevard « Amirat El bahi » un espace qui se produit progressivement
Source : Rouaibia N, 2012+ traitement personnel

D'après l'entretien fait sur site avec les commerçants informels, une part d'entre eux ne réside pas sur place ; leurs domiciles se situent dans la commune d'El Bouni, Sidi Amar, etc. La quasi-totalité des interrogés affirment qu'ils cherchent un espace de passage (mécanique et piéton) caractérisé par une forte fréquentation où ils bordent de part et d'autre ce passage.

On assiste à une production d'un espace social fabriqué à travers l'apparition puis l'expansion du commerce informel suivant l'expansion du commerce formel qui attire à travers le temps une clientèle importante.

D'après les résultats obtenus lors d'un entretien fait avec quelques anciens commerçants qui nous ont précisés que le boulevard était au début des années 1980 un espace délaissé et que la majorité des magasins étaient fermés, à l'exception de quelques magasins d'alimentation générale dont le magasin "Baby", le magasin "Ami Sassi". A travers le temps, cet espace a connu une mutation progressive où la majorité des magasins sont occupés créant un espace commercial par excellence.

[191] Bertrand M-J : La pratique de la ville, éd Masson, Paris, 1978, p78.

Nous trouvons ici une figure d'agrafe où les commerçants formels et informels s'installent le long de la voirie et renforcent l'alignement sur lequel ils ont pris appui pour s'installer. Face à une logique de suivre et poursuivre l'existant, les commerçants contribuent à produire à travers le temps un espace social. (CF. photo n°11).

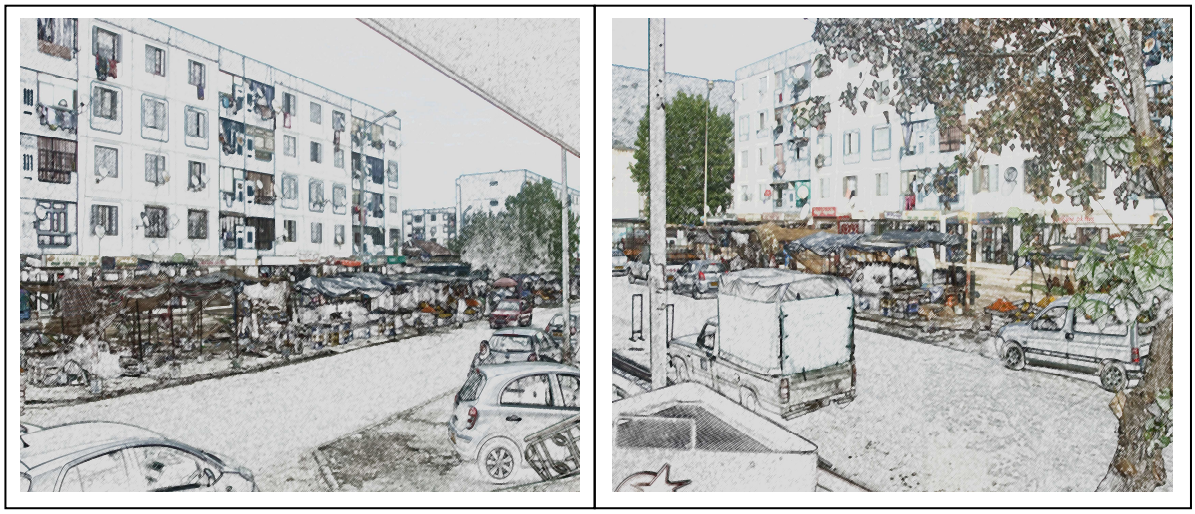

Photo n°11 : Le commerce informel suit le tracé de la voie mécanique
Source : Rouaibia N, 2012+ traitement personnel

Donc, la recherche d'alignement par les commerçants peut à son tour redessiner un espace où se mêlent le passage, le commerce, les échanges et qui vient par la suite contrarier la voie de l'urbanisme moderne spécifié par la seule fonction de circulation.

6.2 Les installations urbaines signifiantes esquissent l'espace signifiant

Un nombre non négligeable de commerçants informels s'installent dans le côté droit de la voie (partant du rond point de la pénétrante Ouest jusqu'au rond point qui débouche sur l'ex CW 22), profitant d'un trottoir en retrait par rapport à la bordure de la voie (8,80 m). Suivant la continuité de ce trottoir, s'est développé une installation linéaire d'activité commerciale informelle dans l'objet d'étude sur le principe du sillage : chaque installation de commerce informel est, à la fois, cause et prétexte, pour que d'autres commerces s'implantent en continuité (côté à côté). C'est ce processus d'installation que nous appelons "sillage" et qui est la traduction d'effets d'entraînement (principe de suivre et poursuivre l'existant).

Lorsque la rive droite du tronçon choisi est devenue saturée par les commerçants informels, d'autres commerçants s'installent en jouxtant ces derniers suivant la même logique. Ils s'appuient littéralement contre les commerçants qui bordent la chaussée et qui forment une

sorte de "dossier" (un appuie) pour eux. Créant par conséquent un autre espace social jouxtant le boulevard : un espace central pour la circulation piétonne bordée de part et d'autre par les commerçants à la sauvette. (CF. Photo n°12).

Photo n°12 : les commerçants informels s'approprient le trottoir et s'installent littéralement contre les commerçants qui bordent la chaussée du boulevard.
Source : Rouaibia N, 2012+ traitement personnel

L'observation plus détaillée de cette installation des commerçants montre qu'en fait qu'ils se disposent suivant des parallèles en épousant le tracé et l'alignement du boulevard, et s'ordonnent successivement suivant des parallèles (installation selon des "strates"). Donc, nous assistons à la naissance d'un autre espace social qui s'adapte à la forme et au tracé de la voie existante (CF. photo n°13).

Photo n°13 : La production d'un espace de passage piéton, bordé de part et d'autre par les commerçants informels crée une deuxième allée disposée en parallèle de la voie mécanique.
Source : Rouaibia N, 2012+ traitement personnel

Cette posture paraît étonnante où la ligne du sillage (espace de circulation) n'est même pas existante ou construite où les étals qui s'écartent sur le trottoir, créant une espèce de rue fantôme, qui se produit et se matérialise par les éventaires. *«On vérifie par conséquent que le sillage un espace caractéristique. Mais en même temps on entrevoit que cette poursuite sous forme de ligne est riche d'autres potentialités : n'est–elle pas d'une certaine façon une esquisse de la rue ?»*[192].

6.3 Le boulevard « Amirat El Bahi », un espace inventé et approprié par les usagers

Les commerçants informels se placent dans le boulevard là où ils trouvent souvent un appui. Le plus simple est de se greffer sur un point fixe (Cf. photo n°14). Dans notre cas, ces commerçants s'appuient à un arbre, autour d'un poteau électrique, une fois le lieu choisi, ils s'installent et prennent possession de l'espace.

Photo n°14 : Les commerçants informels s'accrochent contre un appuie (l'arbre)
Source : Rouaibia N, 2012+ traitement personnel

Certains commerçants informels privilégient l'installation au bout, tout au bout de la voie : là où commence un autre espace ; c'est la figure de "l'installation en tête".

[192] Blanc J-N et Nordemann F : La fabrique du lieu, installations urbaines, publication de l'université de Saint Etienne, 2004, p. 227.

A l'extérieur du café sur le trottoir, une situation est vite exploitée, les commerçants informels occupent aussitôt l'emplacement. Ils entendent faire fructifier la position en s'ouvrant sur le passage et captant les usagers du café et les passants aussi.

L'angle est bien sûr, un emplacement privilégié pour s'installer. Observons les cafés du boulevard « Amirat El Bahi », où pourraient-ils mieux situés ? Évidement les trois cafés existant sur le tronçon choisi occupent une position d'angle. C'est dans cet espace où se tiennent aussi les commerçants informels. L'étude élargie la réflexion d'angle de cet espace illustrant un carrefour qui est un lieu stratégique, occupé par les cafés et les commerçants informels qui savent bien le parti qu'on peut tirer de cette situation où *« leur commerce témoigne de la grande convoitise de ce genre d'emplacement»* (Cf. figure n°15).[193]

Photo n°15 : Les commerçants informels approprient les angles pour s'installer
Source : Rouaibia N, 2012+ traitement personnel

[193] Idem, p197.

Nous pouvons trouver dans le boulevard, d'autres formes d'installation urbaine comme celles des jeunes et des adolescents qui approprient les escaliers des bâtiments bordant la voie. Ils s'y placent plus ou moins haut, à une position leur permettant de dominer et de contrôler l'espace.

7. La fabrique de l'espace par les usagers

Si dans l'exemple mentionné dans le chapitre 2, nous assistons à une fabrique de l'espace rue à Saint Etienne, lors de la coupe du monde de football en 1998 où le tapis placé depuis les escaliers monumentaux de la mairie, situés au bout de la place de l'Hôtel de ville jusqu'à la fontaine implantée de l'autre côté de la palace centrale, créant ainsi un espace central de passage. Bordé de part et d'autres par les chaises et les tables des bars, dans lequel les passants déambulaient, s'arrêtaient, s'assoyaient, etc. Dans notre cas d'étude (le tronçon du boulevard « Amirat El Bahi »), nous assistons à une fabrique d'un espace où la chaussée de constitue un espace de passage, bordé par des commerces formels et informels.

Les postures d'installation urbaines que nous avons relevées au sein de l'objet d'étude affirment que les commerçants sont posés et imposés suivant le tracé de la voirie. Ils fondent l'espace à partir d'une possession qui dure longtemps jusqu'au marquage de cet espace. C'est de cette façon que commence toute fabrique d'un lieu.

En plus, les commerçants suivent une orientation indiquée par la voie, Ils se mettent face à face, dos à dos, côté à côté pour produire l'espace et par la suite le situer et donc l'inscrire dans un ordre compréhensible.

Une fois l'installation décidée, les commerçants édifient des limites et se démarquent par rapport au reste du boulevard, en érigeant des séparations à travers des barrières légères qui délimitent un dedans et un dehors. La délimitation physique et le marquage de l'espace permettent d'identifier l'espace réservé pour la circulation.

Pour aller à une échelle plus fine, l'ordre de disposition des commerçants est inscrit dans une organisation signifiante, pour être dessiné. Car toute installation est réglée par un dessin. Le boulevard « Amirat El Bahi », un espace produit par les usagers, passe par des principes fondamentaux qui sont : fonder, situer, limiter, passer et dessiner. S'ajoute une autre logique qui complète ces principes, c'est greffer l'espace. Les commerçants greffent l'espace qu'ils

squattent : quatre barres de fer en guise de piliers, des morceaux de tissus plastiques formant des cloisons et des toitures où ils se mettent à couvert, voilà une sorte d'échoppe. L'implantation de cette échoppe devient à son tour un point fixe et un point de départ pour l'implantation d'autres activités et d'autres significations dans le boulevard où nous assistons à une fabrique, une naissance et une production d'un espace social.

Conclusion

Le maillage structurant de la ZHUN Plaine Ouest est constitué de voies primaires qui structurent le tissu et donnent naissance à des voies secondaires qui en assurent l'irrigation. A partir de ces voies secondaires se développent des voies tertiaires qui assurent la desserte des immeubles d'habitations et des équipements. Ce maillage est considéré comme spontané, à part le boulevard « Amirat El Bahi ».

Les pouvoirs publics et les commençants informels agissent sur cet espace, ils cherchent la rue à travers une appropriation légale et illégale par le biais du commerce. Le commerce apparaît comme un thème permanant à l'échelle des convenances personnelles. Le boulevard tend à se singulariser par la densité commerciale qui s'y développe progressivement¸ ceci ouvre la voie à une forte fréquentation.

L'expansion commerciale au sein du boulevard a eu un rôle primordial dans la réorganisation de l'espace¸ voire dans la naissance d'un espace social. Allant dans le même sens¸ les géographes Beaujeu – Garnier et Delobez pensent que le commerce est à la fois une vitrine et un rouage ; en tant que vitrine, parce qu'il a un impact direct sur les foules et en tant que rouage¸ il s'intègre dans le processus d'organisation de l'espace¸ et ces deux aspects se combinent souvent pour faire du commerce un véritable agent de la transformation de l'espace en un espace social.

La production de cet espace est le fruit d'une appropriation formelle par les pouvoirs publics et d'une appropriation informelle par les commerçants informels qui bricolent l'espace et selon des principes fondamentaux de toute installation urbaine¸ pour le rendre capable à répondre aux besoins de ses usagers. Créer un espace social (qu'est dans notre cas la rue dans la ZHUN) ¸ c'est aménager un espace et le transformer d'un espace dédié à la circulation en un espace d'échange pour une clientèle sans cesse élargie. La métamorphose est dans le

changement des dimensions¸ le pouvoir multiplicateur d'échanges¸ la proximité accrue des rapports sociaux et la découverte des valeurs nouvelles en rupture avec les valeurs initiales de voie de desserte. Si l'on ajoute à l'ordonnancement de cet espace la prise en compte de la commodité des usages ; alors s'impose la rue.

CHAPITRE: 05

LA RUE, UN LIEN SOCIAL RECHERCHÉ PAR LES USAGERS

CHAPITRE 05

La rue, un lien social recherché par les usagers

« L'espace est un produit des sociétés, devenant instrument et milieu de leur propre reproduction ».

Brunet, Planification du développement territorial au Brésil,France, p11.

Introduction

Le présent chapitre traitera la question de la recherche de l'espace-rue par les usagers. Notre analyse cherche à comprendre notamment à travers les pratiques d'appropriation diverses, comment, à l'intérieur d'un espace qui n'existe pas sur le plan physique des ZHUN, les usagers s'adaptent, recomposent et produisent un espace social. La mise en relation usagers/espace extérieur est approchée en trois étapes. Dans une première étude, il est reconstitué à partir des résultats de l'enquête les caractéristiques sociales des usagers qui fréquentent l'objet d'étude. Dans une deuxième étape, nous essayons de voir les raisons pour lesquelles ils pratiquent cet espace. Enfin, nous tenterons de définir le rapport produit des usagers avec leurs espaces.

1. Les caractéristiques sociales de l'échantillon : diversité et mixité des usagers

La répartition par tranches d'âge de notre échantillon constitué de 100 personnes est choisie selon l'importance du rôle et de fréquentation de chaque tranche d'âge dans le boulevard (Cf. le choix de l'échantillon, p9). Pour ces raisons, on a opté pour un pourcentage de 30% pour les adultes de 18-30 ans ; cette catégorie favorisent souvent de passer plus de temps dans les espaces publics extérieurs où le contrôle parentale est absent. Un pourcentage de 30% pour les adultes de 31-59ans ; cette tranche pratique le boulevard souvent pour des raisons diverses tels que l'achat, le passage quotidien pour aller au travail, et même un endroit pour la détente. Ainsi, on a choisie un pourcentage de 20% pour les personnes âgés de plus de 60 ans puisque cette tranche favorise le rester chez soi ou sortir dans des endroits calmes et paisibles, complété par un pourcentage de 16% pour les adolescents de 11-17ans. Cette dernière tranche fréquente moins que les autres le boulevard puisque elle représente la tranche scolarisée. Enfin, on a opté pour un pourcentage de 4% pour les enfants qui fréquentent que rarement le boulevard « Amirat El Bahi » (risques d'accidents induits par le trafic circulatoire).

Néanmoins, on a gardé un pourcentage identique entre le sexe masculin et féminin au sein de chaque tranche d'âge au vue des visites quotidiennes faites sur le boulevard, il est constaté que c'est un espace fréquenté par les deux sexes (Cf. tableau nº5).

Tableau nº5: La répartition des usagers par tranche d'âge et sexe

Tranches d'âge	5-10 ans		11-17 ans		18-30 ans		31-59 ans		≥ 60 ans	
%	4%		16%		30%		30%		20%	
Sexes (Masculin/Féminin)	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
%	2%	2%	8%	8%	15%	15%	15%	15%	10%	10%

Source : Rouaibia.N, enquête personnel, 2011-2012

Notons que 76% des usagers interrogés habitent la Plaine Ouest dont 45% résident dans la cité 1028 logements (cité englobant notre cas d'étude) et 31 % dans des cités jouxtant ou proches de cette dernière (Cf. carte nº11).

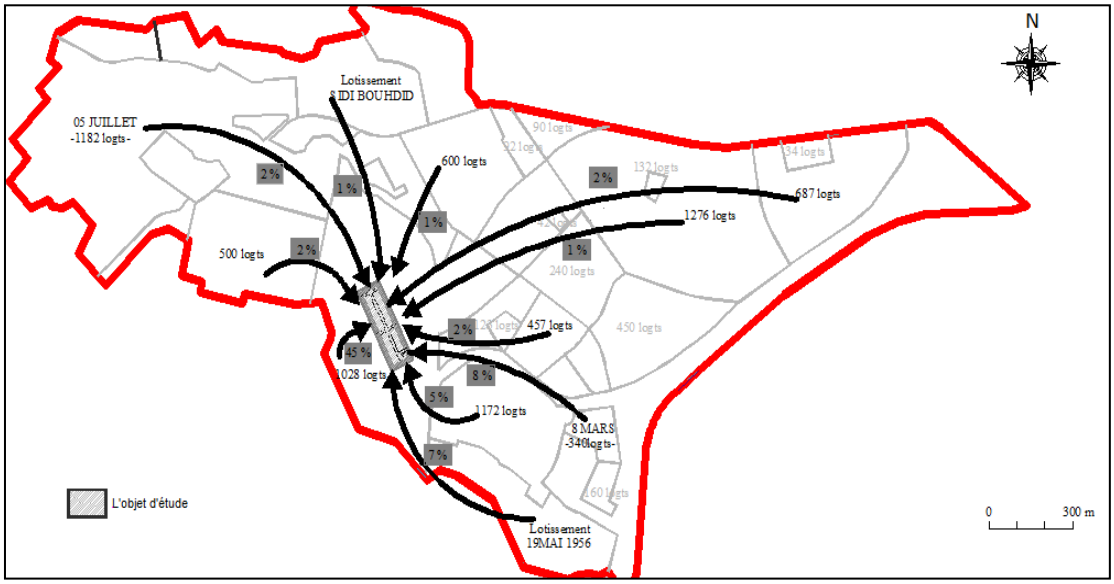

Carte n°11 : La fréquentation du boulevard « Amirat El Bahi » par les usagers résidents la Plaine Ouest

Source :Rouaibia.N, 2012

Ainsi 24% des usagers sont des non résidents, habitant hors la Plaine Ouest dont 21% habitent dans la wilaya de Annaba (Cf. figure nº32) et 3% hors la wilaya de Annaba (wilaya de Skikda, d'Oran et d'Alger). Le pourcentage d'usagers non résidents aurait pu être largement supérieur si le questionnaire avait été élaboré en saison estivale. Ces résultats

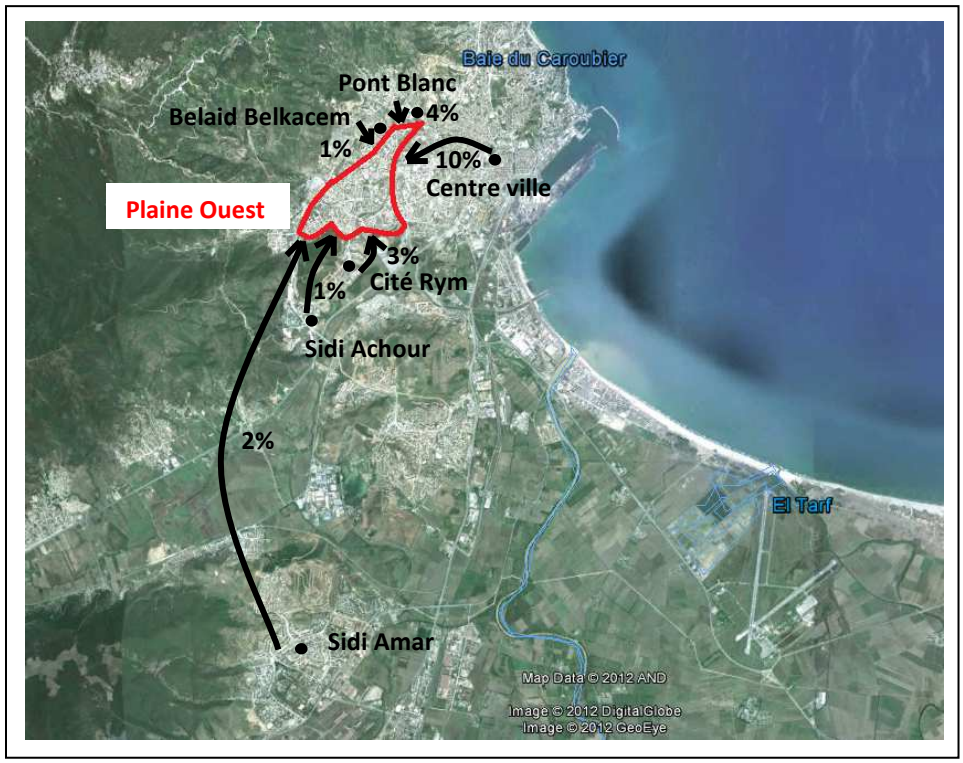

Figure n°32 : La fréquentation du boulevard par les usagers non résidents la Plaine Ouest

Source : Rouaibia.N, Google Earth+ traitement personnel

confirment une forte fréquentation du boulevard « Amirat El Bahi » par les habitants et les non résidents de la Plaine Ouest.

Concernant le niveau d'instruction des personnes enquêtées, il ressort que 40% ont un niveau d'instruction secondaire suivi par 20% ayant un niveau universitaire (englobant les étudiants, les cadres et les professionnels). Les catégories qui ont un niveau d'instruction moyen et primaire représentent respectivement 17% et 13%. Quant aux personnes sans niveau d'instruction, elles comptent pour 10% des usagers interrogés et sont en grande partie des personnes du 3ème âge.

En plus, nous observons une surreprésentation des interrogés inactifs, soit 37 % dont 19% de femmes au foyer, 14% de retraités et 4% de chômeurs. Néanmoins, les interrogés actifs présentent 27% des interrogés, dont 12% exerçant une profession, 13% des employeurs et 2% des commerçants et artisans. En outre la catégorie scolarisée présente un pourcentage de 36% composée de 27% d'élèves et 9% d'étudiants. Ces résultats confirment que le boulevard « Amirat El Bahi » est un espace pratiqué différemment selon les usagers.

2. La route des ZHUN d'hier et d'aujourd'hui : de la mono fonctionnalité à la multifonctionnalité

Les usages du boulevard sont divers et les interrogés y viennent pour un ensemble de raisons liées aux pratiques de la vie quotidienne. Il faut noter ici que la majorité des interrogés choisissent à la fois plusieurs raisons pour pratiquer le boulevard. Nous avons trouvé que 85% des usagers y viennent pour faire les achats, 57% pour se rendre ailleurs, 40% pour passer leurs temps libre. Tandis que 15% des interrogés y viennent pour visite familiale, 5% pour accompagner leurs enfants, 2% pour travailler et 5 % pour d'autres raisons tels que se promener en été, les rendez–vous, etc (Cf. figure nº 33). Il serait intéressant d'étudier par la suite les principales raisons pour lesquelles les usagers pratiquent l'objet d'étude dont le passage, le commerce et la détente.

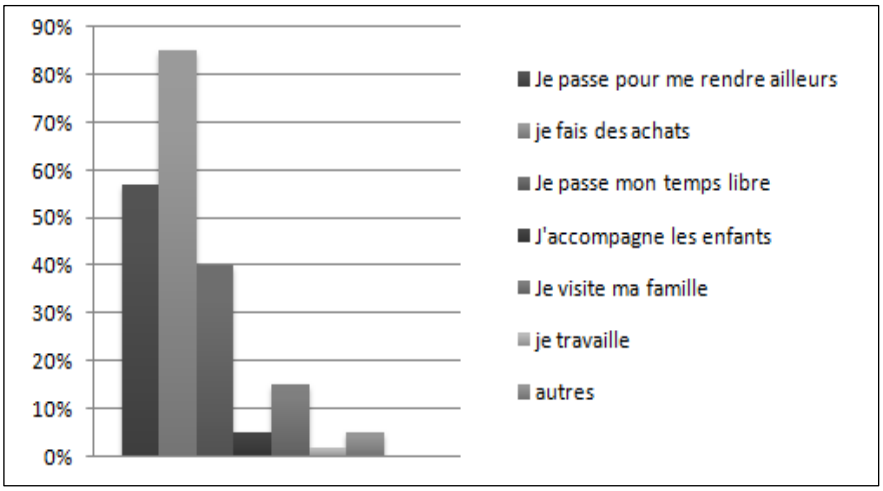

Figure n°33: Les raisons de pratiquer le boulevard « Amirat El Bahi »

Source :Rouaibia.N, 2012

2.1 Un lien de passage quotidien

Le passage constitue l'une des principales fonctions du boulevard qui se caractérise par une situation stratégique où 57% des usagers y passent pour se rendre ailleurs. Nous distinguons deux types de passants : les résidents de la Plaine Ouest transitant par le boulevard où ils ont été interrogés, présentant un pourcentage de 47% et les non résidents de la Plaine Ouest dont le boulevard est la destination précise et qui présentent un pourcentage de 10%. En outre il est intéressant de signaler que ces résidents fréquentent régulièrement le boulevard.

Le croisement de la variable « raison de pratiquer l'espace » et « l'âge » fait apparaître des corrélations très significatives ; les élèves l'empruntent pour se rendre au CEM des Frères Klibates ou à l'école privée « Tahadi », ou pour leurs cours de soutien. Les universitaires y passent régulièrement par bus ou voiture, pour rejoindre les campus universitaires situés à El Bouni, Sidi Achour ou Sidi Amar. Il en est de même pour les populations actives qui passent par là pour se rendre sur leurs lieux de travail respectifs (centre-ville ou d'autres sites). Notons que deux catégories de population ne passent par le boulevard que rarement : les enfants âgés entre 5-10 ans et les personnes âgées de 60 ans et plus. Parmi les explications de leur relative absence sur le lieu, on citera pour les enfants l'exposition aux risques d'accidents induits par le trafic circulatoire (et donc, toute sortie de l'enfant suppose un accompagnement

par un parent ou un frère) et pour les personnes du 3ème âge, la volonté de mise à l'écart à la recherche de calme et de tranquillité.

2.2 L'activité commerciale est fondatrice d'une forte fréquentation

La fréquentation du lieu pour des raisons commerciales est bien établie puisque 85% des interrogés y viennent pour faire les achats où 71 % des résidents de la plaine Ouest expliquent leurs choix pour des raisons de proximité, d'habitude et la qualité d'accueil même s'ils signalent que les prix des produits sont très élevés. Un tel résultat confirme que le commerce occupe une place primordiale dans les fonctions qui se déroulent au sein du boulevard « Amirat El Bahi »

D'après les réponses des usagers, nous déduisons que la proximité géographique (possibilité de faire les achats à pieds et l'habitude) et la qualité de l'accueil sont deux facteurs explicatifs de la fréquentation du lieu. Une part non négligeable de cette catégorie indique qu'ils font les achats par habitude chez « Ami Sassi » ; ce dernier tient, depuis les années 1980, un magasin d'alimentation générale. D'après les personnes interrogées, en plus l'ancienneté de ce magasin, à chaque entrée dans ce dernier, elles ont droit aux sourires et aux paroles chaleureuses de "Ami Sassi". Ainsi, le magasin s'est transformé en quelque sorte à un lieu de rencontre où se réunissent volontiers les mères, les pères, les enfants, les jeunes et les personnes âgées de la cité qui viennent quasiment tous les jours à la recherche d'ambiance sympathique.

En outre pour 14% des non résidents de la Plaine Ouest, leur fréquentation du lieu est motivé par la variété de l'offre et à la qualité des produits : un des interrogés déclare : « on trouve tout ce qu'on veut dans cet espace : alimentation générale, fruits et légumes, pâtisserie, etc... ». Par exemple, la présence de la pâtisserie « Délice » est connue et reconnue pour « ses délicieuses pâtisseries », si bien qu'elle est devenue un point attractif même pour une clientèle qui réside à l'extérieur de la Plaine Ouest (Cf. figure nº34).

Donc, on peut dire que la présence d'activités commerciales agit comme facteur d'attraction du lieu et que, dans ce cas, l'activité fabrique le lieu et favorise la création et le

développement des relations sociales : l'activité commerciale a transformé un non-lieu en un lieu de sociabilité.

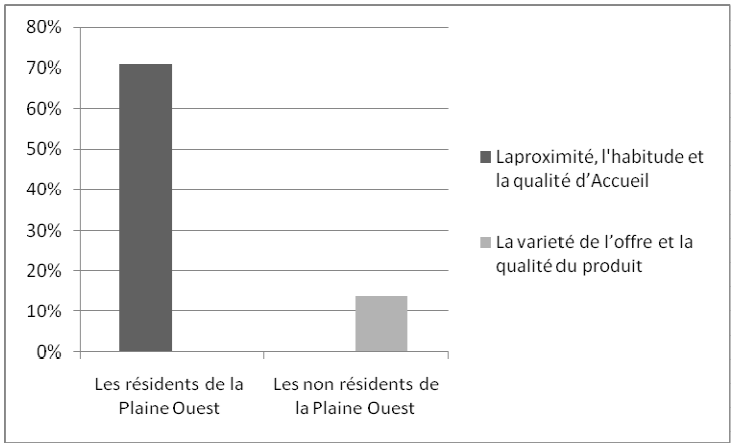

Figure n°34: Les raisons pour faire les achats dans le boulevard « Amirat El Bahi »

Source : Rouaibia.N, 2012

2.3 Un lieu de « sociabilité d'amitié et de voisinage »

Afin de rendre compte de la nature des relations sociales qui se tissent au sein du boulevard « Amirat El Bahi », nous reprendrons les quartes formes de sociabilité proposées par M Bassand et A Sauvage : la sociabilité de famille, les sociabilités de voisins, les sociabilités de collègues de travail et d'étude et les sociabilités d'amis ; nous les appellerons respectivement « sociabilité familiale », « sociabilité de voisinage », « sociabilité professionnelle » et « sociabilité d'amitié ».

D'après les résultats de notre enquête, 40% des usagers passent leurs temps au sein du boulevard, tissant de bonnes relations entre eux. Une part non négligeable de ces usagers indiquent qu'ils passent le temps libre selon les cas soit individuellement ou avec les amis, les voisins (une multitude de réponses est possible pour chaque interrogé). On a trouvé que 38% des enquêtés indiquant qu'ils passent leurs temps libres avec les amis dont 13% des interrogés passent leurs temps libre avec des amis non résidants la Plaine Ouest et 25% des interrogés passent ce temps avec les amis résidants la Plaine Ouest. Il est intéressant de noter que ces derniers constituent pour 18% des interrogés les amis du quartier, pour 4% des interrogés les amis d'immeuble et pour 3% des interrogés les amis d'immeubles voisins. Nous signalons que 10 % des usagers préfèrent passer avec les voisins d'immeuble, d'immeuble voisin et du

quartier leurs temps libre. On peut déplorer l'esprit d'individualisme chez 9% des enquêtés (Cf. tableau nº6). Ces résultats confirment que l'objet d'étude est transformé d'un espace d'anonymat de sollicitude à un espace ou se tissent des relations de sociabilité d'amitié.

Tableau n°6 : Les personnes que les usagers passent avec eux le temps libre

Type d'usagers		%	Total
Amis	résidents l'immeuble	4%	38%
	résidents l'immeuble voisin	3%	
	résidents du quartier	18%	
	non résidents	13%	
Voisin	d'immeuble	2%	10%
	d'immeuble voisin	2%	
	du quartier	6%	
Seul	/	9%	9%

Source : Rouaibia.N, enquête 2011-2012

En croisant la variable « lieu de passer le temps libre » et la variable « sexe », il ressort que la majorité des usagers de sexe masculin qui présentent 50% des usagers affirment qu'ils passent leurs temps libre dans le boulevard, Tandis que seulement 1 % des femmes interrogées dit qu'elle utilise l'espace public pour la promenade. Le motif des déplacements évoqué par les femmes est principalement les achats et non la promenade ; et pourtant, la première pratique n'empêche pas la seconde d'avoir lieu.

La sociabilité du Boulevard « Amirat El Bahi » s'exerce dans des espaces bien précis. Une part non négligeable des interrogés qui passent leurs temps libre le boulevard, affirment qu'ils passent ce temps dans plusieurs endroits (possibilité de choix multiple), que nous allons les étudier un par un (Cf. figure nº35).

Les usagers, ayant affirmé passer leurs temps libres au café, représentent 19% des enquêtés. Le café est un espace où se côtoient et se rassemblent des usagers, de tout âge surtout ceux de plus de 18 ans, de toute catégorie sociale, de tout horizon. Il est le lieu privilégié pour les échanges, les discussions, les rendez-vous, les rencontres spontanées. Il est le lieu de

rassemblement d'usagers qui éprouvent le besoin de fuir l'exiguïté des logements[194]. Le café cristallise les rapports entre individus et favorise le développement de réseaux de relations sociales. Les usagers actifs de 18-59 ans s'arrêtent un instant pour prendre un café hors des horaires de travail et se donnent rendez-vous au café. Par contre, pour les usagers non actifs le café est davantage un lieu de rencontre qu'un lieu de consommation ; ils se trouvent presque tout le temps au café, ils jouent au « jeu de dames » et aux dominos.

Les usagers qui ont choisi les salles de jeux présentent un pourcentage de 12%. L'enquête a montré que les adolescents et les jeunes adultes de 18-30 ans préfèrent se rencontrer dans les salles de jeux communément appelées « Play Station », car ils constituent des espaces clos où il est possible de rencontrer les copains sans le contrôle parental.

On constate que 6 % des usagers passent leur temps libre au cybercafé. Ce dernier est l'espace le plus fréquenté par des personnes âgées entre 18 et 30 ans. Cet espace est utilisé pour les recherches pour leurs études ou comme un moyen de communication et de rencontre avec des amis sur le net. Seulement 4% préfèrent rester dans les magasins qui leur appartiennent ou avec leurs amis.

Les espaces ouverts sont fréquentés indifféremment par toutes les catégories d'âge où nous trouvons que 18% des usagers passent leur temps libre au sein des espaces ouverts du boulevrad. Ils sont des espaces à usages multiples : lieu de détente gratuit, de stationnement, de rencontre avec les amis et parfois le meilleur endroit pour s'amuser en capturant le spectacle quotidien qui se déroule au sein de l'objet d'étude , s'adosser à un muret au abord de du boulevard ou s'asseoir sur les marches, sur les paliers qui prolongent les entrées des magasins et dans les « Nasba ». Pour les personnes âgées de plus de 60 ans en plus de leur fréquentation quotidienne à la mosquée, ils prennent place aux coins ou aux abords du boulevard toujours en quête d'espaces calmes et paisibles pour rencontrer, discuter et jouer (échecs, domino, etc.) avec leurs amis.

194 Panerai PH, Depaule J-C, Demergon M : Analyse urbaine, éd Parenthèse, Marseille, 2009, p168

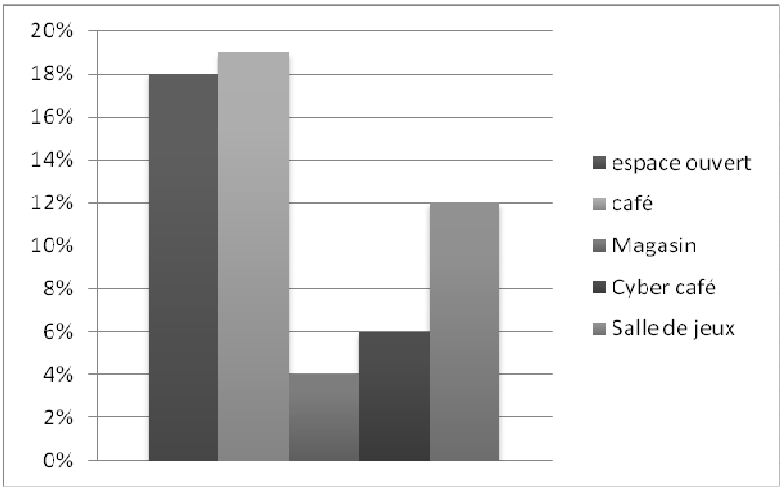

Figure n°35 : Les espaces dans lesquelles les usagers passent leurs temps libre

Source : Rouaibia.N, 2012

3. Le boulevard « Amirat El Bahi », un espace de fréquentation par une diversité d'usagers

La multifonctionnalité du Boulevard « Amirat El Bahi » (le passage, le commerce, la détente, les courses, etc.) contribue à augmenter le taux et les temporalités de fréquentation de l'espace, et par voie de conséquence à renforcer l'attractivité.

En termes de flux de fréquentation, l'enquête a confirmé que le taux de fréquentation varie selon les horaires de la journée, selon les jours de la semaine et selon les saisons. Les taux de fréquentation les plus élevés coïncident avec la fin de journée (après les horaires de travail, c'est-à-dire après 16.00h), avec le week-end (vendredi-samedi) et la saison estivale.

Les usagers, à 82%, affirment qu'ils le fréquentent plusieurs fois par semaine dont 44% habitent la Cité des 1028 logements, 26% la Plaine Ouest et 12% sont des non résidents. Ce taux de fréquentation élevé peut s'expliquer par la présence d'activités commerciales de nature variée (alimentation générale, fruits et légumes, pâtisserie) et facilement accessibles (à pieds pour les résidents de la Plaine Ouest grâce à la proximité du boulevard ou par voiture pour les non résidents) et par la dominance des enquêtés non actifs, retraités et du 3ème âge.

Les usagers qui ont déclaré s'y rendre mensuellement, soit 10%, sont en grande partie des non résidents qui viennent durant les vacances d'hiver, du printemps et d'été. Quant aux usagers qui fréquentent occasionnellement le boulevard « Amirat El Bahi », ils présentent 8% des usagers et sont en grande partie des non résidents de la Plaine Ouest et qui viennent pour se promener en voiture en été ou pour acheter des gâteaux et des glaces, ou pour fixer un rendez-vous (Cf. figure nº36).

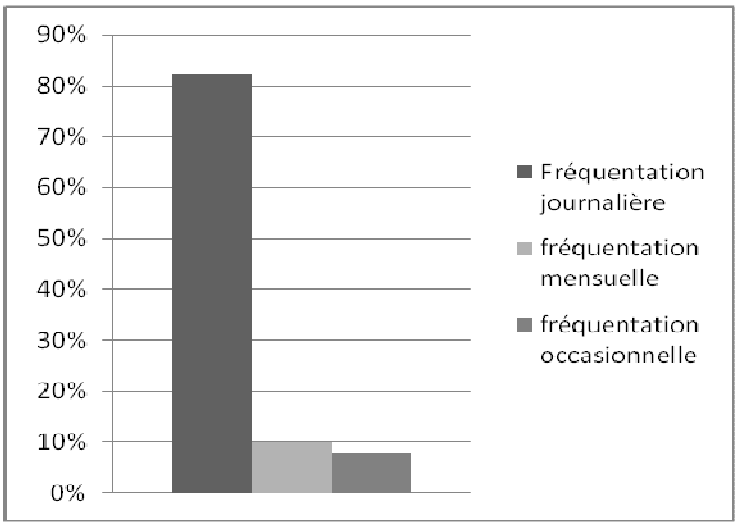

Figure n°36 : Les types de fréquentation au sein du boulevard « Amirat El Bahi »

Source : Rouaibia.N, 2012

Des tels résultats d'enquête sont encourageants en termes de développement de sociabilités. La ZHUN Plaine Ouest, une cité dortoir au début de sa création, est entrain d'évoluer en un milieu social dynamique. La fréquentation de la ZHUN par des usagers (de diverses caractéristiques démographiques, socioéconomiques et origines géographiques) pour des raisons variables, et leurs efforts à établir des relations de voisinage sont des indicateurs en faveur d'une construction du lien social et d'une vie communautaire en phase de constitution. Au fil du temps, les espaces publics de la ZHUN sont passés d'espaces résiduels à des espaces d'activité et d'animation. Le Boulevard « Amirat El Bahi » est arrivé à offrir et multiplier les occasions de rencontres et de côtoiement entre usagers et à créer ainsi une ambiance et une atmosphère qui avantagent la vie en groupe mue par une sociabilité d'amitié ou de voisinage sur l'anonymat, la solitude et l'individualisme.

4. La perception de l'espace selon les usagers

Les résultats suivants ont pour but de nous présenter les éléments qui sont générateurs d'ambiance au niveau du boulevard « Amirta El Bahi » et qui, par voie de conséquence renforcent l'attrait du lieu. Les usagers répondent à la fois à un ensemble de caractéristiques les plus appréciés dans ce boulevard.

4.1 Un espace de cohabitation de magasins et de " Nasba[195]"

L'existence d'un grand nombre de magasins et de "nasba" est fortement appréciée par les différentes catégories de populations soit 87% des usagers. Pour les enfants, ils sont des lieux de service incontournables : ils s'y rendent pour faire des achats et surtout s'acheter des bonbons et des gâteaux. Pour les adolescents et les jeunes adultes, la coexistence de magasins et de nasba participe à l'animation de la cité car drainant une variété de flux. Quant aux personnes du 3ème âge, ils apprécient cette existence sous le motif qu'elle garantit une économie de déplacement.

4.2 Un espace animé de jour comme la nuit

L'animation du boulevard est également assurée par la pratique d'horaires d'ouverture des magasins et des commerçants informels : les magasins et les commerçants informels restent ouverts jusqu'à minuit en hiver et jusqu'à trois heurs du matin en été (Cf. photo nº16). De tels horaires influent sur le rythme de vie de la cité. Ces horaires d'ouverture sont, pour 82 % des enquêtés, fortement appréciés au vu qu'ils permettent de répondre aux besoins des populations. Ainsi, à tout moment de la journée, les gens peuvent, selon leurs besoins spécifiques, s'approvisionner en boissons chaudes ou froides, en cigarettes, ou tout autre produit consommable ou non. A ce propos, un des enquêtés a dit « parce que les magasins restent ouverts jusqu'à des heures tardives de la nuit, je n'ai pas de problème dans la réception des invités, même si je n'ai pas à faire de l'hospitalité, je cours aux magasins et « nasba » pour acquérir ce dont j'ai besoin ». Par contre, un nombre limité de personnes âgées trouvent que l'ouverture des magasins et « nasba » jusqu'à des heures tardives de la nuit encourage le

[195] La nasba veut dire étal, une table étendue par des fils sur laquelle les commerçants informels exposent leurs produits.

regroupement de jeunes et d'adolescents ayant quitté précipitamment l'école et qui s'approprient l'espace pour des actes suspects tels que : la drogue, l'alcool, etc.

Photo n°16: les commerçants informels restent ouverts jusqu'à des heures tardives

Source : Rouaibia.N, 2012

L'importance de fréquentation du boulevard « Amirta El Bahi » est également expliquée par les notions d'accessibilité et de sécurité. La situation géographique du boulevard favorise la naissance d'un point de convergence et l'accroissement des mobilités. Globalement, 43% des usagers enquêtés font le lien entre l'importance de la fréquentation et la sécurité. Ils expliquent que s'ils se permettent de sortir et se promener le jour comme la nuit, c'est parce qu'il y a de la sécurité ; et c'est un avis partagé par les femmes. Pareillement, c'est parce que l'espace est « sûr » que les adolescents se disent avoir l'autorisation de leurs parents à fréquenter le lieu. Pour les jeunes adultes (18-30ans), la position est floue ; pour cette catégorie, l'insécurité ne constitue pas un problème majeur qui les dissuaderaient de sortir même la nuit (est-ce là l'expression d'un sentiment de puissance et de force vis-à-vis des éventualités d'agressions ?).

4.3 Un espace de côtoiement

La diversité de personnes qui se côtoient dans le boulevard est perçue pour 75% des interrogés comme une opportunité de créer, de développer et de pérenniser des échanges et des liens entre les individus (usagers, commerçants formels et informels), d'instaurer un sentiment de convivialité et d'assurer dans la durée une vie animée au niveau de la ZHUN (Cf. photo nº 17)

Photo n°17: le boulevard « Amirat El Bahi », un espace de côtoiement pour les usagers.

Source : Rouaibia.N, 2012

5. Un espace de conflit d'usage

D'après les résultats de l'enquête, il ressort que 70 % des interrogés affirment que le boulevard répond à leurs aspirations (leurs besoins de commerce de proximité), tandis que 30 % des enquêtés regrettent l'absence de magasins de chaussures, d'habillement, de produits cosmétiques et l'absence de médecins (Cf. figure nº37).

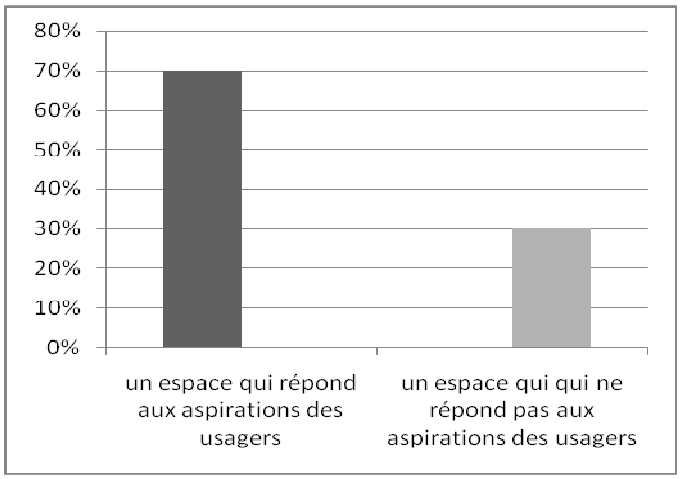

Figure n°37 : L'objet d'étude est un espace qui répond aux aspirations de la majorité des usagers

Source : Rouaibia.N, 2012

Pour la majorité des enquêtés, la présence du commerce informel contribue à garantir une animation le jour comme la nuit et à multiplier un taux de fréquentation réguliers dans le

boulevard, mais ils s'accordent à dire que les pratiques et les comportements des commerçants informels sont des sources de pollution visuelle, de risques sanitaires et source de gêne et d'encombrement. Il est reproché aux commerçants informels de jeter les déchets partout et de s'approprier les trottoirs et la chaussée pour leurs étals forçant ainsi les piétons à marcher sur la chaussée et entravant la circulation mécanique.

Plus généralement, les enquêtés pensent que l'amélioration de la qualité de vie passe par des interventions relevant différents registres. Pour eux, il y a lieu d'apporter des solutions à la dégradation et au manque d'entretien des voiries, aux problèmes d'assainissement et d'inondations, au délabrement des bâtiments détériorés. Ils souhaitent également des interventions d'ordre environnemental (amélioration de la qualité de l'image du boulevard, et l'aménagements des espaces extérieurs tels que les aires de détente). Par ailleurs, ils espèrent des changements dans les attitudes et comportements de petits groupes d'adolescents et de jeunes chômeurs pour cesser d'indisposer (par la profusion de paroles grossières et d'attitudes indécentes) la majorité. Enfin, une minorité d'usagers ayant fait objet d'agression, réclame plus de sécurité.

6. D'un espace anonyme et sans adresse à un espace nommé et doté de points de repère

Les différents critères d'appropriation d'un espace urbain se fixent dans quelques symboles parmi lesquels prédominent les noms de l'espace et des lieux et les points de repère. C'est à travers ces derniers que les individus et les groupes sociaux expriment une forme d'appropriation de l'espace.

6.1 Des toponymies crées et utilisées par les usagers

Le croisement de la variable « toponymie » et la variable « lieu de résidence », nous a donné les résultats présentés ci-dessous.

Notre aire d'étude est officiellement dénommée "boulevard Amirat El Bahi ", à l'exception des plans qui contient cette appellation, les personnes interrogées privilégient d'autres noms qui sont leurs propres productions. Ces noms servent à singulariser l'espace et à caractériser le

contenu du boulevard (Cf. figure nº38). En outre, 83% des usagers donnent des appellations à caractère commercial, dont 52% des usagers (qui sont en majorité des résidents de la Plaine Ouest) favorisent l'appelation "rue ou arrêt Baby " (puisque il y a une part des personnes interrogées qui appelle l'arrêt du bus par "l'arrêt Baby" et l'autre part disent "rue baby"). Baby est le surnom d'une personne qui travaille dans le premier magasin d'alimentation générale, fast food et crémerie dans l'objet d'étude, dès les années 1980. Les enfants se contentaient souvent d'acheter les glaces, et les bonbons chez Baby parce qu'il est le seul magasin qui ouvre ses portes dans cette période. Un interrogé de 32 ans affirme que cette appellation est connue par tout le monde, elle est ancré dans nos mémoires ; il ajoute : « au cours de mon enfance, j'ai toujours demandé de l'argent à mes parents pour acheter les glaces chez baby ». Un autre déclare : « si voulez vous venez ici, c'est simple, dit au taxieur ou au receveur de bus « arrêt Baby et vous serez amené à bon bord».

Tandis que 21% des usagers qui utilisent des appellations commerciales (qui sont des non résidents de la Plaine Ouest) se référant au nom de la pâtisserie "Délice" qui attire une large clientèle de l'extérieur et connue par la qualité des produits qu'elle offre, depuis son ouverture dans les années 1980. En plus nous assistons à l'appellation «Le marché informel», "Khadara"(commerçants informels) ou « Krares » (les tables des commerçants informels) données par 10% des usagers. Ces nominations peuvent s'expliquer par la dominance des commerçants informels et leur influence sur la vie locale du boulevard.

En plus des appellations commerciales, 14% des usagers donnent des appellations qui correspondent à la cité dans laquelle se situe le tronçon étudié tels que : 1028 logements, Saf Saf ou les Allemands, etc. En plus, on constate que 3% des enquêtés donnent l'appellation "Oued" aux cas d'étude, s'inspirant du Oued qui traverse la Plaine Ouest. Il est intéressant de signaler que la liste de nomination ne s'arrête pas là.

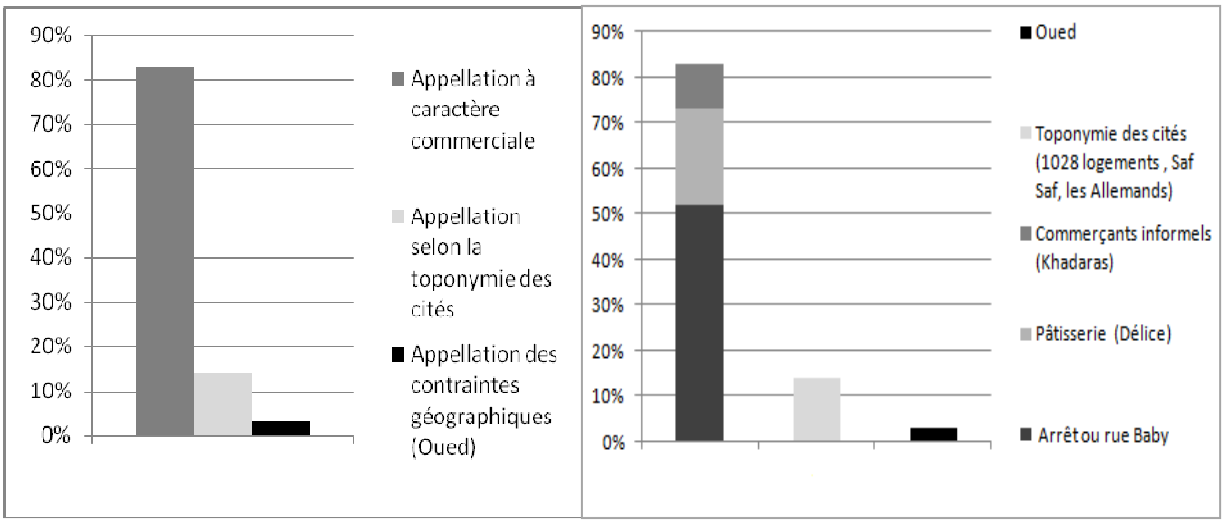

Figure n°38: Les toponymies utilisées dans le boulevard

Source : Rouaibia.N, 2012

Donc, nous constatons qu'un pourcentage relativement fort des résidents de la Plaine Ouest nomme le tronçon étudié par " arrêt ou rue Baby ". Cette appellation signifie deux aspects importants. D'un côté, le boulevard est connue et reconnue grâce à l'arrêt de bus ; d'un autre côté, l'appellation rue Baby semble être une confirmation par les habitants que le boulevard fait fonction d'une rue animée abritant une multiplicité d'usages et génératrice de relations sociales, de convivialité, de sociabilité. Par contre, pour les usagers non résidents, le nom "Délice" est le plus utilisé, parce que la pâtisserie "Délice" attire une large clientèle extérieure par ces délicieuses produits.

6.2 Un espace doté de points de repère

Le croisement de la variable « difficulté de trouver la maison » et la variable « lieu de résidence (précisément la cité 1028 logements) » nous a donné des résultats significatifs.

Nous assistons au recours par les usagers de points de repère en guise de localisation géographique et d'identification du lieu. Sur les 45% des usagers qui habitent la cité 1028 logements, nous avons trouvé que 19% des usagers utilisent la pâtisserie "Délice" comme un point de repère, quant 15% des usagers utilisent "arrêt ou rue Baby", 4 % utilisent les équipements tels que la mosquée ou l'école "Zighoud youcef" , 4% des enquêtés utilisent les

"commerçants informels" et 3% des usagers utilisent "Ami Sassi" comme un point de repère (Cf. figure nº39).

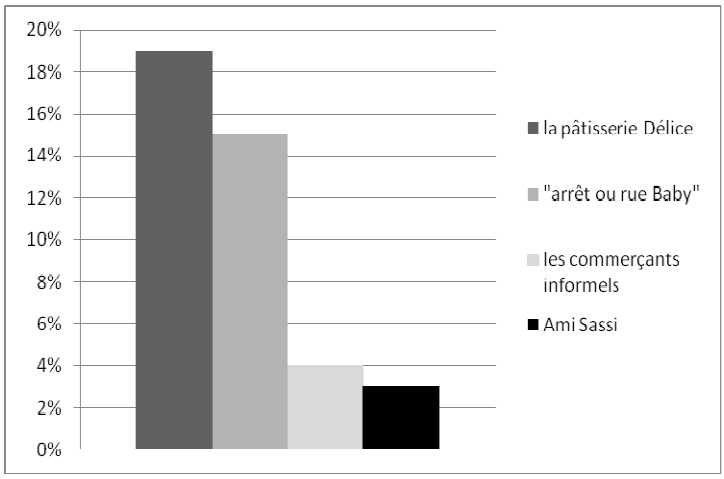

Figure n°39: Les points de repère produits et utilisés par les usagers

Source : Rouaibia.N, 2012

En plus, on a relevé que la quasi-totalité des habitants de la cité 1028 logements affirment que le boulevard était un espace anonyme et sans adresse si bien que les membres de famille et les amis avaient des grandes difficultés à trouver l'adresse, mais qu'au fil du temps, les difficultés s'estompent. L'ancienneté d'occupation des logements et la multiplication de repères jouent un rôle dans l'identification de l'espace.

7. Quelles définitions de la rue données par les usagers ?

La définition de la rue donnée par les usagers recouvre une variété de réalités. Plusieurs paramètres peuvent influencer l'idée que peut véhiculer l'espace rue pour chacun des usagers comme le niveau d'instruction, l'âge, etc. En somme, la rue est définie pour 51 % des usagers comme étant un canal de circulation de personnes et de véhicules, qui nous mène vers une destination, tandis que 49% des usagers la définissent comme un espace pour tous abritant plusieurs fonctions. Il est important de noter ici que nous nous intéresserons aux définitions de ces derniers (49% des usagers). En plus, on a essayé de comprendre l'interprétation qu'ont les enquêtés selon les différentes catégories d'âge.

Parmi les définitions données par les enfants, on retiendra les suivantes : la rue est un « espace de passage de voiture et de personnes ; ou un espace dangereux qu'ils ne peuvent fréquenter seuls (sans l'accompagnement d'une personne adulte) ; c'est bien l'espace où nous trouvons les agents et les feux de circulation ; ou encore un espace bordé de bâtiments où se mêlent passage de voiture et de personnes, magasins et étalages des commerçants informels.

Pour les adolescents, la rue est non seulement l'espace où nous pouvons y avoir une séparation des flux de circulation par types d'usagers où les trottoirs sont réservés pour les piétons et la chaussée pour les véhicules motorisés ; c'est un espace bordé de bâtiments et de commerce, doté d'équipements de services et d'aménagements extérieurs tels que les cabines téléphoniques, les bancs, etc. La rue en d'autres termes est un quartier, habité, fréquenté et animé par ses usagers

Les usagers de la tranche d'âge 18-30 ans affirment que la rue est un espace extérieur abritant plusieurs fonctions ; le passage, le commerce et la détente créant une vie communautaire de sociabilité, un espace de circulation s'inscrivant dans un réseau de rue à l'échelle de la ville qui dessert les cités et les logements.

Les adultes de 31-59 ans définissent la rue comme un espace extérieur de passage piéton et mécanique, borde de bâtiments, pratiqué pour des raisons diverses tels que le passage, les achats, la détente, et la rencontre. Cet espace constitue un point de repère du quartier, de la cité et la ville.

Tandis que les personnes du 3ème âge définissent la rue comme étant un espace certes de passage mais aussi fréquenté par beaucoup de personnes ; un espace d'échanges notamment par le commerce formel et informel et un espace de rencontre favorisant la sociabilité des individus et des groupes sociaux.

Le croisement de la variable « définition de la rue », « équipement qui donne plus d'ambiance à l'aire d'étude » et la variable « les éléments les plus appréciée » nous donne des résultats significatifs relatifs à l'influence de l'ambiance sur les définitions de la rue. Sur les 49% des usagers qui définissent la rue en tant qu'espace multifonctionnel de circulation, d'activité, de sociabilité et de vie, on a trouvé que 45% des enquêtés aiment l'ambiance produite par

l'existence de la salle polyvalente (conférence, fêtes,…) " Florida Palace" située dans l'objet d'étude, la multiplicité des magasins et de « Nasba » et l'ouverture de ces derniers jusqu'à des heures tardives.

Conclusion

Au début de sa réalisation, la ZHUN Plaine Ouest était à l'image de toutes les ZHUN où les espaces publics sont posés comme une mesure d'accompagnement ou d'articulation entre logements et équipements et sans qu'ils soient considérés pour leur qualité sociale intrinsèque. Le boulevard "Amirat El Bahi" était à l'image de ces espaces publics, il constitue une voie de transit entre le logement et le lieu de travail où l'ambiance à l'intérieur de cet espace était calme et paisible et les relations sociales sont limitées à des timides relations de voisinage.

Notre travail de terrain mené par un questionnaire sur l'étude des pratiques sociales qui s'y déroulent dans le boulevard nous a révélé une tendance d'une transformation sociale à travers le temps.

Dans nos jours, le boulevard « Amirat El Bahi » qui ne servait qu'à la circulation semble devenir un lieu de multiples usages dont le passage, le commerce et la détente. Dans cet espace les usagers arrivent à construire des habitudes ; lorsque les mêmes personnes occupent toujours les mêmes endroits selon les mêmes moments de la journée. Ce mode d'occupation de l'espace n'étant pas souvent lié à des raisons fonctionnelles témoigne d'un attachement à l'espace équivalent à celui qui lie l'individu à son espace. Cet attachement dépasse le cadre strict de l'usage ou du repérage pour avoir une valeur de refuge. Ces habitudes renforcent le rapport des usagers à l'espace et témoignent de l'existence d'une certaine ambiance et d'animation.

Evidemment, le boulevard pourrait fonder *un orchestre* [196] où ses membres sont l'ensemble de personnes qui y viennent et les diverses activités qui s'y déploient conduisant ainsi à la naissance d'une sociabilité nouvelle et par conséquent à la naissance d'un nouvel espace social.

[196] *Entretien de Bérion N et Farge A : Tracés n=°5, La rue, printemps, 2004, p 10.*

En effet, c'est la capacité du groupe d'une part à s'adapter à l'environnement (que ce soit une adaptation physique à travers les usages de l'espace ou sociale à travers les interactions qui se développent entre les usagers) et d'autre part à produire non seulement, un espace social mais aussi une toponymie de l'espace par le biais des activités exercées, des équipements implantés ou par la personnalité d'un homme tel que « Baby » ou « Ami Sassi ». S'approprier un lieu et le nommer constitue une manière de production d'un espace et de le rendre familier par ses usagers.

L'apparition du commerce formel et informel a eu un rôle primordial dans la naissance de cet espace social apportant une animation considérable grâce aux importants flux induits des populations résidente et non résidente. Cette activité, qu'elle soit légale ou illégale, constitue une base solide pour constituer des points de repère et des points d'ancrage permettant d'identifier l'espace.

Donc, le Boulevard "Amirat El Bahi", autrefois un banal alignement, a pris du sens, de l'intérêt et de la vie à travers l'appropriation et les pratiques des usagers. Ainsi donc, cet espace immatériel et qui n'existe pas en tant que tel sur le plan physique, a été transformé par ses usagers en un lieu investi, qualifié, produit, dotés de points de repère et même nommé, qui mérite d'être une rue au sens le plus large.

Conclusion de la partie II

Annaba a toujours été un lieu d'accueil privilégié des flux migratoires qui se sont accentués avec le développement industriel (complexes sidérurgique et phosphater). Cette industrialisation a impliqué un processus d'urbanisation massive d'où l'éclatement du tissu urbain de la ville vers le périmètre périurbain et par voie de conséquence la réalisation des zones d'habitat urbain nouvelles dont la ZHUN Plaine Ouest située à l'ouest de la ville de Annaba.

Généralement, l'espace public dans les ZHUN et précisément dans la ZHUN Plaine Ouest est posé comme une mesure d'accompagnement ou d'articulation entre logements et équipements, et sans qu'il soit considéré pour leurs qualités spécifiques intrinsèques. Ainsi, l'importance du prospect et l'espacement des bâtiments (qu'est l'un des principes de l'urbanisme fonctionnaliste au nom de l'hygiène et du confort) contribuent à l'effacement de la rue en tant qu'espace multifonctionnel, d'interaction et de sociabilité au profit des voies spécialisées (voies primaires, secondaires et tertiaires).

Au début de la réalisation de la ZHUN Plaine Ouest, le boulevard "Amirat El Bahi" était à l'image de touts les espaces publics de transit où les relations sociales se limitent à de timides relations de voisinages.

Les pouvoirs publics et les commençants informels agissent sur cet espace à travers une appropriation légale par l'implantation des magasins, aux pieds des immeubles qui bordent le boulevard, et une appropriation illégale où les commerçants informels s'approprient les trottoirs et même une partie de la chaussée pour étaler leurs produits suivant le tracé du boulevard. L'expansion commerciale au sein de l'aire d'étude a eu un rôle primordial dans la singularisation et la réorganisation de l'espace, voire dans la naissance d'un espace social qui ouvre la voie à des fréquentations d'une clientèle résidente et non résidente sans cesse élargie.

Les usagers aussi sont des membres actifs qui s'adaptent avec l'espace social produit, que ce soit une adaptation physique à travers les usages de l'espace ou sociale à travers les interactions qui se développent entre les usagers et d'autre part à produire non seulement, un

espace sociale mais aussi des points de repères et des toponymies de l'espace par le biais du commerce.

Les interventions des acteurs ont produit un espace chargé de sens, investi de pratiques et lesté de symboles et de valeurs. Le boulevard conçu initialement pour la fonction de circulation se trouve aujourd'hui, un espace multifonctionnel, capable à offrir et multiplier les occasions d'échanges, de rencontres et de côtoiement entre les usagers et crée ainsi une ambiance et atmosphère qui avantagera la vie en groupe sur la solitude et l'individualisme.

En effet, si on admet que la rue est un espace de communication du fait que ni sa morphologie ni même son architectures n'aurait d'effet sans cette multiplicité de relations drainées à travers son espace. Nous pouvons considérer qu'inversement, les échanges sociaux, commerciaux et ludiques ne peuvent avoir lieu qu'avec l'existence d'espaces publics dont la rue. La nature de ces espaces se définit alors par l'ensemble des activités qui s'y déroulent.

Aujourd'hui le boulevard « Amirat El Bahi » ne se définit pas comme étant un banal canal de circulation. Evidement il est transformé en une véritable rue, bordée de part et d'autre par le commerce qu'il soit formel ou informel, abritant plusieurs fonctions tels que le commerce, le passage, la détente et la sociabilité, dotée de points de repère et même nommé.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion Générale

A l'instar de toutes les villes Algérienne, Annaba présente une structure composite où se juxtaposent où se superposent des tissus hérités de l'histoire (la ville précoloniale et coloniale) et les tissus fragmentés dont les ZHUN.

Ces ZHUN sont conçues selon un modèle urbanistique qui adhère aux principes qui ont régi le mouvement moderne. Ces principes visent à créer une ville idéale qui serait l'occasion pour faire rentrer le soleil, dégager de l'espace et le planter de verdure.

Le mouvement moderne a adopté une démarche basée sur une production en série et une séparation des fonctions : circuler, habiter, travailler et se distraire. En plus il a cherché à adapter la ville aux voitures en explorant des scénarios dans lesquels la rue serait remplacée par des voies de circulation isolant les piétons des automobiles.

Les principaux défauts vécus dans les ZHUN sont la monofonctionnalité, l'enclavement et l'absence caractérisée de la rue ; et donc l'instauration d'un espace de vie collective est problématique. L'un des atouts de la rue est d'être un espace de circulation effective, à la fois parce qu'on y trouve d'autres activités que les activités résidentielles dont le commerce est omniprésent que ce soit par les boutiques qui empiètent souvent sur la rue par leurs étalages, par les marchés ou les marchants ambulants et parce qu'elle s'intègre à un réseau de rues. C'est l'espace où l'on vit, où l'on flâne, où l'on s'arrête dans laquelle les différences coexistent où le riche et le pauvre se croisent, où l'ordre et le désordre règnent. Des relations et des rencontres aléatoires s'y produisent. C'est un lieu de diversités, d'évènements, de sensation, d'émotion et de rencontres.

Les ZHUN tournent le dos à cette inscription urbaine propre à la rue car ils sont conçus d'une part pour tenir l'activité résidentielle à l'écart des autres activités urbaines où les fonctions commerciales commencent à se replier dans les magasins, dans les marchés ouverts et couverts et d'autre part pour isoler l'habitat des nuisances du trafic. L'accroissement de la circulation bouleverse la donne et la rue se trouve progressivement envahi de véhicules et se vide progressivement de leurs pratiques sociales en plein air, pour être un banal canal de circulation.

En l'absence de la rue, les ZHUN tournent le dos ainsi à la ville, alors que la rue est «*l'essence de la ville* »[1] ; il n'y a pas de ville sans la rue. La disparition de la rue dans les ZHUN entraine une disparition de ce qui fait une ville ou à ce que tient de lieu de liaison avec elle. Engendrant par conséquence la disparition du lien social et l'apparition d'une figure formée d'un tissu urbain fragmenté qui se caractérise par une ségrégation socio-spatiale.

« *Si nous voulions donner à la ville sa véritable fonction d'échanges humains, de participation, de vie commune, en évitant toute ségrégation il fallait supprimer la notion de " zoning", de cloisonnement de l'espace, mais au contraire entremêler toutes les fonctions pour créer un tissu organique et vivant* »[2]. Pour ces raisons l'appropriation au sein des ZHUN apparait nécessaire, elle devient une tentative de codage et de requalification sociale qui peut changer un espace considéré comme neutre au départ en un espace concret et vivant. Ainsi la création du lien socio-spatial disparu nécessite la recherche, la production et la réintroduction d'un lieu signifiant qu'est la rue, le cœur des quartiers et où s'enracine la sociabilité.

En général, «*les urbanistes ne comptent pas que sur les commerces pour favoriser la sociabilité*»[3]. Les analyses et les diagnostics engagés sur la ZHUN Plaine Ouest relèvent que les pouvoirs publics ont agi indirectement sur l'espace à travers leur autorisation à pratiquer une activité commerciale au niveau des rez de chaussées des immeubles qui s'alignent au long du Boulevard « Amirat El Bahi ». En plus les commerçants informels trouvent l'occasion pour s'approprier illégalement les espaces libres en étalant leurs marchandises sur les trottoirs et parfois même sur la chaussée.

En définitive, on comprend que les appropriations légale et illégale au niveau du Boulevard se conjuguent pour la mise en place d'une configuration qui ressemble à l'espace rue. En outre, l'appropriation est vue comme révélatrice de la matérialité des rapports entre les individus. Elle est modulée par les principes de l'installation urbaine. Cette dernière est une action, un acte d'appropriation allié aux formes pratico-spatiales qui consiste à composer l'espace pour

[1] www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=102 - France

[2] DE MAISONSEUL J : *Les villes d'Algérie et leur développement* : *Habitat, Etat, Société au Maghreb.* Article de Conférence à Alger, revue française d'études politiques africaines N°99 de mars 1974.

[3] Charmes E : La rue, village ou décor ?, Deux rues à Belleville, éd Créaphis, 2006, p.27.

le rendre vivant, dans le sens où des idées, des valeurs et des croyances sont exprimés à un niveau spatial et symbolique pour créer de nouvelles formes et de nouvelles significations.

Même si les dispositifs ainsi inventés peuvent à première vue apparaître sans dignité et peuvent avoir des chevauchements de rythmes dont l'aspect négatif est le conflit d'usage, une observation plus détaillée montre qu'ils constituent des solutions ingénieuses de production d'un espace social qui renvoie sans cesse à un espace signifiant dans une combinaison qui fait tenir ensemble les formes et les usages.

A travers le temps, l'activité commerciale, légale ou illégale, se développe progressivement au sein du Boulevard « Amirat El Bahi ». Cette expansion commerciale a eu un rôle primordial dans la naissance d'un espace social et d'un pôle attractif dédié aux usagers résidents et non résidents qui fréquentent l'espace quotidiennement ou occasionnellement.

L'enquête menée a révélé que, par sa reconfiguration, le tronçon étudié est arrivé à garantir, multiplier et renforcer les liens sociaux, les rencontres et les côtoiements entre les usagers. Il se trouve de plus en plus investi par les individus ; ceci se traduit par le spectacle quotidien qu'il nous offre, rencontre, rassemblement, discussions ; autant d'activités sociales au niveau d'un espace qui, initialement n'était qu'un canal de circulation. En effet, la dynamisation de cet espace est le fruit de la volonté des usagers qui ont remodelés l'espace physique : les usagers ont réussi à faire du Boulevard non seulement un espace chargé de sens, investi de valeurs et qualifié, mais aussi un espace doté de points de repère et même nommé.

Autrefois mon fonctionnel et dédié à la seule fonction de desserte, l'aire d'étude est entrain de connaître des transformations majeures. Il est devenu le site d'implantion d'un multitude d'activités et se dote plusieurs fonctions dont le passage, le commerce, la détente et la sociabilité. Ces fonctions font de l'espace un véritable nœud de civilité et de citoyenneté donc d'urbanité.

En pratique, chaque situation urbaine est spécifique et il est difficile d'appliquer des recettes[4]. Aujourd'hui, l'aire d'étude est un espace de passage important, bordé de part et d'autre par le commerce, abritant plusieurs fonctions, doté de points de repères et même nommé ; progressivement, il prend la forme et la fonction de rue. Même si la rue n'est pas concue par

[4] Idem, p145.

le plan des ZHUN, à travers le temps, elle se produit et se matérialise par les pratiques de ses usagers.

Néanmoins, nous ne parlons pas ici de la rue conçue, projetée, construite et dotée de longue histoire architecturale et urbaine qui irrigue les liens forts et compatibles qui relit autrefois des individus peu différents où les liens étaient très solides et multifonctionnels [5]. Nous parlons seulement de la rue produite et vécu par ses usagers, dans laquelle « *le social fonctionne mais les liens changent de nature et de supports* »[6] ; ces liens sont plus différents car ils sont diversifiés et changés a travers les civilisations et les sociétés.

L'approche de l'espace en termes de processus s'impose. En effet, l'espace ici est produit, une fois livré, il est pratiqué et ces pratiques mettent en jeu des représentations de cet espace urbain qui existe sans urbaniste ; on peut dire qu'il est un savoir en usage qui est aussi important que celui de l'urbaniste et ce sont ces usages qui instituent et fabriquent l'espace.

Mais les usages de l'espace créés par les individus ne dépendent pas uniquement de leurs motivations propres ; ils sont aussi conditionnés par les caractéristiques matérielles et physiques de l'espace car le spatial offre au social des ressources et lui impose des contraintes qui peuvent actualiser ou ne pas actualiser certains pratiques. Tandis que le social peut, en effet, révéler des logiques qui peuvent être discrètes et latentes mais fondamentales dans la production du social. En plus les liens entre le spatial et le social résultent d'une lente adaptation réciproque à travers le temps qui conduit à envisager non seulement l'occupation de l'usage des espaces, mais sa production et son détournement, son marquage et sa valorisation.

[5] ASCHER. F (2004) : Les Nouveaux principes de l'urbanisme, édition de L'Aube, 2001, p35
[6] Idem

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

Allain R : La morphologie urbaine, Géographie, aménagement et architecture de la ville, éd Armand Colin, Paris, 2004.

Anger M : Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, édition Casbah. 1997.

ASCHER. F 2004 : Les Nouveaux principes de l'urbanisme, édition de L'Aube, 2001

Bassand M, Compagnon A, Joye D et Stein V : Vivre et créer l'espace public, ed PPUR, 2001.

Benmatti N A : L'habitat du tiers monde : cas de l'Algerie, Ed Sned, 1982.

Bertrand M-J : La pratique de la ville, éd Masson, Paris, 1978

Blanc J-N et Nordemann F : La fabrique du lieu, L'installation urbaine, Publication de l'université de Saint-Etienne, France, 2004.

Brody J : La rue, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2005.

Charmes E : La rue, village ou décor ?, Etude de deux rues à Belleville, éd Creaphis, 2006.

Choay F : urbanisme, utopies et réalités, une anthologie, éditions du Seuil, Paris, 1997

Gourdon J-L : La rue essai sur l'économie de la forme urbaine, Ed de L'Aube, 2001.

Delfante C et Pelletier J : Villes et urbanisme dans le monde, éd Armand Colin/HER, Paris 2000

De Singly F: l'enquête et ses méthodes : Le questionnaire, éd Nathan, France, 2003

Le Corbusier : La charte d'Athènes, éd de Minuit, Pris, 1957.

Lemenorel A : La rue, lieu de sociabilité ?, Publication de l'université de Rouen,1997.

Leyval D: La banlieue, l'épreuve de l'utopie, éd Publibook, Paris, 2009.

Lynch K : L'image de la cité, éd Bordas, Paris, 1976.

Mangin D, Panerai PH : Le temps de la ville : l'économie résonnée de tracé urbains, projet urbain, parenthèse.

Merlin P et Choay F : Dictionnaire de l'urbanise et de l'aménagement, éd PUF, Paris 1988.

Panerai Ph, Depaule J-C, Demergon M : Analyse urbaine, éd Parenthèses,Marseille, 2009

Tomas F, Blan J-N, Bonilla M : Les grands ensembles, une histoire qui continue…, publication de l'université de Saint Etienne, 2003.

Toussaint J-Y et Zimmermann M : User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, Ed Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 2001

Weill M : L'urbanisme, éd Milan -300, Toulouse 1997.

Zeneidi D : Où en est la rue face à la globalisation ?, Géographie et cultures N°71, éd L'Harmattan, Paris, 2009.

REVUES

De Maisonseul J : *Les villes d'Algérie et leur développement* : *Habitat, Etat, Société au Maghreb.* Article de Conférence à Alger, revue française d'études politiques africaines N°99 de mars 1974

Entretien de Bérion(N) et farge(A) : *Tracés n=°5, La rue, printemps, 2004.*

Revue Pouvoirs*, La rue N=°116, ed PEDS, France, Janvier 2006, p14.*

MEMOIRES ET THESES

Bensaad Nadia : La rue, forme urbaine et pratiques sociales ; cas de la rue Belouizdad Boudjeriou à Constantine, Mémoire de magister, Université de Constantine,2001.

Boucheriba F : impact de la géométrie des canyons urbains sur le confort thermique extérieur ; cas du Coudiat de Constantine, mémoire de magistère, université Mentouri de Constantine, 2006

Boulbir L : Processus de fabrication de la ville Algerienne, impact des modes de production sur les formes urbaines, cas de la ville d'Annaba, mémoire de magister, université de Constantine, 2002.

Chabi N: L'homme, l'environnement, l'urbanisme.Tome II, thèse de doctorat, université Mentouri Canstantine, 2007

Foura Y : Typification, standardisation, et homogénéisation des logements et ensemble d'habitations : l'impact sur les permanences, les modèles culturels et l'habiter, thèse de doctorat, Université de Constantine, 2007

Hathout Z : Les résidences « fermées » à Annaba (Nord Est algérien), Un produit résidentiel « libéral » menaçant la ville, mémoire de magister, université Badji Mokhtar Annaba, 2009.

Mebirouk H : appropriation de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptation ou contournement de normes ?cas des ZHUN d'Annaba, mémoire de Magistèr, université Mentouri Constantine, 2002.

Samali M : Les espaces publics entant que lieux de manifestation des faits urbains, cas de la ville nouvelle Ali Mendjli, mémoire de magister, université de Constantine, 2007.

MEMOIRES ET THESES SUR INTERNET

Belton Chevallier L: mobilités et lien social, sphères privée et professionnelle à l'épreuve du quotidien, thèse de doctorat, université Paris –est sociologie, 2009 in tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/55/33/46/PDF/70_Belton.pdf.

Blanze M : L'appropriation des places publiques selon le genre : le regard dans le processus d'appropriation, mémoire de fin d'étude, Ecole polytechnique de l'université de tours, 2009 - 2010, p16 in http://www.applis.univ-tours.fr/scd/EPU_DA/2010PFE_Blanze_Marie.pdf

Fleury A : Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul, thèse de doctorat, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2007 in http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/25/99/57/PDF/These_Antoine_Fleury.pdf.

Trigueiro De Araujo Morais : éléments pour une prise en compte du rôle des espaces publics dans les grands ensembles, les cas Lyonnais de la ville nouvelle des Minguettes, thèse de doctorat, INSA de Lyon, 2008, p175 in http://docinsa.insa-lyon.fr/these/2008/trigueiro_de_araujo_morais/these.pdf.

ARTICLES INTERNET

Amphoux P : Inventer l'urbanité : régénération, revitalisation, colonisation, Europan 10, 2009 in http://www.nantes.archi.fr/fr/actualite/actu_piece_jointe.cfm?fichier=Amphoux.pdf.

Arnauné A-M et Canizares L : La rue : formes et usages, cafés géographiques, université de Toulouse, mai 2003 in http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=102.

Bahri N : Vivre l'espace public «de l'espace public de la médina à celui des grands Ensembles de constantine»www.umc.edu.dz/vf/images/cahierlapsi/num2/07.pdf.

Boukail-NezzalS et Zeghiche A : L'espace habité dans les maisons traditionnelles entre réappropriation, nouveaux usages et nouvelles pratiques sociospatiales:Cas de la *médina* d'Annaba (Nord-Est Algérien), El-Tawassol n°24, 2009 in www.univ- annaba.dz/attachments/062_article-1.pdf.

Faillebin T : Les espaces intermédiaires comme projet d'urbanité, stage de Master, Millénaire Lyon, 2007, in www.millenaire3.com/uploads/tx_ressm3/espaces_intermediares.pdf.

Fleury A, Mathian H et Saint-Julien T : Définir les centralités commerciales au cœur d'une grande métropole, le cas de Paris intra-muros, Cybergeo : European Journal of Geography [Online], Space, Society,Territory, article 588, Online since 04 February 2012, connection on 03 April 2012. URL : http://cybergeo.revues.org/25107 ; DOI : 10.4000/cybergeo.25107.

Foura M : Les congres internationaux de l'architecture moderne (C.I.A.M) et Team X in www.umc.edu.dz/vf/hca1/c27/c27.pdf.

Joseph I : l'espace public comme lieu de l'action, in les annales de la recherche urbaine, n°57-58, 1992 in http//www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/datas/annales/joseph.htm.

Gabanieu J : Les espaces publics urbains, mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, 2001 in http://www.archi.fr/MIQCP/IMG/pdf/g7texte.pdf.

Kabouche M : La médina de Annaba pour quelle nouvelle stratégie ?in http://omranet.com/vb/attachment.php?attachmentid=681&d=1242472787.

Kerdoud N : Ville vénérée ou ville mal aimée ? exemple de Constantine (Algérie), 2007 in www-ohp.univ-paris1.fr/Textes/NKerdoud.pdf.

Kerdoud N: « Bengladesh ou Medina ? Espaces urbains périphériques et représentations : deux exemples à Annaba et à Guelma (Algérie) », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Aménagement, Urbanisme, article 327, mis en ligne le 25 novembre 2005, consulté le 14 mai 2012. URL : http://cybergeo.revues.org/3000 ; DOI : 10.4000/cybergeo.3000.

Lamadrid GH ,memoire de fin d'etudes UDLA-CESEM, 2005 in http://catarina.udlap.mx/u_dl_a/tales/documentos/lni/hernandez_l_g/capitulo1.pdf

Mebirouk H: la place de l'usager dans la fabrique des espaces publics dans l'agglomération d'El-Bouni. Pour une mise en œuvre de la Gouvernance urbaine in http://www.umc.edu.dz/vf/images/pdf/art16.pdf.

Mebirouk H, Zeghiche H et Boukhemis K : Appropriations de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptabilité ou contournement de normes ?, *Norois* [Online], 195 | 2005/2, Online since 07 August 2008, connection on 03 April 2012. URL : http://norois.revues.org/513 ; DOI : 10.4000/norois.513.

Peraldi M : Des grands ensembles aux quartiers, « La ville », courrier du CNRS, n°81, 1994 in http://unisco.org/most/pirville/p l a 17.htm.

Stéphane V D : « Farewell Habermas ? Deux décennies d'études sur l'espace public », Les Dossiers du Grihl [En ligne], Les dossiers de Stéphane Van Damme, Historiographie et méthodologie, mis en ligne le 28 juin 2007, consulté le 14 mai 2012. URL : http://dossiersgrihl.revues.org/682 ; DOI : 10.4000/dossiersgrihl.682.

Taxier S : Parcours d'architecture, Les paysages de la voirie , sous la direction de archives patrimoine in www.ville-pantin.fr/parcours_architecture14.pdf.

Weil S : L'espace public, approche juridique, historique, sociale, culturelle , mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques in pehttp://www.voiriepourtous.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/8-L_espace_public_approche_juridique_historique_sociale_et_culture_cle1ead69.pdf.

www.ons.dz/collections/w23_p1.pdf.

DOCUMENTS RELATIFS AUX ORGANISMES NATIONAUX

CADAT , Agence régionale de Annaba, ZHUN Plaine ouest I, dossier de création, 1975

CADAT , Agence régionale de Annaba, ZHUN Plaine ouest I, dossier de réalisation, 1975

CADAT , Agence régionale de Annaba, ZHUN Plaine ouest II, dossier de création, 1976

CADAT , Agence régionale de Annaba, ZHUN Plaine ouest II, dossier de réalisations, 1976

PDAU, intercommunal de Annaba, 2004

POS, Plaine Ouest, 2004.

POS, Vielle Ville, 2004.

ANNEXE

Annexe 1

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA CONSTRUCTION

Arrêté du 29 juillet 1975 portant désignation et délimitation d'une zone d'habitat urbaine à créer à l'ouest de Annaba.

Le ministre des travaux publics et de la construction,

Vu les ordonnances n°s 65-182 du 10 juillet 1965 et 70-53 du 18 djoumada I 1390 correspondant au 21 juillet 1970 portant constitution du Gouvernement ;

Vu l'ordonnance n° 67-24 du 18 janvier 1967 portant code communal ;

Vu l'ordonnance n° 69-38 du 23 mai 1969 portant code de la wilaya ;

Vu l'ordonnance n° 74-26 du 20 février 1974 portant constitution de réserves foncières au profit des communes ;

Vu le dossier justificatif de création de la zone d'habitat urbaine de la plaine ouest à Annaba ;

Vu la délibération du 14 juin 1975 de l'assemblée populaire communale de Annaba ;

Vu l'avis favorable de l'exécutif de la wilaya de Annaba, exprimé dans la lettre du 9 juillet 1975 du wali de Annaba ;

Sur proposition du directeur de la planification et de l'urbanisme,

Arrête :

Article 1er. — Est désignée comme zone d'habitat urbaine à créer, la portion du territoire de la commune de Annaba comprise à l'intérieur du périmètre délimité au plan annexé à l'original du présent arrêté et située à l'ouest de l'agglomération de Annaba au lieu dit « plaine ouest ».

Art. 2. — Les terrains compris dans le périmètre défini à l'article précédent, sont inclus dans les reserves foncières communales prévues par l'ordonnance n° 74-26 du 20 février 1974 susvisée.

Art. 3. — Les investissements des divers secteurs économiques et sociaux intéressant l'agglomération de Annaba, notamment en matière d'habitat, d'équipements collectifs et d'infrastructures, doivent contribuer à la réalisation du plan d'aménagement de la zone, qui sera élaboré.

Art. 4. — Le wali de Annaba, le président de l'assemblée populaire communale de Annaba et le directeur général de la caisse algérienne d'aménagement du territoire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 29 juillet 1975.

P. le ministre des travaux publics et de la construction,
Le secrétaire général,
Youcef MANSOUR.

Annexe 2 : Entretien avec les commerçants informels

1. **Quel est votre niveau d'instruction ?**
2. **Depuis combien de temps êtes vous installé dans cet espace ?**
3. **Pour quelles raisons choisissez vous s'installer dans cet espace?**
4. **Pourriez-vous me justifier votre choix d'installation dans cet emplacement?**

Annexe 3: Enquête par questionnaire-Usagers-

1. **Quel est votre lieu de résidence ?**

   ……

2. **Quel âge avez vous ?**

   ……..

3. **Sexe ?**

☐ Homme ☐ Femme

4. **Quel est votre niveau d'instruction ?**

☐ Sans ☐ Primaire ☐ Moyen ☐ Secondaire ☐ Universitaire

5. **Quelle activité exercez-vous actuellement ?**

   ……

6. **Pouvez-vous m'indiquer le lieu d'exercice de votre activité ?**

   ……

7. **Dans quelle rue habitez-vous ?**

   ……..

8. **De combien de pièces votre logement est-il constitué?**

……

9. **Combien de personnes habitent votre logement ?**

……

10. **Depuis combien de temps habitez-vous dans ce "quartier"?**

……

11. **Les membres de votre famille et vos amis ont-ils des difficultés pour trouver votre maison ?**

☐ Oui ☐ Non

Si oui, **quels sont leur repères pour trouver votre maison** ?

……

12. **A quelle fréquence venez-vous ici (l'aire d'étude) ?**

☐ Une fois par jour

☐ Plusieurs fois par jour …… ☐ (à préciser combien).

☐ Une fois par semaine

☐ Plusieurs fois par semaine…….. ☐ (à préciser combien).

☐ Une fois par mois

☐ Plusieurs fois par mois ……. ☐ (à préciser combien).

☐ Une fois par an

☐ Plusieurs fois par an …….. ☐ (à préciser combien).

13. Pour quelles raisons venez-vous ici (l'aire d'étude) ? (plusieurs réponses possibles)

- ☐ a) Je passe par ici pour me rendre ailleurs.
- ☐ b) Je fais des achats.
- ☐ c) Je passe mon temps libre.
- ☐ d) J'accompagne les enfants.
- ☐ e) Je visite ma famille
- ☐ f) Je travaille.
- ☐ g) Autre (à préciser).

Si la réponse (a) : **Pour vous rendre dans quel quartier de la ville ?**

……

Si la réponse (b) : **Pouvez vous me dire pour quelles raisons ?**

Proximité	L'habitude	Qualité		Variété de l'offre	Prix
		Produit	accueil		

Si la réponse (c) :

- Dans quel espace préférez-vous passer ce temps libre ?

- ☐ a) Café
- ☐ b) Cyber café
- ☐ c) Salle de jeux
- ☐ d) Magasins
- ☐ e) Espaces ouverts (**à préciser**)……

- Avec qui passez vous ce temps libre ?

☐ a) Voisins
- ☐ a-1) d'immeuble
- ☐ a-2) d'immeubles voisins
- ☐ a-3) du " quartier "

☐ b) Amis résidents
- ☐ b-1) d'immeuble
- ☐ b-2) d'immeubles voisins
- ☐ b-3) du " quartier "

☐ c) Amis non résidents.

14. Trouvez- vous que la nouvelle salle polyvalente « Florida Palace » peut contribuer à l'animation du quartier ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui**, pourquoi ?**

……

Si non**, pourquoi ?**

……

15. Qu'est ce qui, selon vous, caractérise le mieux cet espace et lui donne une ambiance particulière ? (classez les réponses choisis par ordre d'importance)

☐ C'est un espace accessible

☐ C'est un espace propre

☐ C'est un espace sécurisé

☐ C'est un espace fréquenté jusqu'à des heures tardives.

☐ C'est un espace de côtoiement d'une diversité de personnes résidentes et non résidentes

☐ C'est un espace équipé d'un grand nombre de magasins et de "nasba".

16. Cet espace répond il à vos aspirations ?

☐ Oui ☐ non

Si la réponse oui ou non, **pourquoi** ?

……

17. Pourriez-vous me citer des carences constatées dans cet espace?

……

……

18. Quel est le nom de cet espace ?

……

19. Que signifie pour vous le mot "rue" ?

……